

**Décoloniser la recherche en contexte autochtone :
progrès et défis d'une collaboration éthique en milieu urbain**

Audrey Racine

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales

Mémoire présenté dans le cadre de l'obtention du grade de maîtrise
Maîtrise ès art (M.A.) en sociologie

© Audrey Racine, Ottawa, Canada, 2020

Table des matières

Remerciements	v
Résumé / Abstract	vi
Introduction	1
Chapitre 1 : Justification de la recherche et objectifs	3
1.1 Questions de recherche	3
1.2 Objectifs de recherche.....	5
Chapitre 2 : Portrait démographique des peuples autochtones au Canada	8
2.1 Bref portrait démographique des Autochtones au Canada.....	8
2.2 La population autochtone à Ottawa-Gatineau.....	9
2.3 Motivations à migrer vers la ville	10
2.4 L'adaptation au milieu urbain – défis et enjeux.....	11
2.5 La surreprésentation des Autochtones chez les itinérants	14
Chapitre 3 : Enjeux éthiques touchant la recherche auprès des populations autochtones	17
3.1 Les pratiques coloniales des gouvernements canadiens et leurs impacts auprès des populations autochtones	18
3.2 La recherche en milieu autochtone – une chronologie.....	19
3.3 Les défis de la recherche auprès des Autochtones en milieu urbain.....	23
3.4 Protocoles et principes éthiques en contexte de recherche auprès des Autochtones.....	29
3.4.1 Protocoles éthiques mis en place par le gouvernement canadien.....	29
3.4.2 Protocoles éthiques développés par les communautés autochtones.....	33
3.4.3 Participation et respect de la communauté	34
3.4.4 Restitution et dissémination des résultats	35
Chapitre 4 : Encadrement théorique et conceptuel	39
4.1. La théorie postcoloniale et la recherche auprès des peuples autochtones.....	39
4.1.1 Complexité et critique de la théorie postcoloniale.....	39
4.1.2 Décolonisation et éthique de la recherche.....	43
4.2 Principaux concepts mobilisés et leur définition	48
4.2.1 Recherche	49
4.2.2 Recherche participative en communauté	50
4.2.3 Communauté.....	50
4.2.4 Réflexivité.....	52

4.2.5 Blancs	53
4.2.6 Fatigue de recherche.....	54
4.2.7 Itinérance	55
4.2.8 Restitution	56
4.2.9 Décolonisation.....	58
Chapitre 5 : Méthodologie.....	59
5.1 Processus de recrutement	66
5.2 Limitations	68
5.3 Analyse des données	68
Chapitre 6 : Résultats	71
6.1. Défis propres à la recherche en milieu autochtone de manière générale	71
6.1.1 Effets des attitudes des chercheurs.....	72
6.1.2 Préférence concernant l'identité des chercheurs	75
6.1.3 Absence de retour de recherche.....	77
6.2 Défis propres à la recherche autochtone en milieu urbain	81
6.2.1 La diversité socioculturelle des Autochtones en milieu urbain	81
6.2.2 Dispersion géographique	83
6.2.3 Population itinérante	84
6.3. Éléments rendant la recherche possible malgré les différents défis.....	86
6.3.1. Le désir des individus de participer	86
6.3.2 Partenariats et comités	92
Chapitre 7 : Discussion	97
7.1 Les principes éthiques et méthodologiques en contexte autochtone urbain et itinérant	99
7.1.1 Défi éthique : confidentialité et anonymat	100
7.1.2 Défi éthique : le consentement libre et éclairé.....	103
7.1.3 Défi méthodologique : dispersion et mobilité géographiques	105
7.2 Les limites de l'approche participative : la question du temps et du statut du chercheur	106
7.2.1 L'entrée sur le terrain et la construction d'une relation de confiance	107
7.2.2 Le chercheur « blanc ».....	109
7.2.3 Les contraintes temporelles des CÉR et du milieu académique	111
7.3 Décolonisation des méthodologies : obstacles à une recherche participative.....	114
Conclusion	118
Références.....	120

Annexe A – Lettre d’approbation de l’organisation	136
Annexe B – Formulaire de consentement pour les chercheurs.....	137
Annexe C – Formulaire de consentement pour la personne-ressource de l’organisation	139
Annexe D – Formulaire de consentement pour les participants autochtones du Centre 510	141
Annexe E - Guide d’entretien pour les chercheurs	143
Annexe F - Guide d’entretien pour les participants du Centre 510	144

Remerciements

Tout d'abord, je désire reconnaître que l'université d'Ottawa est située en territoire algonquin non cédé. Il est de notre devoir de reconnaître et célébrer le vibrant héritage de la nation algonquine et de celui de toutes les Premières Nations, des Métis et des Inuits à travers le Canada.

Les dernières années ont été très exigeantes et l'accomplissement de ce travail n'aurait pu être possible sans le soutien de nombreuses personnes.

À ma directrice de thèse, merci infiniment pour les nombreux conseils au fil des ans. Votre soutien, votre expérience et votre savoir m'ont été d'une aide inestimable et je n'aurais jamais pu terminer ce travail sans vous.

À mes amis, merci de votre écoute et de votre sens de l'humour dans les moments plus difficiles. Les longues discussions, sérieuses et moins sérieuses, m'ont souvent permis de garder le cap.

À ma famille, merci de vos encouragements et votre compréhension ces dernières années. Merci pour votre soutien et votre amour tout au long de mon parcours scolaire, je vous en serai éternellement reconnaissante.

Et sans oublier, la présente recherche aurait été impossible sans la générosité des nombreux participants qui ont accepté de me donner de leur temps. Aux chercheurs, merci d'avoir partagé votre savoir et vos expériences avec moi malgré votre horaire très chargé.

À tous les membres du Centre « 510 Rideau », merci de m'avoir accueilli avec tant d'ouverture et d'avoir accepté de partager vos expériences, votre culture et de délicieux repas avec moi! Votre résilience et votre gentillesse sont une véritable source d'inspiration.

Meegwetch, Nakurmiik, Qujannamiik, Quana, Ma'na!

Résumé / Abstract

Un changement s'est opéré dans les 20 dernières années au Canada concernant la recherche effectuée auprès des peuples autochtones. En réponse aux nombreuses critiques indiquant le manque de contrôle des communautés autochtones quant aux recherches les concernant, différentes communautés et organisations ont développé leurs propres protocoles de recherche afin de s'assurer que celle-ci se fasse de manière éthique et avec leur collaboration. Comme ces pratiques de recherche touchant spécifiquement les communautés autochtones hors réserve en milieu urbain ne sont que très peu discutées dans la littérature académique, l'étude de cas suivante permettra d'avoir une meilleure compréhension de la réalité autochtone urbaine et des défis que celle-ci pose pour les chercheurs lorsque la communauté à l'étude se trouve en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance. À partir d'un corpus d'entrevues qualitatives semi-dirigées auprès de chercheurs à la fois autochtones et non autochtones ainsi qu'auprès d'un groupe de participants majoritairement inuit ayant eu une expérience de recherche antérieure, cette thèse permet de démontrer que malgré les différents défis que présente le milieu autochtone et particulièrement en milieu urbain, la recherche demeure possible grâce au désir des individus de participer et aux partenariats qu'établissent les chercheurs avec les communautés. Si la recherche participative en communauté se veut une solution à une collaboration éthique entre chercheurs et communautés autochtones permettant une décolonisation de la recherche, certaines contraintes institutionnelles rendent aussi plus difficile l'opérationnalisation d'une telle méthodologie.

Mots-clés : Autochtones, recherche participative en communauté, décolonisation, éthique, milieu urbain, itinérance

In the last 20 years, there has been a change in the way research is conducted with Indigenous peoples in Canada. In response to the criticism about the lack of control of Indigenous communities regarding research affecting them, different communities and organizations have started to develop their own research protocols to ensure that research is conducted in an ethical manner and with their collaboration. These research practices specifically affecting off-reserve urban Indigenous communities being rarely discussed in the academic literature, the following case study will provide a better understanding of the urban Indigenous reality and the challenges it poses for researchers when the community of study is homeless or at risk of homelessness. Using semi-structured qualitative interviews with both Indigenous and non-Indigenous researchers as well as a group of mostly Inuit participants with previous research experience, this thesis demonstrates that despite the different challenges present in an Indigenous context, and particularly in urban areas, research remains possible due to the desire of individuals to participate as well as the partnerships established by researchers with the communities. While community-based participatory research (CBPR) represents a solution to create an ethical collaboration between researchers and indigenous communities thus allowing for the decolonization of research, certain institutional constraints also make it more difficult to operationalize such a methodology.

Key words: Indigenous, community-based participatory research, decolonization, ethics, urban area, homelessness

Introduction

Dans les dernières années, la réconciliation entre les peuples autochtones partout dans le monde et la société colonisatrice est devenue une priorité afin de restaurer l'autodétermination de ces groupes ayant été trop longtemps ignorés et contrôlés par de nombreux gouvernements. Au Canada, la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), implantée en 2007, a tenté de rectifier le mal que le gouvernement canadien a causé avec la création des pensionnats indiens. D'une part, l'un des objectifs de la Commission était que la société canadienne reconnaisse l'étendue du tort que les politiques assimilatrices ont causé aux peuples autochtones et d'un même fait, qu'on reconnaisse leur grande résilience. D'une autre part, le second objectif était de guérir ces blessures du passé pour que les peuples autochtones et que les Canadiens puissent réellement se réconcilier (CVR, 2015 dans McGregor, 2018). Selon le rapport final de la CVR (2015), la réconciliation ne sera rendue possible que si les Canadiens deviennent plus éduqués quant aux différentes réalités que vivent les peuples autochtones; et l'éducation de la société est rendue possible, entre autres, par l'information obtenue par la recherche (dans McGregor, 2018). La manière avec laquelle l'information est recueillie devient donc primordiale. Dans le passé, les pratiques de recherche ont souvent été critiquées à cause du manque de contrôle des communautés autochtones quant à la recherche les concernant. En effet, plusieurs chercheurs du milieu académique, autochtones et non autochtones, ont reconnu que les nations autochtones à travers le monde ont souvent fait l'objet de recherches intrusives ignorant leur bien-être, consentement et autodétermination (Castellano, 2004; Schnarch, 2004; Smith, 2012).

En réponse à ce traitement injuste et abusif, un changement s'est opéré dans les dernières années afin de décoloniser le domaine de la recherche. En effet, plusieurs protocoles ont été établis afin d'améliorer les pratiques de recherche effectuées auprès des communautés autochtones au

Canada, et plus spécifiquement auprès des Premières Nations vivant en réserve, des communautés inuites au Nord ou les communautés autochtones résidant maintenant en milieu urbain. Cela étant dit, ces dernières ont longtemps été ignorées par les chercheurs, l'attention portée vers le milieu urbain n'étant que relativement récente. La présente thèse discutera des pratiques de recherche touchant spécifiquement les communautés autochtones en milieu urbain, un sujet peu discuté dans la littérature académique.

La présente recherche est une étude de cas de la population autochtone itinérante résidant à Ottawa et analyse les propos de membres d'une organisation autochtone, le Centre « 510 Rideau », et de chercheurs ayant effectué des travaux auprès de communautés autochtones. Les propos de ces individus indiquent que malgré les différents défis que peut apporter la recherche faite auprès d'individus autochtones urbains ayant un vécu de recherche et étant à risque d'itinérance, la recherche demeure réalisable grâce à une meilleure collaboration entre les chercheurs et les communautés à l'étude.

Avant de discuter du contexte et de la problématique autour des pratiques de recherche touchant les communautés autochtones spécifiquement en milieu urbain, la section qui suit fera état des questions de recherche et des objectifs de celle-ci.

Chapitre 1 : Justification de la recherche et objectifs

1.1 Questions de recherche

Tel qu'il sera démontré dans les prochains chapitres, le milieu de la recherche a connu plusieurs changements favorables après des années marquées par un manque d'éthique à l'égard des peuples autochtones. Si les pratiques de recherche en milieu autochtone ont évolué grâce à la mobilisation des chercheurs, autant autochtones que non autochtones, ainsi que des communautés qui ont conduit à la mise en place de protocoles méthodologiques et d'éthique de la recherche dans ces milieux, ce qui sera démontré dans les prochaines pages, elles n'en sont pas moins en constante redéfinition. En effet, entre ceux qui encouragent une « décolonisation des méthodologies » et ceux qui voient dans la mobilisation des chercheurs une manifestation postcoloniale encourageante, force est de constater que les tensions entre communautés autochtones et milieux conventionnels de recherche (universitaire notamment) restent vivaces. Ce faisant, la voie reste encore à tracer pour la construction de méthodologies de recherche réellement collaboratives et respectueuses de l'identité des participants. Cela dit, des protocoles méthodologiques et éthiques, qu'il s'agisse des principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC) ou de ceux des différentes communautés autochtones, ont émergé dans les dernières années afin de s'assurer que la recherche soit effectuée de manière « culturellement appropriée » et dans le respect des populations à l'étude. Dans quelle mesure ces comportements plus « culturellement appropriés » et respectueux de la part des chercheurs, portant à encourager une décolonisation de la recherche, et mis en œuvre grâce au développement de divers protocoles de recherche depuis plusieurs années dans les réserves et communautés nordiques favorisant la recherche participative et collaborative, sont-ils reproduits par les chercheurs lorsque leur terrain d'étude se situe auprès de communautés

autochtones résidant en milieu urbain? Comment ces comportements sont-ils perçus par les participants aux recherches?

Une première sous-question touche la complexité du milieu urbain : quels sont les multiples défis rencontrés lors d'une recherche menée auprès d'Autochtones résidant en milieu urbain? Ensuite, un défi particulier réside dans le fait que la population à l'étude, faisant partie d'un groupe ayant souvent relevé son épuisement pour l'excès de recherches les concernant, se trouve dans une situation de précarité financière. Comment des individus venus de différents milieux géographiques et cultures autochtones à présent rassemblés en ville, et faisant partie de ce groupe ayant reconnu être épuisé par les constantes recherches, expriment-ils une fatigue de recherche liée à leurs expériences passées ou récentes?

En tenant compte de la réalité complexe autour du rapport entre chercheurs et individus à risque d'itinérance et les attentes que la recherche peut créer, comment ces individus se trouvant dans une situation précaire financièrement s'expliquent leur participation aux recherches et dans quelle mesure la nature hiérarchique du rapport entre ces derniers et les chercheurs affecte-t-elle leur décision de participer?

Selon Goodman et collab. (2018), beaucoup d'individus se trouvant en situation d'extrême pauvreté sont motivés par ce besoin d'argent et comme les participants à la présente recherche vivent en situation précaire financièrement, ceux-ci étant itinérants ou à risque d'itinérance, nous pourrions discuter de leurs attentes quant aux compensations financières en tenant compte du contexte dans lequel ils se trouvent.

De plus, en sachant que la restitution des résultats renforce les relations de confiance entre les communautés autochtones à l'étude et les chercheurs en plus d'augmenter leur désir de participer (Minkler, 2004; Stewart et Draper, 2011), les individus ayant fait l'expérience de

restitutions de recherche tendent-ils à voir les recherches d'un meilleur œil que ceux n'ayant jamais fait cette expérience? La présente thèse permettra de nous questionner sur les bénéfices d'une restitution et son impact sur les attentes des participants à la recherche.

1.2 Objectifs de recherche

Comme peu d'études dans le passé se sont concentrées sur la manière de s'y prendre pour faire une recherche en contexte autochtone urbain, la présente recherche tentera tout d'abord d'offrir un portrait général du milieu urbain autochtone pour informer les chercheurs afin d'illustrer les défis pouvant rendre la tâche des chercheurs plus difficile. En effet, un des objectifs de la présente thèse est de pouvoir identifier les enjeux méthodologiques et éthiques émergeant de la recherche auprès des Autochtones résidant spécifiquement en milieu urbain. La démographie autochtone étant en constante croissance en ville, tel que je le démontrerai ci-dessous, on peut s'attendre à ce que l'intérêt des chercheurs pour les Autochtones vivant en ville ne fasse qu'augmenter, ce qui amène à nous poser des questions sur les façons de mener ces recherches de manière à respecter la réalité des Autochtones résidant en milieu urbain.

Les chercheurs se doivent d'adopter un comportement éthique adapté aux attentes des individus afin de les encourager à participer, car les chercheurs dépendent de leur collaboration pour pouvoir étudier les problématiques les affectant. Si les pratiques de recherche ne sont pas éthiques ou respectueuses, les chercheurs courent le risque de perdre la confiance et la participation des individus qui sont essentielles à la réalisation de ces recherches. La présente thèse empruntera donc aussi une dimension réflexive : sachant que je suis une jeune étudiante non autochtone provenant de la classe moyenne, je dois constamment être consciente de l'image que je renvoie à mes interlocuteurs, qui sont des gens vivant à risque d'itinérance et donc, dans une situation précaire. Le degré de facilité que j'aurai à entrer en contact avec les membres l'organisation sera

dicté par la manière avec laquelle j’interagirai avec eux et l’image que je leur enverrai. Un des objectifs de la recherche consistera donc à objectiver mon rapport avec les participants issus d’un contexte particulier en réfléchissant sur l’impact de mes propres caractéristiques lors de nos interactions.

Il est essentiel d’étudier les relations chercheur-participant afin de comprendre à quel point elles peuvent avoir un effet quant à la décision des individus de participer à une recherche ou pas. La relation chercheur-participant peut conduire ce dernier à accepter de participer alors qu’il ne bénéficiera pas nécessairement des résultats des recherches. Lorsque ce rapport se répète au fil du temps, on peut alors se demander si le chercheur n’exerce pas une forme de coercition parfois inconsciente du simple fait qu’il impose une relation face à laquelle le participant n’a pas toujours les ressources pour refuser ou accepter de manière informée. Et cette inégalité est renforcée si le participant se trouve en situation de précarité.

La présente recherche permettra d’avoir une vue d’ensemble sur la manière avec laquelle le monde académique tente de décoloniser les méthodologies. Tel qu’il sera articulé dans les pages suivantes, le passé colonial, malgré les efforts de nombreux chercheurs, autochtones et non autochtones, continue de se manifester dans les structures organisationnelles du monde académique, car il est difficile de se libérer complètement d’un passé colonial ayant servi à modeler le système actuel. En connaissant l’historique derrière le rapport chercheur-participant autochtone, la présente thèse cherchera à analyser d’un regard critique ce rapport avec en particulier des individus se trouvant en situation de précarité, rendant ainsi la relation encore plus complexe. La présente thèse a aussi pour objectif d’analyser le concept du pouvoir sous différents axes : alors que le pouvoir est au centre de toute relation entre chercheurs et participants de recherche, dans le cas présent, les dynamiques de pouvoir existent aussi entre moi, chercheuse et étudiante blanche

vivant dans une situation privilégiée socioéconomiquement et des personnes autochtones itinérantes n'ayant ni emploi ni domicile fixe. La situation précaire des autochtones en situation d'itinérance additionnée au pouvoir que possèdent les chercheurs pourrait créer des attentes envers la recherche, ce qui pourrait influencer leur décision quant à participer ou non. Par exemple, j'ai agi à titre de bénévole avec le Centre « 510 Rideau » et les entretiens ont eu lieu alors que les participants le fréquentaient à titre de clients. La position que j'avais au sein de l'organisation, bien que mes responsabilités fussent limitées, reflète un certain pouvoir ou hiérarchie envers ces individus à qui je demandais un entretien, et leur décision aurait pu avoir été influencée par ce rôle de bénévole que j'occupais en plus du rôle de chercheuse. La présente recherche discutera de ces dynamiques de pouvoir qui ont le potentiel de nuire autant à ce climat de confiance essentiel au processus de recherche que de contribuer indirectement à l'approbation des participants, qui se sentiraient quelque peu contraints de participer aux recherches en raison du statut que peut porter les chercheurs dans les communautés autochtones. La présente thèse examinera les répercussions de ces dynamiques de pouvoir sur le processus de recherche particulièrement en milieu urbain qui présente des défis complexes rarement présentés dans la littérature académique dans le passé. Avant d'examiner la problématique autour de mon objet de recherche, il est essentiel de porter notre attention sur le contexte historique autour des relations entre la société canadienne d'origine européenne et les peuples autochtones.

Chapitre 2 : Portrait démographique des peuples autochtones au Canada

Les Autochtones au Canada font référence à trois groupes distincts étant reconnus officiellement par la Constitution canadienne : les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Au sein de ces trois groupes, il existe des centaines de communautés autochtones possédant différentes valeurs et traditions établies à travers le Canada. Pour commencer, nous présentons un bref portrait démographique de la population autochtone au Canada avant de décrire plus précisément les communautés résidant dans la région d'Ottawa-Gatineau et en milieu urbain en général.

2.1 Bref portrait démographique des Autochtones au Canada

Selon le dernier recensement de 2016, plus de 1,6 million de personnes s'identifient comme Autochtone ce qui représente 4,9% de la population canadienne (Statistique Canada, 2017). Les Premières Nations incluent plus de 630 différentes communautés qui représentent plus de 50 nations (exemples : les Cris, Montagnais, Mohawks, Micmacs, etc.) et représentent plus de 60% des Autochtones au Canada (CIRNAC, 2017). Les Premières Nations vivent dans des réserves, qui sont de compétence fédérale, mais qui sont administrées par un conseil de bande. Les « Indiens inscrits » représentent les personnes dont l'identité autochtone est reconnue par la « Loi sur les Indiens » alors que les « Indiens non-inscrits » ne remplissent pas les critères du gouvernement pour posséder le statut d'Indien reconnu par la Constitution et n'ont donc pas droit aux programmes et services offerts aux « Indiens inscrits » (CIRNAC, 2012). Concernant les Métis, en 2002, le Conseil national des Métis a adopté la définition suivante : « a person who self-identifies as Métis, is distinct from other Aboriginal peoples, is of historic Métis Nation Ancestry and who is accepted by the Métis Nation ». La nation métisse est dispersée sur plusieurs provinces et territoires tels que les Prairies ainsi qu'une partie de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest (Métis National Council, s.d.).

Le troisième et dernier groupe reconnu par la Constitution est les Inuits. Ces derniers représentent les Autochtones dont les origines proviennent de l'Arctique canadien. Près de trois quarts des Inuits vivent dans 53 communautés répandues dans quatre régions de l'Inuit Nunangat, nom désignant « la patrie inuite » dans le Nord canadien: la région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Nunavik (dans le nord du Québec) ainsi qu'au Nunatsiavut (la partie nord du Labrador) (CIRNAC, 2019). Ces statistiques démontrent l'importance de ne pas ignorer la diversité au sein des nombreuses communautés autochtones.

Plus d'un tiers des Autochtones vivent en majorité dans les régions rurales (38,9%), donc un peu plus de 60% d'entre eux vivent en milieu urbain, et plus particulièrement 30,3% vivent dans les grands centres de populations. Concernant les individus issus des Premières Nations, la majorité (55,8%) vit hors réserve. Du côté des Inuits, 46,3% vivent au Nunavut, 18,1% vivent au Nunavik, 4,8% résident dans la région inuvialuite et 3,5% au Nunatsiavut alors que 27,2% vivent hors de l'Inuit Nunangat (Statistique Canada, 2017).

2.2 La population autochtone à Ottawa-Gatineau

Selon les dernières données du recensement, on retrouve 38 115 Autochtones dans la région d'Ottawa-Gatineau, représentant 2,9% de la population totale de la région : 46,7% d'entre eux étaient issus des Premières Nations, 45% étaient Métis et 3,4% étaient Inuits (Statistique Canada¹, 2019). En incluant les trois groupes autochtones, Ottawa-Gatineau comptait en 2016 la sixième plus importante population autochtone urbaine derrière Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Toronto et Calgary (Statistique Canada, 2017). Concernant les données sur les Inuits, plusieurs organisations inuites d'Ottawa sont en désaccord avec ces chiffres, déclarant que la population inuite totale résidant à Ottawa pourrait s'élever à près de 6000, un nombre cinq fois plus élevé que

¹ Calculations des pourcentages par l'auteure. N'ayant pas inclus les « réponses autochtones multiples » et les « réponses autochtones non incluses ailleurs », la somme des pourcentages ne correspond pas à 100%.

celui rapporté par Statistique Canada (Pfeffer, 2017). La population inuite à Ottawa n'est donc pas à négliger et rend le lieu d'Ottawa attrayant pour des recherches les impliquant afin d'améliorer les services les concernant.

Un élément important à savoir au sujet de la ville est qu'elle a été bâtie sur les terres ancestrales, jamais cédées, du peuple algonquin. À l'époque des explorations, Ottawa était un lieu géographique important aux échanges entre Européens et les Peuples autochtones et encore aujourd'hui, Ottawa demeure un bassin important pour la diversité des différentes cultures autochtones. Par exemple, la réserve Golden Lake du peuple des Algonquins de Pikawanagan est la plus proche d'Ottawa et du côté de la province du Québec, les réserves se trouvant à proximité d'Ottawa sont Lake Kipawa, Kitigan Zibi, Rapid Lake et Eagle Village First Nations (Urban Aboriginal Task Force, s.d.). En incluant les nombreux Inuits ayant décidé de migrer dans la région, toutes ces communautés se trouvant à proximité de la capitale nationale expliquent sa grande diversité culturelle. Fait à noter, comme aucun participant de la recherche n'est Métis, j'ai décidé de concentrer mes efforts sur une discussion du processus de migration vers le milieu urbain pour les Premières Nations et les Inuits uniquement.

2.3 Motivations à migrer vers la ville

Patrick et Tomiak (2008) soulignent que les Inuits s'installent à Ottawa pour différentes raisons que ce soit à court terme, comme se faire soigner ou pour compléter leur éducation postsecondaire, ou à long terme, comme trouver un emploi. Concernant les motivations des Premières Nations, l'étude de Cooke et Bélanger (2006) soutient le même argument : les gens migrent souvent pour un emploi et la géographie peut autant faciliter que nuire à la migration. Comme il y a différentes réserves au Canada, certains individus auront plus de facilité de migrer que d'autres. La réalité des individus issus des Premières Nations et des Inuits qui décident de

migrer vers le sud n'est pas la même : le mouvement entre la ville et la réserve est plus fréquent chez les Premières Nations, leur migration étant bidirectionnelle, alors que les Inuits sont souvent limités par les coûts exorbitants de déplacement, surtout pour les individus gagnant un salaire moins élevé ou pour ceux vivant dans des communautés plus éloignées (Cooke et Bélanger, 2006; Patrick et Tomiak, 2008). Si c'était possible, plusieurs personnes issues des Premières Nations choisiraient de vivre dans leur communauté tout en faisant le trajet en ville pour leur emploi afin de maximiser les bénéfices des deux milieux. Alors que plusieurs le font, plusieurs réserves sont plus éloignées ou ne possèdent pas de routes accessibles en voiture, rendant les allers-retours quotidiens impossibles et laissant donc aux individus le fardeau de décider de l'endroit où ils désirent s'installer (Cooke et Bélanger, 2006). En comprenant les différents facteurs au centre de cette lourde décision, on comprend que souvent les individus se trouvant en milieu urbain ont dû faire des choix déchirants et peuvent donc avoir de la difficulté à s'adapter à leur nouveau milieu de vie.

2.4 L'adaptation au milieu urbain – défis et enjeux

Effectivement, l'adaptation des Premières Nations et des Inuits au milieu urbain peut être tout de même difficile. Patrick et Tomiak (2008) démontrent que les Inuits vivant à Ottawa sont confrontés à plusieurs enjeux lorsqu'ils arrivent en ville; des enjeux tels que la pauvreté, la pénurie de logements, les barrières linguistiques, la discrimination et tous ces enjeux en viennent à mettre plusieurs d'entre eux à risque de l'isolation sociale. De plus, lorsqu'ils tentent de communiquer avec différentes institutions, que ce soit en santé, en éducation ou à la banque, les normes sociales (comme les expressions faciales par exemple) qu'on retrouve au Nord ne sont pas les mêmes qu'en ville, ce qui peut rendre les interactions plus difficiles et peut mener à des malentendus (Patrick et Tomiak, 2008).

Les expériences des Inuits en milieu urbain différeront selon les générations : par exemple, les adultes ayant été éduqués dans le Nord migrant au sud plus tard dans leur vie auront des expériences différentes de celles des enfants ne connaissant que le milieu urbain. Alors que la réalité urbaine peut être difficile à négocier pour les adultes ayant été éduqués au Nord, les enfants nés au sud “manage to penetrate it by learning the rules of socialization quickly; that is, they have acquired the valued cultural capital required to negotiate the urban geography and taken on identities that are valued by the mainstream and their peers in their quest to “fit in” (Patrick, Tomiak, Brown, Langille et Vieru, 2011, p. 79). En ayant vécu en ville depuis leur naissance, les enfants ont beaucoup plus de facilité que leurs parents à négocier l’espace urbain en compagnie de leurs pairs non autochtones. Alors qu’on mentionnait les différentes normes sociales entre les deux milieux, on peut conclure que les enfants inuits ayant grandi en ville ont pu intérioriser les normes sociales de ce milieu, minimisant les malentendus auxquels leurs parents peuvent être confrontés. Il faut toujours se rappeler que la réalité urbaine n’est pas la même pour tous les Inuits.

Les stéréotypes négatifs associés au fait d’être Inuit ont souvent mené les individus à la honte et à une intériorisation de tous ces stéréotypes; une femme inuite a même admis s’être déjà identifiée comme Première nation étant donné que c’était « promoted everywhere » à une époque où être Inuit n’était pas aussi accepté (Patrick et collab., 2011, p.78). En plus de souligner la honte au point de mentir sur son identité, cette anecdote démontre aussi la complexité autour de la réalité des peuples autochtones au Canada alors que tous les groupes ne sont pas perçus de la même manière. Les expériences des Premières Nations sont similaires aux autres groupes autochtones alors que plusieurs individus soulignent avoir été victimes de racisme et discrimination en milieu urbain, que ce soit niveau de l’emploi ou de l’accès au logement (Cooke et Bélanger, 2006). Ce

traitement raciste et discriminatoire rendra sans aucun doute leur adaptation à la vie urbaine plus difficile.

Ces diverses difficultés propres à la ville auront un impact sur les expériences des Premières Nations et des Inuits quant à leur manière de s'épanouir en milieu urbain. Alors que plusieurs se retrouvent souvent loin de leurs proches, rendant déjà l'adaptation difficile, les individus pourraient se sentir davantage isolés à cause de ce racisme présent dans plusieurs espaces sociaux, que ce soit pour obtenir un emploi, un logement ou différents services.

Il y a quelques décennies, les communautés autochtones urbaines ont commencé à s'organiser pour offrir un soutien et des repères aux individus décidant de migrer vers les villes. Par exemple, l'Association nationale des Centres d'amitié (ANCA), fondée en 1972, est une des associations qui concentre ses services pour les Autochtones vivant en milieu urbain hors réserve. Les centres d'amitié sont « les principaux fournisseurs de programmes et de services adaptés sur le plan culturel pour les Autochtones vivant en milieu urbain ». Comme il est mentionné sur leur site internet, l'ANCA dirige à l'échelle nationale un réseau de 118 centres d'amitié et sept associations provinciales et territoriales (ANCA, 2017). Comme les centres d'amitié sont des organisations offrant de nombreux services et programmes, d'autres organisations à plus petite échelle et possédant des mandats plus spécifiques peuvent être associées avec ces derniers et financées par ces mêmes centres d'amitié comme c'est le cas pour le Centre « 510 Rideau » avec les services qu'il offre aux itinérants et aux individus à risque d'itinérance², celui-ci étant affilié au Centre d'amitié d'Odawa. La population autochtone est d'ailleurs surreprésentée au sein de la population itinérante canadienne.

² La personne en charge du Centre « 510 Rideau » a indiqué que les individus à risque d'itinérance sont ceux risquant de perdre leur logement dans les 60 prochains jours.

2.5 La surreprésentation des Autochtones chez les itinérants

En effet, en étudiant la population itinérante de douze villes importantes canadiennes telles que Toronto, Ottawa et Montréal, Bélanger, Awosoga et Head (2013) concluent que la population autochtone urbaine itinérante représente 29% de la population itinérante totale des grandes villes canadiennes; les Autochtones vivant en milieu urbain ont huit fois plus de chance d'être itinérants ou de le devenir que les non-Autochtones. Ceci étant dit, il est tout de même très difficile de recenser les chiffres exacts concernant la population itinérante comme il est estimé que plus de 80% de la totalité de la communauté itinérante est invisible, et donc presque inaccessible aux différents recensements (Raising the roof, 2004, dans Bélanger et collab., 2013).

Ce phénomène de la population autochtone itinérante est très complexe et plusieurs facteurs y jouent un rôle. Anderson et Collins (2014) ont étudié les causes de l'itinérance urbaine chez les Autochtones du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et ont découvert différentes causes systématiques pouvant expliquer la surreprésentation des Autochtones chez les itinérants en milieu urbain : la disjonction des cultures entre les peuples autochtones et les peuples colonisateurs et la signification différente que chacun donne à cette idée de maison (ou « home »), des mouvements fréquents entre la ville et la réserve en milieu rural, la difficulté d'avoir accès et de maintenir un logis souvent dû à la pauvreté et au sous-emploi touchant disproportionnellement les Autochtones, la discrimination raciale des propriétaires, la dépendance aux drogues et à l'alcool, qui est souvent liée aux conditions historiques, culturelles et sociales touchant les peuples autochtones, la violence et l'abus, particulièrement chez les femmes et les jeunes, peuvent augmenter les chances d'itinérance lorsque les victimes décident de quitter le domicile sans savoir où aller, et une autre cause identifiée par les auteurs est le système de protection d'enfance qui a longtemps enlevé les enfants de leur famille respective. De plus, un autre facteur revient souvent :

le traumatisme historique et intergénérationnel causé par les différentes politiques sociales (comme les pensionnats indiens par exemple) mises en place par les colons européens et les gouvernements canadiens au fil des ans dans le but d'assimiler les Autochtones (Anderson et Collins, 2014; Menzies, 2006; Patrick, 2014;). En réponse à ce traumatisme, plusieurs se sont tournés vers l'alcool ou les drogues qui ont causé une dépendance, les rendant ainsi vulnérables. Le passé colonial est donc au centre de ce phénomène de la surreprésentation des Autochtones chez les itinérants et ne peut être sous-estimé.

Alors que l'itinérance devient un enjeu important pour plusieurs Autochtones s'étant installés en ville, la région Ottawa compte plusieurs organisations venant en aide à ces individus et c'est avec l'une d'entre elles – « 510 Rideau » - que j'ai collaboré pour la présente étude. Parmi les autres organisations ciblant une population itinérante située à Ottawa, certaines d'entre elles accueillent exclusivement des femmes, certaines sont accessibles à tout groupe autochtone confondu alors que d'autres priorisent un groupe autochtone en particulier. Sans compter les différents organismes et refuges qui viennent en aide aux individus itinérants, autochtones comme non-autochtones.

Bref, le milieu urbain est un lieu où émergent différentes réalités que ce soit entre les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Afin de comprendre le vécu de recherche des différents individus autochtones résidant maintenant en milieu urbain, nous ne pouvons ignorer cette complexité de la situation des Autochtones résidant en ville. Chaque individu possède une histoire et cette histoire aura un impact quant à la manière avec laquelle ces individus négocieront avec la réalité urbaine et leur participation aux recherches passées qu'elles aient eu lieu en région éloignée ou en milieu urbain. Dans le cas des participants à la recherche, ils se retrouvent tous en situation d'itinérance, une problématique touchant un nombre important d'entre eux. Alors que plusieurs

facteurs sociétaux étant reliés au passé colonial expliquent la surreprésentation des Autochtones chez les itinérants, la ville d'Ottawa leur offre des ressources pour les aider.

Enfin, il est important de ne pas généraliser quant à la population autochtone vivant en milieu urbain; nous ne pouvons ignorer la diversité culturelle et socio-économique des peuples autochtones vivant en milieu urbain malgré leur surreprésentation chez les itinérants. La présente thèse dévoilera les histoires d'hommes et de femmes à un moment précis de leur vie et ne laisse aucunement entendre que ces individus ont toujours vécu ainsi et que leur situation restera fixe.

Chapitre 3 : Enjeux éthiques touchant la recherche auprès des populations autochtones

La section suivante rendra compte des nombreux travaux publiés dans les dernières années concernant les pratiques de recherche impliquant des individus issus des peuples autochtones au Canada afin de comprendre comment les activités scientifiques ont été menées avec ces groupes dans le passé jusqu'à aujourd'hui. Les manquements éthiques en recherche ont pendant longtemps été ignorés par les institutions, mais au tournant du 21^e siècle, un changement de paradigme a eu lieu et les chercheurs ont dû ajuster leurs pratiques de recherche à des exigences éthiques de plus en plus fortes, notamment en adoptant de nouvelles approches de recherches telles que la recherche participative et de nombreux protocoles éthiques. Alors que la recherche s'est longtemps concentrée sur la situation des Autochtones vivant en réserve et en milieu rural, l'intérêt pour le milieu urbain est relativement récent. Alors que plusieurs études ont été faites pour rapporter les pratiques de recherche utilisées en réserve, en milieu éloigné ou au Nord, les connaissances restent limitées quant à celles visant les individus vivant en milieu urbain. Dans la présente thèse, nous examinerons les principaux défis auxquels sont confrontés les chercheurs lorsqu'ils s'intéressent aux Autochtones résidant en milieu urbain. Cette étude se concentrera sur le rapport à la recherche d'une sous-population précise, une population autochtone vivant à risque d'itinérance. Cette étude nous permettra ainsi de comprendre la particularité des défis de recherche au milieu urbain particulièrement lorsque le groupe ciblé se retrouve dans une situation précaire financièrement.

Afin de comprendre la situation complexe des peuples autochtones au Canada, il faut discuter du passé colonial qui a longtemps influencé l'histoire et le statut des peuples autochtones et continue de le faire jusqu'à nos jours.

3.1 Les pratiques coloniales des gouvernements canadiens et leurs impacts auprès des populations autochtones

Effectivement, les nombreuses pratiques coloniales cherchant à assimiler les Autochtones à la culture européenne ont créé d'importantes séquelles chez ces peuples qui sont encore présentes aujourd'hui. Une des pratiques ayant causé le plus de tort aux Autochtones est sans aucun doute la fondation des écoles résidentielles³. Les autorités gouvernementales ont opté pour cette méthode de resocialisation et d'assimilation, car ils croyaient qu'isoler les Autochtones de leur famille et de leur culture leur permettrait de perdre leurs habitudes et comportements afin d'adopter l'identité européenne et chrétienne, qui, selon eux, était supérieure (Satzewich et Liodakis, s.d.).

Selon la commission « Vérité et réconciliation » (CVR), qui a été tenue de 2010 à 2015 et qui s'est entretenue avec plus de 6000 personnes, les séquelles reliées aux écoles résidentielles sont nombreuses. Celles-ci sont même intergénérationnelles ; les traumatismes ont souvent touché les enfants et petits-enfants des survivants des pensionnats (Braun, Browne, Ka'opua, Kim et Mokuau, 2014; CVR, 2015). Des problèmes de dépendance à l'alcool et à la drogue, un taux de suicide plus élevé que la société canadienne, différentes formes de violence et une surreprésentation dans le milieu carcéral sont considérés comme des conséquences parmi d'autres des traumatismes causés par les pensionnats indiens (CVR, 2015). Ces séquelles se reflètent aussi « dans les écarts importants constatés sur les plans de l'éducation, du revenu et de la santé entre les Autochtones et les autres Canadiens » (CVR, vol. 5, p. 3). Les conséquences de la colonisation

³ Les écoles résidentielles (aussi appelés « pensionnats indiens »), financées par le gouvernement fédéral, avaient « pour objectif de séparer les enfants autochtones de leurs parents et de leur communauté afin de les civiliser et de les christianiser » (CVR, 2015, vol. 5, p. 4). Les répercussions de ces pensionnats se font encore ressentir chez de nombreux survivants autochtones ; beaucoup d'entre eux ayant subi différents sévices (CVR, 2015).

et de ces pensionnats ont amené de nombreux chercheurs à consacrer beaucoup d'attention à cette population particulièrement vulnérable.

Particulièrement chez les Inuits, en plus de l'instauration des écoles résidentielles, les pratiques coloniales telles que les relocalisations ont eu un impact dévastateur sur ces communautés. Effectivement, la relocalisation des Inuits dans le Nord canadien, dans des conditions qu'ils ne connaissaient pas, ont mené à la séparation des familles qui devaient soudainement vivre dans des conditions de vie difficiles. De plus, le gouvernement canadien ne leur a pas permis de quitter l'Arctique par la suite si elles le souhaitaient comme il leur avait promis (Crawford, 2014). La relocation des Inuits dans le Nord canadien est une preuve que les présomptions des gouvernements au sujet des peuples autochtones ont mené à des abus de pouvoir et d'autorité. Les décisions des autorités canadiennes de relocaliser les Inuits étaient ancrées dans cette attitude paternaliste de vouloir trouver des solutions à l'insécurité alimentaire et la maladie (RCAP, 1996). De plus, la « Qikiqtani Truth Commission » rapporte que dans les années 50, la réaction des autorités canadiennes quant à l'éclosion de la tuberculose chez les Inuits a été de les envoyer sans préavis loin de leurs proches dans des hôpitaux du sud (QIA, 2014).

Ces conditions d'existence particulières rendent tout processus de recherche concernant les Autochtones d'autant plus périlleux pour les chercheurs que ces derniers n'ont pas toujours tenu compte de ces circonstances. Ainsi, la recherche a souvent servi à perpétuer les inégalités envers les peuples autochtones, ce qui a suscité jusqu'à aujourd'hui, un sentiment de méfiance vis-à-vis les chercheurs (Castellano, 2004; Smith, 2012).

3.2 La recherche en milieu autochtone – une chronologie

En effet, cette méfiance provient du fait que les recherches au sujet des Autochtones dans le passé ont longtemps été utilisées comme pratiques colonialistes adoptées par les gouvernements

canadiens. Laidler (2007) soutient que dans le passé, les communautés autochtones ont pu « légitimement s'inquiéter [...] de la nature intrusive des approches de recherche, du manque de participation au niveau local, d'une communication insuffisante avec les chercheurs, de campagnes sur le terrain trop courtes, d'une reconnaissance inadéquate des crédits et des conflits sur la paternité des données » (dans Stewart et Draper, 2011, p. 136). Depuis la colonisation avec l'arrivée des Européens en Amérique, les Autochtones en tant que peuple colonisé sont devenus la cible de nombreuses recherches, les objectifs scientifiques de la société colonisatrice changeant au fil du temps.

Karen Martin (2003) explique que la recherche entourant les Autochtones a connu différentes phases (que je laisserai dans leur terminologie anglophone originale par souci de ne pas dénaturer le contenu de chaque terme; une traduction littérale pouvant souvent modifier le sens des mots): « terra nullius, traditionalizing, assimilationist, early Aboriginal research, recent Aboriginal research » ainsi que les phases de « Indigenist research » (dans Wilson, 2003). Bien que l'ouvrage de l'auteure repose sur le contexte australien, les différentes phases de recherche se prêtent aussi au contexte canadien et mettent en évidence les objectifs de recherche ayant touché les peuples autochtones dans de nombreux pays au fil du temps. D'ailleurs, Shawn Wilson, un universitaire issu de la nation crie d'Opaskwayak dans le nord du Manitoba, a mobilisé cette typologie pour décrire la chronologie des objectifs de recherche au Canada. La première phase (de 1770 à 1900), « terra nullius », la notion que les territoires qu'occupaient les Autochtones étaient inoccupés, cette dernière étant inexistante au Canada comme la Couronne a négocié des traités avec les peuples autochtones, avait pour objectif d'identifier tout ce qui touchait la faune et la flore afin de pouvoir mieux exploiter les ressources du territoire. Au Canada, c'est durant cette même période que le gouvernement a commencé à légiférer le statut des peuples autochtones permettant

ainsi un contrôle plus accru sur ces derniers comme leurs territoires possédaient des ressources bénéfiques au développement économique (Wilson, 2003).

Les chercheurs durant la seconde phase (« traditionalizing » de 1900 à 1940), autant en contexte australien que canadien, avaient pour objectif de créer une typologie des Autochtones selon leurs caractéristiques physiques afin de classer les groupes qui, selon eux, étaient sur le point de disparaître.

Autant en Australie qu'au Canada, la troisième phase de recherche, celle de l'assimilation (de 1940-1970), est ancrée dans la perspective où les gouvernements désiraient trouver des solutions aux « problèmes des Autochtones » et la recherche, en influençant les politiques gouvernementales, permettait ainsi de perpétuer l'hégémonie européenne en contrôlant tous les aspects de la vie des Autochtones, qui, selon eux, nuisaient à leur émancipation.

Dans la phase « early aboriginal research » (de 1970 aux années 90), les Autochtones continuent d'être les objets de recherche et leurs cultures, valeurs et savoirs continuent d'être étudiés avec une perspective occidentale⁴. Cependant, les recherches commencent à emprunter un "Indian focus" parce que c'est devenu « the just thing to do » (Wilson, 2003, p. 167), étant donné la montée du mouvement pour les droits humains.

Depuis les années 90, un changement de paradigme quant aux pratiques de recherche a vu le jour. Durant la phase "recent aboriginal research" (de 1990 à 2000) au Canada, la Commission royale sur les Peuples autochtones a permis de discuter enfin de la situation des Autochtones et de l'impact de la colonisation sur ces derniers. C'est durant cette période que les chercheurs

⁴ Selon Wilson (s.d.), le paradigme de recherche dominant (ou occidental), basé sur une vision eurocentrique du monde, soutient que l'individu est la source du savoir et celui-ci lui appartient. Selon l'auteur, cette vision est très différente de la perspective autochtone, qui soutient que les relations sont au centre de celle-ci. Les relations avec les individus sont importantes comme celles avec l'environnement, le Cosmos et les idées (Wilson, s.d.), démontrant à quel point le paradigme de recherche dominant apparaît réducteur.

commencent à adopter un modèle de recherche collaborative et que les voix des Autochtones se font entendre alors que ces derniers commencent à adopter leur propre perspective autochtone à leurs travaux (Martin 2003; Wilson, 2003).

Toujours selon Martin (2003), nous sommes maintenant entrés dans la phase de la « indigeneity research » qui cherche à développer un paradigme ayant comme objectif la décolonisation des pratiques de recherche pour tous les peuples autochtones à travers le monde (dans Wilson, 2003). Cette décolonisation de la recherche est rendue possible par les nombreux protocoles éthiques développés dans les 20 dernières années et par l'émergence de l'approche de recherche participative en communauté.

Comme Martin (2003) le mentionne, dans les dernières décennies, l'approche participative a pris de l'ampleur avec le désir accru des peuples autochtones au Canada (et peuples autochtones à travers le monde) de se réapproprier la recherche faite à leur sujet. L'approche participative en recherche a pour l'objectif d'identifier les dynamiques de pouvoir en jeu pour ainsi pouvoir les éliminer, ou à tout le moins, les réduire afin que les voix des deux partis puissent se faire entendre. Alors qu'historiquement les différences de pouvoir et de privilège ont longtemps créé une division entre le milieu académique et les communautés, l'approche participative en recherche doit permettre de restaurer graduellement de meilleurs rapports entre les deux partis (Blodgett, Schinke, Smith, Peltier et Pheasant, 2011). Les initiatives des peuples autochtones dans le développement de règles plus strictes quant à la recherche ont placé l'adoption des approches participatives au cœur des processus de recherche avec les bénéfices suivants pour les communautés et les chercheurs : « balancing power, creating a sense of ownership in the research, fostering trust, building capacity, and implementing a culturally appropriate research project in the community » (Castleden, Garvin et Huu-Ay-Aht First Nation, 2008, p. 1398). Ces nouvelles pratiques de

recherche permettent aux populations à l'étude, les communautés autochtones dans le cas présent, de contrôler les recherches au-delà des relations de pouvoir qu'on retrouve typiquement entre les chercheurs et un groupe de participants à la recherche. Malgré les nombreux développements positifs pour la recherche faite en collaboration avec les peuples autochtones, le contexte urbain apporte des défis additionnels aux chercheurs qui ne connaissent pas nécessairement cette réalité complexe retrouvée en ville.

3.3 Les défis de la recherche auprès des Autochtones en milieu urbain

Longtemps maintenus à l'écart dans des régions éloignées, il y a maintenant plus d'Autochtones vivant hors réserve en milieu urbain qu'en réserve. Alors que seulement 6,5% des Autochtones vivaient en milieu urbain en 1951, ils représentaient une majorité (61,1%) en 2016 (Peters, s.d. ; Statistique Canada, 2017). Si plusieurs facteurs peuvent expliquer cet exode vers le milieu urbain, on ne peut ignorer les barrières institutionnelles qui ont longtemps empêché les Premières Nations de migrer librement. En effet, le « pass system », qui obligeait les Premières Nations à avoir une permission pour quitter la réserve, a été effectif à partir de 1885 avant d'être aboli en 1951 (Barron, 1988). C'est à partir de cette année que la migration vers la ville a commencé à être plus importante et n'a fait qu'augmenter depuis. Maintenant qu'ils forment une majorité en ville, on peut imaginer que le nombre de recherches effectuées en ville suivra cette tendance, d'où la nécessité de veiller à l'application de pratiques de recherche adaptées à cette population comme cela se fait dans le cadre des réserves.

Malgré cette constante croissance de la présence autochtone en milieu urbain au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, la recherche s'est longtemps concentrée sur les Autochtones vivant en réserve et en milieu rural. Par exemple, la Commission royale sur les peuples autochtones

(CRPA), qui a été établie après les événements de la crise d'Oka⁵ en 1990 afin d'analyser en profondeur la situation des Autochtones au Canada, offre une compréhension très limitée des enjeux en milieu urbain (Abele et Graham, 2011). De plus, les commissionnaires étaient réticents à discuter de la population urbaine, car cela aurait nécessité de redéfinir ce que représentent les Autochtones, et de mettre davantage l'accent, jusque-là mis sur le milieu rural, sur le milieu urbain (Newhouse, FitzMaurice, McGuire-Adams et Jetté, 2011). La réponse du Cabinet fédéral au rapport de la CRPA, un document de 36 pages publié en 1997, n'a pas davantage porté sur les questions autochtones en milieu urbain; seulement deux paragraphes y étant consacrés (Abele et Graham, 2011).

Dans les années qui suivirent, plusieurs voix ont critiqué ce manque d'attention pour cette population croissante. Par exemple, le rapport « Les possibilités de la recherche autochtone », qui a été préparé en 2002 par le personnel du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) avec les collaborateurs du « Dialogue du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones » a conclu que « la recherche autochtone en milieu urbain est insuffisante [et] que les enjeux urbains ont été négligés » (McNaughton et Rock, 2002, p. 33). Les enquêtes nationales et conférences ciblant les populations autochtones urbaines ne sont que très récentes : la publication du sondage pancanadien *L'étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain* et la conférence « Fostering Biimaadiziwin : A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples » n'ont eu lieu qu'en 2010 et 2011 respectivement (Newhouse et collab., 2011). De plus, la littérature relève une trop grande sous-représentation des Autochtones vivant en milieu urbain dans les différentes études académiques touchant les peuples autochtones; certains groupes comme les Premières Nations vivant en réserve

⁵ La crise d'Oka fait référence à la confrontation entre la communauté mohawk et le gouvernement du Québec lors de l'été 1990. Les Mohawks se sont mobilisés pour contester le prolongement d'un terrain de golf sur les terres d'un cimetière mohawk. Le conflit a même mené au déploiement de l'armée canadienne à Oka (Staggenborg, 2012).

et les Inuits vivant dans le Nord canadien sont plus souvent la cible de recherches que les Métis et les Autochtones urbains (tous groupes confondus) et les jeunes autochtones en milieu urbain sont aussi sous-représentés contrairement aux non-Autochtones (Ning et Wilson, 2012; Wilson et Young, 2008).

Ces lacunes dans la recherche sur les Autochtones peuvent s'expliquer par les défis – de deux ordres essentiellement – liés à leurs conditions d'existence, exacerbées en milieu urbain :

- 1) La mobilité.

Un défi propre à la recherche avec des populations autochtones en milieu urbain est leur grande mobilité (Graham et Peters, 2002). En effet, la mobilité propre aux Autochtones résidant en milieu urbain rend ces derniers plus difficiles à rejoindre que ceux vivant en réserve ou dans les communautés nordiques de l'Inuit Nunangat. En plus des nombreuses opportunités de migration en milieu urbain, il n'est pas rare que les Autochtones ayant migré vers le milieu urbain retournent dans leur réserve au cours de leur vie. Peters et Robillard (2009) indiquent que les réserves peuvent servir comme « safety net » qui permet de protéger les individus plus vulnérables ayant de la difficulté à faire la transition en milieu urbain. Si les conditions difficiles dans les réserves amènent leurs habitants à les quitter, le manque de ressources en milieu urbain et le désir de retrouver les siens les ramènent à celles-ci qui offrent un appui, autant matériel qu'émotionnel, à des gens n'ayant pas l'habitude de vivre en ville et qui se retrouvent donc soudainement isolés (Peters et Robillard, 2009). La migration entre réserve et milieu urbain n'est pas toujours unidirectionnelle au détriment des réserves et milieux ruraux; les gens peuvent circuler entre milieu urbain et milieu rural plusieurs fois dans une vie (Graham et Peters, 2002). Pour les chercheurs, cette migration entre milieu urbain et réserve peut rendre difficile la recherche lorsque celle-ci se concentre uniquement sur les individus vivant en ville sachant que ces individus migrent fréquemment.

Ce mouvement constant (que ce soit entre différentes villes, d'une ville à une réserve ou même à l'intérieur d'une même ville) des individus complique la tâche des chercheurs qui désirent établir une relation avec leurs participants. Souvent, la recherche requiert des chercheurs qu'ils gardent le contact avec leurs participants sur une période de temps prolongée, que ce soit dans le cas d'une étude longitudinale ou pour confirmer certains détails lors de l'analyse de données par exemple. Par conséquent, ce mouvement des individus entre la réserve et le milieu urbain, ou même les mouvements fréquents à l'intérieur d'une même ville, peut rendre la rétention de participants plus difficile.

Un autre élément ajoutant un niveau de difficulté à la recherche auprès des Autochtones en milieu urbain est la surreprésentation des Autochtones au sein de la population itinérante. Or, ceux-ci deviennent difficiles à retrouver parce qu'ils sont très mobiles et possèdent un style de vie beaucoup plus nomade que les individus possédant un domicile fixe. De plus, les itinérants, peu importe le groupe ethnique ou identitaire auquel ils appartiennent, représentent une population hautement vulnérable; plusieurs d'entre eux souffrant de problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou d'alcoolisme (Peters et Robillard, 2009; Anderson et Collins, 2014). La littérature académique concernant spécifiquement les itinérants autochtones se limitant souvent au domaine de la santé publique (Grenier, Ménard-Dunn et Laliberté, 2018), la présente thèse offrira une compréhension plus spécifique de la réalité de cette population et se penchera sur leurs expériences de recherche et leur point de vue de celle-ci sans égard à un domaine en particulier, ce qui a été rarement fait dans le passé. L'étude de cas de ces participants autochtones, tous se trouvant à risque d'itinérance, permettra de jeter un regard précis à l'égard de la recherche auprès d'un groupe particulièrement précaire socioéconomiquement afin de comprendre leurs attentes face à celle-ci. Comme les Autochtones sont surreprésentés au sein de la population itinérante au Canada, il

faudrait que les chercheurs puissent comprendre les défis additionnels qui les attendent en travaillant avec cette population afin qu'ils puissent adapter leurs pratiques de recherche en conséquence.

2) la diversité culturelle.

Un second défi qui est difficile à gérer pour les chercheurs collaborant avec les communautés autochtones urbaines est la grande diversité culturelle entre nations. Les Autochtones résidant en milieu urbain n'appartiennent pas à une nation autochtone précise ; tous les groupes (Indiens inscrits, Métis, Inuits, Indiens non inscrits) peuvent y résider. Étant donné l'hétérogénéité des populations autochtones à travers le pays, l'identité des communautés autochtones en milieu urbain varie selon la ville et nous devons éviter de généraliser les expériences de tous les Autochtones vivant dans ce milieu (Environics Institute, 2010; Thurston, Oelke et Turner, 2013). Il est donc essentiel que les chercheurs puissent appréhender cette diversité sans tomber dans le piège d'utiliser une approche « panindienne », qui conçoit une image homogène des Autochtones (Lawless, 2015, p. 392). Par exemple, ce désir des Autochtones de ne pas être homogénéisés est visible à travers leur choix de méthodologie, car celui-ci est influencé par la situation géographique, la langue, la culture, le savoir de chaque nation (Braun et collab., 2014). Par exemple, pour certains groupes autochtones, les rêves sont une véritable source d'information alors que ce n'est pas le cas pour d'autres groupes (Kovach, 2009, dans Braun et collab., 2014). Une approche « panindienne » irait justement à l'encontre de cette réalité où chaque communauté autochtone opte pour une méthodologie de recherche représentant sa culture, région et savoir uniques. Comme les recherches peuvent être influencées par ces différents éléments, on se doit d'étudier comment les chercheurs négocient avec cette diversité qu'on retrouve en ville en

sachant que des individus de différentes nations et régions se trouvent sur le même terrain de recherche.

Cette diversité culturelle, reflétée dans la méthodologie de recherche, se traduit aussi par une structure organisationnelle différente que celle qu'on retrouve en réserve. Par exemple, plusieurs organisations existent pour faciliter la transition des Autochtones en milieu urbain et offrent plusieurs services et programmes adaptés aux besoins de leurs membres. Ces organisations travaillent pour les communautés urbaines, et doivent donc pouvoir être inclusives de tous les groupes présents en ville. Bien que certaines organisations ciblent certains groupes en particulier, comme les centres pour les Inuits ou les Métis, d'autres accueillent tous les individus issus des peuples autochtones, comme les centres d'amitié autochtones. En ouvrant leurs portes à tous ces individus, ces organisations doivent naviguer avec le fait que plusieurs individus issus de différents groupes et nations ne possèdent pas tous les mêmes traditions, valeurs ou langues. Ceci représente également un défi pour les chercheurs, car ceux-ci doivent reconnaître que plusieurs participants, souvent recrutés à travers ces organisations, peuvent avoir des valeurs et perspectives différentes, et doivent donc tenir compte de cette hétérogénéité afin d'éviter de rapporter une expérience unique ou créer des hiérarchies entre groupes.

Comme la population autochtone réside maintenant majoritairement en milieu urbain, la recherche devra se tourner de plus en plus vers ce milieu pour s'assurer que leurs problématiques soient étudiées, d'où l'importance d'adopter des pratiques de recherche adaptées au milieu urbain. Afin d'apaiser la méfiance des communautés autochtones à l'égard des chercheurs et pour offrir des stratégies à ces derniers pour que les pratiques de recherche soient plus respectueuses, de nombreux protocoles éthiques ont été développés dans les dernières années.

3.4 Protocoles et principes éthiques en contexte de recherche auprès des Autochtones

Ces protocoles sont issus de différentes institutions : le gouvernement canadien qui gère la recherche concernant différents groupes et qui doit donc composer avec les intérêts divergents de différents groupes, et les communautés autochtones ont aussi de leur côté créé leurs propres protocoles éthiques afin que leurs valeurs et visions du monde puissent être représentées et respectées par les chercheurs tout au long du processus de recherche. Au-delà de ces protocoles, les principes éthiques tels que le respect de la communauté et la restitution des résultats sont aussi essentiels à toute recherche faite en milieu autochtone.

3.4.1 Protocoles éthiques mis en place par le gouvernement canadien

L'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC), créé par le conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), le conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), repose sur trois principes fondamentaux : le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice. Ensuite, chaque chapitre de l'EPTC discute de différents principes fondamentaux et applicables à toute recherche comme, entre autres, le consentement, la confidentialité et l'anonymat qui sont essentiels à toute recherche éthique.

a. Principe d'anonymat : pas universellement accepté

Alors que le principe d'anonymat est reconnu par les comités éthiques à travers le Canada comme un standard éthique, plusieurs individus issus des communautés autochtones désirent être identifiés. Pour plusieurs communautés, la notion de protection des individus est ancrée dans un désir paternaliste et imbu de pouvoir; ce principe de protéger l'anonymat des participants servirait donc à renier le désir d'autodétermination des peuples autochtones (Smith, 2012; Svalastog et Eriksson, 2010). Il ne faut pas oublier que ceux-ci ont longtemps été sans pouvoir face aux

chercheurs et beaucoup désirent maintenant se réapproprier leur savoir en étant identifiés dans les publications des chercheurs, ce qui démontre à quel point la perspective dominante des comités d'éthique (ici que l'anonymat des individus est un des principes centraux d'une recherche soi-disant « éthique ») ne reflète pas toujours la vision qu'ont les Autochtones de la recherche (Castleden, Morgan et Lamb, 2012; Svalastog et Eriksson, 2010).

b. Consentement volontaire et éclairé : le danger d'influencer les plus vulnérables

Un autre principe fondamental de l'éthique en recherche est le consentement volontaire et éclairé des participants. Plusieurs auteurs (Dubois-Flynn, 2012; Kovach, 2009; Schnarch, 2004) soulignent à quel point les Premières Nations ont souvent été mal informées et utilisées par les chercheurs afin d'obtenir des données. De plus, ce consentement soi-disant volontaire peut être affaibli s'il y a manipulation ou influence induite (c'est-à-dire lorsque la personne faisant le recrutement est en position d'autorité par rapport aux participants), coercition ou s'il y a recours à des incitations définies comme « toute offre faite au participant [...] en échange de sa participation à la recherche » (EPTC2, 2014, p. 29). Ces facteurs doivent particulièrement être pris au sérieux lorsque la recherche se fait avec des individus en situation précaire, car il est possible qu'une modeste incitation (comme une somme d'argent par exemple) pousse ces individus à courir des risques « qu'ils ne prendraient pas autrement » (EPTC, 2014, p. 58). Étant donné que les itinérants, autochtones ou non, sont sans doute l'une des populations vulnérables les plus susceptibles d'accepter de participer en retour d'une somme d'argent, il devient primordial qu'on puisse réfléchir à comment gérer une telle situation spécifiquement en contexte de recherche autochtone celui-ci étant historiquement particulièrement chargé en matière de problèmes éthiques. Ce dilemme que posent les compensations en contexte de recherche auprès de populations vulnérables sera discuté plus loin.

On ne peut pas non plus supposer que les participants soient toujours en accord avec les décisions de la communauté et donc, nous devons tout de même considérer leur consentement individuel. Des chercheurs soulignent leurs difficultés à négocier entre les droits de la communauté et les droits individuels des membres de la communauté (Boffa, King, McMullin et Long, 2011; Bull, 2010; Mitchell et Baker, 2005). Lorsque la recherche se fait dans une réserve, le consentement de la communauté doit être donné par le conseil de bande, qui inclut le chef de bande et plusieurs conseillers, pour que les chercheurs aient d'abord accès au terrain. En milieu urbain, obtenir le consentement à l'échelle de la communauté peut être plus complexe parce que celle-ci n'est pas représentée par un groupe précis qui a le mandat de parler au nom de la communauté. (Flicker et Worthington, 2012). Ce besoin de porter une attention particulière autant au consentement individuel qu'au consentement de la communauté est un élément spécifique au contexte de recherche en milieu autochtone.

c. Les lacunes de l'EPTC2 de 2010

La deuxième édition de l'EPTC (EPTC2), publiée en 2010, 12 ans après la publication de la première édition, fait d'importants progrès concernant les recherches auprès des populations autochtones en consacrant un chapitre entier et 33 pages à ce sujet. Ce chapitre explique comment les chercheurs devraient agir en différentes situations et définit certains concepts essentiels à la recherche auprès des Autochtones.

En théorie, l'EPTC2 respecte la juridiction des communautés autochtones et encourage les chercheurs à utiliser des « community-based approaches » afin que le processus de recherche soit bidirectionnel (Castleden, Morgan et Lamb, 2012). Par contre, en pratique, le document ne permet pas de guider les chercheurs lorsqu'un protocole éthique provenant d'une communauté est en contradiction avec un comité d'éthique de la recherche (CÉR) institutionnel. Une telle situation

conduit à un dilemme parce que si le chercheur décide de se plier au protocole des partenaires autochtones, il peut risquer sa carrière, perdre son financement et de leur côté, les communautés risquent de perdre une opportunité de recherche qui leur serait bénéfique. Étant donné les risques, il semble que la juridiction des partenaires autochtones reconnue par l'EPTC2 n'est en réalité que symbolique alors que les protocoles universitaires des CÉR retiennent tout le pouvoir dans le processus d'approbation de recherche (Stiegman et Castleden, 2015). Malgré les efforts apparents des institutions de recherche pour inclure les communautés autochtones dans le processus de recherche, il semble avoir une réticence de leur part d'adapter leurs procédures pour tenir compte des protocoles des communautés autochtones.

Bien qu'une population itinérante soit considérée comme une population vulnérable, et donc, pourrait se sentir contrainte de participer aux recherches, l'EPTC2 concernant la recherche avec les êtres humains ne contient pas de chapitre portant spécifiquement sur ce groupe. L'EPTC2 fait mention des populations « vulnérables » de manière générale sans différencier ces différentes populations vulnérables. Cependant, en 2004 le gouvernement du Canada, à travers son « initiative nationale pour les sans-abris », a développé des lignes directrices pour mener une recherche avec des sans-abris, et l'université York à Toronto a aussi développé ses propres lignes directrices en matière de recherche faite avec des itinérants (York University, s.d.). Ces lignes directrices reconnaissent la marginalisation dont sont victimes les itinérants et soulignent que les chercheurs devraient considérer des protections supplémentaires pour s'assurer que cette population vulnérable soit protégée des risques potentiels de la recherche. Si la recherche auprès de la population autochtone et de la population itinérante incite les chercheurs à la prudence dans les deux cas, la recherche avec une population itinérante non autochtone n'est pas politisée ni historiquement chargée comme la recherche ciblant les Autochtones. Par conséquent, il est

important de comprendre comment les chercheurs sont à même de gérer cette double vulnérabilité, soit le contexte fragile qu'est la recherche avec les Autochtones et la vulnérabilité des individus se trouvant en situation d'itinérance.

3.4.2 Protocoles éthiques développés par les communautés autochtones

En réponse à la conceptualisation plus générale de l'éthique présente dans l'EPTC2, les communautés autochtones ont établi leur propre cadre de recherche, les principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession).

Ils constituent un cadre permettant aux Autochtones de s'approprier la recherche et les données les concernant. L'objectif de ces principes est d'appliquer l'autodétermination en contexte de recherche (Kovach, 2009; Schnarch, 2004). Cette approche correspond aux objectifs de décolonisation que les populations autochtones tentent de reproduire. Ces quatre principes signifient que :

« les renseignements recueillis au sujet des Premières Nations sont la propriété collective des communautés des Premières Nations; les Premières Nations ont l'autorité de désigner les personnes qui contrôleront les recherches qui les concernent ou qui prendront des décisions à l'égard de ces dernières; des critères d'accès aux renseignements recueillis lorsqu'ils sont conservés à l'extérieur de la communauté seront déterminés et l'accès à ces renseignements lorsqu'ils sont détenus par la communauté ou par ses représentants sera géré; les registres actuels seront en la possession des communautés ou de leurs représentants désignés » (Schnarch, 2004, dans Castellano, 2004, p. 109).

Kovach (2009) et Schnarch (2004) indiquent que ces principes peuvent être appliqués à toute la population autochtone même s'ils ont été initialement pensés pour les communautés vivant en réserve. De son côté, Lawless (2015) souligne que ces quatre principes PCAP sont plus difficilement applicables lorsque la recherche se fait avec des Autochtones résidant en milieu

urbain, car ils forment un groupe beaucoup plus diversifié et hétérogène que ceux vivants en réserve.

Tenant de répondre au manque d'attention portée par les chercheurs au sujet des Autochtones en milieu urbain, des organisations ont développé différents réseaux de recherche dans les dernières années. Par exemple, en 2007, l'Association des Centres d'amitié (ANCA) et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ont créé ensemble le Réseau de connaissances des Autochtones en milieu urbain (RCAU, 2014). De son côté, Québec a créé en 2009, en partenariat avec le réseau de chercheur DIALOG et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, l'alliance de recherche ODENA (ODENA, 2016). En 2012, l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres a créé l'USAI (Utility, Self-voicing, Access, et Inter-Relationality) (OFIFC, 2012). En 2018, Inuit Tapiriit Kanatami, l'organisation nationale représentant les Inuits au Canada, a publié « La stratégie nationale inuite sur la recherche » à l'attention des gouvernements et institutions de recherche. Le document indique que les chercheurs désirant mener une recherche sur le territoire de l'Inuit Nunangat doivent obtenir les licences et permis appropriés, chaque région inuite régissant la recherche à leur manière (ITK, 2018).

3.4.3 Participation et respect de la communauté

Un autre thème au centre de la problématique du rapport à la recherche entre chercheurs et communautés autochtones est l'importance d'impliquer ces dernières dans le processus de recherche. Alors que les chercheurs ont longtemps utilisé les communautés autochtones sans respecter leur intégrité culturelle comme il a été mentionné précédemment, la collaboration avec la communauté est un autre aspect de la recherche qui revient souvent dans la littérature. En impliquant les membres de la communauté dans la recherche, ceux-ci permettent de diriger le processus de recherche en adoptant des méthodes respectant leur culture, comme des cercles de

partage (« sharing circles »), des ateliers ou des « storytelling circles » ce qui permet donc de créer une meilleure réciprocité entre chercheurs et participants (Baskin, 2005; Bassendowski, Petrucka, Smadu, Roger Redman et Bourassa, 2006). Il est aussi important que les chercheurs restent en contact avec les participants parce qu'ils doivent s'assurer que leurs interprétations des résultats respectent la pensée des participants (Menzies, 2001; Pulpan et Rumbolt, 2008). Des participants autochtones ayant déjà participé à des études expliquent que créer des relations authentiques entre la communauté et les chercheurs permet à ces derniers de bien comprendre les préoccupations de la communauté et ainsi répondre à leurs préoccupations de manière appropriée (Lambert, 2014; Bull, 2010).

Le rôle des aînés ne doit pas être sous-estimé dans ce contexte particulier de recherche; plusieurs auteurs ont souligné l'importance d'inclure ces individus, hautement respectés par leur communauté, dans le processus de recherche. Dans la culture autochtone, les aînés sont les personnes qui « possèdent le plus de connaissances sur la réalité physique et spirituelle [et] l'enseignement et la pratique des cérémonies » (Castellano, 2004, p. 101). Le rôle des aînés autochtones est essentiel, car ceux-ci, en gardiens des savoirs, permettent le respect des protocoles éthiques en plus de créer un pont entre les pratiques autochtones et occidentales (Flicker et collab., 2015; Lambert, 2014).

3.4.4 Restitution et dissémination des résultats

Un autre élément éthique central à toute recherche collaborative est la manière dont les résultats sont restitués à la communauté à l'étude. De nombreux participants autochtones ont longtemps critiqué le manque de retours après la visite des chercheurs (Ball et Janyst, 2008). Si on considère à quel point les Autochtones ont été l'objet de recherches dans le passé jusqu'à aujourd'hui, ce manque de retours s'avère donc particulièrement problématique. Disséminer les

résultats permet de clarifier le processus de recherche à des individus qui ont sans doute souvent été au centre de ce processus sans jamais avoir la chance de comprendre comment celui-ci opère (Stewart et Draper, 2011). Par exemple, la communauté inuite de Nain, située dans la région de Nunatsiavut (la région inuite de la province du Labrador), soulève le manque de restitution après la collecte de données; moins de la moitié des participants interviewés ont déclaré avoir un souvenir quelconque de dissémination de la part des chercheurs (Pufall et collab., 2011). Lorsque questionnés sur la manière la plus efficace de restituer les résultats, plusieurs participants ont suggéré une journée porte ouverte (« open house ») afin de permettre aux chercheurs de discuter avec la communauté dans un environnement plus informel alors que des rencontres formelles sont à éviter, celles-ci ne permettant pas aux membres de la communauté de réellement communiquer avec les chercheurs. De plus, la radio peut être un moyen efficace de disséminer les résultats. Présenter les résultats dans un blogue sur Internet, sur des pamphlets et « posters » en utilisant un langage accessible s'est avéré particulièrement utile aussi (Stewart et Draper, 2011; Tondue et collab., 2014). Ceci étant dit, malgré les critiques, des participants ont aussi reconnu une amélioration dans la dernière décennie quant à la restitution de recherche (Pufall et collab., 2011).

Minkler (2004) indique que la restitution des résultats aux communautés permet de renforcer le lien de confiance face aux participants et augmente le désir des communautés de participer. Stewart et Draper (2011) concluent que la dissémination des résultats est essentielle à tout processus de recherche afin de « développer et préserver des relations riches avec les groupes autochtones » (p. 136). Les auteurs démontrent aussi que la communauté s'est montrée très intéressée à la dissémination étant donné que celle-ci ne se fait pratiquement jamais. Tenant compte de l'intérêt pour la restitution et de son impact sur la mise en confiance auprès des

communautés à l'étude, l'absence de restitution pourrait-elle alors créer, voire maintenir un sentiment de méfiance?

Si on tient compte du fait que presque la totalité de la littérature concernant le manque de restitution concerne les communautés en réserve ou dans les communautés nordiques, il devient important d'étudier la situation des restitutions envers les participants autochtones en milieu urbain parce qu'ils représentent une population difficile à appréhender compte tenu de leur grande mobilité comme il a été mentionné précédemment.

MacKenzie, Christensen et Turner (2015) concluent qu'une communauté, peu importe le lieu où elle réside, est hétérogène et les chercheurs se doivent donc de disséminer les résultats aux différents acteurs en utilisant différentes approches afin de s'assurer que les besoins des différents acteurs soient rencontrés. Les chercheurs devraient présenter leurs recherches de préférence avec des supports visuels, utilisant un langage accessible à différents publics, afin de favoriser une meilleure compréhension de la complexité des recherches.

Somme toute, bien qu'il existe différents protocoles éthiques ainsi qu'une importante littérature concernant les différents enjeux éthiques et méthodologiques en recherche auprès de populations autochtones, ces enjeux touchant spécifiquement les individus autochtones vivant en milieu urbain ont été beaucoup moins étudiés dans le passé. Et même si l'EPTC2 fait mention des populations vulnérables, la situation dans laquelle se trouvent les itinérants n'est pas abordée de façon spécifique ce qui pourrait empêcher les chercheurs de gérer leur terrain de recherche avec la sensibilité demandée par ce groupe particulièrement vulnérable qu'est la population itinérante autochtone. L'un des objectifs de la présente recherche sera de comprendre comment les chercheurs travaillant avec des communautés autochtones négocient leur terrain en milieu urbain comme celui-ci présente des défis différents de ceux qu'on pourrait retrouver en réserve ou au

Nord. ; nous tenterons d'analyser l'impact que la spécificité du milieu urbain a sur les pratiques de recherche. Un autre objectif de la recherche est de pouvoir connaître les attentes des participants concernant leur décision d'accepter de prendre part aux études malgré une méfiance à l'égard des chercheurs. En ayant une meilleure compréhension de leur vécu et des raisons motivant les individus à participer, nous pourrons constater les décalages possibles entre les attentes des participants et celles des chercheurs, ce qui nous permettra ensuite d'ouvrir le dialogue quant à la possibilité d'adapter les pratiques de recherche pour ce groupe spécifique.

Chapitre 4 : Encadrement théorique et conceptuel

La recherche étant inscrite dans un passé colonial où celle-ci a longtemps été utilisée comme outil afin de juger et contrôler les populations autochtones, l'approche postcoloniale permettra d'examiner les pratiques de recherche récentes en considérant précisément l'effet du colonialisme sur le milieu de recherche. La théorie postcoloniale favorise la réflexivité des chercheurs permettant ainsi une approche critique dans leur posture théorique ainsi que dans l'éthique de leurs pratiques de recherche.

4.1. La théorie postcoloniale et la recherche auprès des peuples autochtones

4.1.1 Complexité et critique de la théorie postcoloniale

Le courant théorique postcolonial a été développé dans la seconde moitié du 20^e siècle et plusieurs identifient *Orientalism*, publié en 1978 par Edward Saïd, comme étant l'œuvre ayant permis la fondation des théories postcoloniales (Kapoor, 2002; Mbembe, Mongin, Lempereur et Schlegel, 2006). Saïd explique que l'hégémonie européenne permet de perpétuer et légitimer les idées véhiculées par l'Europe quant au fait que cette dernière est supérieure à l'Orient soi-disant « arriéré » (s.d., p. 15). Le courant postcolonial cherche justement à critiquer cette supériorité permettant à l'Occident de maintenir constamment le pouvoir sur « l'Autre » (Saïd, s.d., p. 15). C'est à travers celle-ci que le monde autochtone a été représenté par l'Occident dans le passé et c'est sous cette perspective que les peuples autochtones ont été catalogués et étudiés (Smith, 2012), ce qui n'a servi qu'à les marginaliser davantage.

Selon l'œuvre de Saïd, la recherche universitaire est au centre de la production intellectuelle et culturelle de l'Occident (Saïd, 1995, dans Kapoor, 2002). Or, les pratiques de recherche en milieu autochtone, l'objet de cette recherche, se situent dans cette problématique puisque celles-ci sont développées dans le milieu universitaire. Par conséquent, la théorie

postcoloniale constitue une approche pertinente pour appréhender comment l'expérience coloniale influence la recherche encore aujourd'hui et à quelles conditions l'objectif de décolonisation pourra être atteint.

Les auteurs de "The empire writes back" (Ashcroft, Griffiths et Tiffin, 1989, dans Childs et William, 2014, p. 3) clarifient que cette approche se concentre sur « all the culture affected by the imperial process from the moment of colonisation to the present day » et ne réfère pas à l'époque de l'après-indépendance des nations autrefois colonisées, comme le terme « postcolonial » pourrait le laisser croire. À ce propos, Linda Smith (2012) émet son désaccord avec ce terme justement parce que l'héritage, voire certaines pratiques du colonialisme, reste toujours présent alors que plusieurs auteurs autochtones se questionnent sur la validité d'utiliser cette perspective théorique concernant les problématiques touchant les Autochtones en rappelant qu'ils ne sont toujours pas libérés de l'emprise du passé colonial (Getty, 2010). Dans la littérature postcoloniale, le Canada est discuté en tant que nation ayant été autrefois colonisée, mais la particularité de la situation des peuples autochtones au Canada est qu'ils ont été victimes de nombreuses pratiques coloniales de la part du Canada après que celui-ci soit devenu une nation indépendante.

Dans un même ordre d'idée, une critique soulevée par Young (2012) est le fait qu'un angle des enjeux autochtones continue d'être ignoré par la théorie : le « settler colonialism », le type de colonialisme où les colons dépossèdent les habitants d'un territoire en s'y installant. Le récit d'émancipation qu'offre le courant postcolonial est plus difficile d'accès pour les populations autochtones parce que la libération du Canada de l'emprise coloniale britannique a mené à leur dépossession et relocalisation (Young, 2012). Pour les peuples autochtones, l'émancipation des

Canadiens face à l'Empire britannique a même mené à une plus grande injustice à leur endroit, subissant les politiques oppressantes et assimilationnistes des gouvernements canadiens successifs.

Ces critiques rendent ainsi la théorie postcoloniale de plus en plus illégitime, celle-ci s'inscrivant en quelque sorte dans la continuité du colonialisme puisque reposant sur des prémisses occidentales et eurocentrées. C'est ainsi que Marie Battiste (2000) distingue cette dernière du savoir postcolonial autochtone, qui, pour sa part, est ancré « in indigenous epistemologies and is concerned with developing knowledge based on indigenous ways of knowing, indigenous worldviews, and indigenous research processes » (dans Browne, Smye et Varcoe, 2005, p. 23). Au-delà de la critique que la théorie postcoloniale est issue d'une perspective eurocentrique, Battiste (2000) soutient qu'opter pour la pensée postcoloniale autochtone est essentiel afin de combattre et réagir aux multiples circonstances et formes d'oppression et des diverses stratégies de marginalisation (p. xxi, dans Browne et collab., 2005, p. 24). La perspective postcoloniale autochtone s'est développée justement parce que la théorie postcoloniale eurocentrique ne pouvait adéquatement saisir toutes les complexités du colonialisme (Battiste, 2000) et constitue un excellent exemple de tentative par les Autochtones de se réappropriier la recherche faite à leur égard dans les dernières années.

Donc, plusieurs auteurs, autochtones et non-autochtones, se posent la question : la décolonisation des nations a-t-elle réellement eu lieu? Est-elle même en cours? Le concept de post-colonie représente-t-il réellement le renouveau que le processus de décolonisation tente d'apporter? Dans son ouvrage *La République et l'impensé de la « race »*, Achilles Mbembe donne partiellement raison aux critiques anti-impérialistes qui sont en désaccord avec l'idée que la décolonisation des nations a permis de redonner un nouveau souffle aux peuples autrefois colonisés. Pour ces critiques, qu'il soit question de colonie et de post-colonie, « il s'agit du même

théâtre, des mêmes jeux mimétiques, avec des acteurs et des spectateurs différents certes, mais avec les mêmes convulsions et la même injure » (Mbembe, 2005, p. 142). L'influence coloniale reste ancrée dans l'histoire et la culture d'une nation s'étant soi-disant défaite de l'emprise du peuple colonisateur. Comme Smith (2012) le soulève, les régimes coloniaux peuvent bien quitter physiquement le territoire laissant croire à la disparition de leur pouvoir sur ceux autrefois colonisés, cela ne marque pas la fin du colonialisme pour autant: les institutions et l'héritage du colonialisme restent. Dans le cas des Autochtones au Canada, le contexte est d'autant plus difficile à négocier considérant que le peuple colonisateur n'a pas quitté le territoire. Comme Mbembe (2005) le souligne, « toute puissance dans le monde est soucieuse de ses intérêts idéologiques, stratégiques, commerciaux et économiques » (p. 143). Or, une décolonisation sincère et complète signifierait la perte du privilège et pouvoir que les nations possèdent face aux peuples colonisés pour le redonner à ces derniers ce qui conduit celles-ci à résister face à un tel mouvement par divers moyens.

Ce même constat pourrait être fait dans le monde de la recherche. Alors que les institutions universitaires possèdent leur propre code d'éthique, on peut se demander à quel point ces protocoles respectent les valeurs autochtones et cette relation de nation à nation qui est devenue l'objectif à atteindre afin de réconcilier la société canadienne et les communautés autochtones. À travers leurs protocoles, les institutions cherchent-elles réellement à établir une relation respectueuse et éthique entre les communautés autochtones et ses chercheurs ou cherchent-elles simplement à respecter un code qui est devenu une simple norme à respecter pour avoir accès à leur terrain de recherche? Alors qu'il y a effectivement eu beaucoup de changements dans les pratiques de recherche ces dernières années, nous sommes en droit de nous demander jusqu'à quel point, malgré ce progrès, les pratiques de recherche continuent d'être influencées par un passé

colonial où le contrôle du processus de recherche reste essentiellement détenu par les non-Autochtones.

L'objectif sous-jacent à l'approche postcoloniale ne consiste pas uniquement à vouloir critiquer les règles, mais également à un désir de les changer. Mbembe précise dans un entretien que « le souci de réconciliation à lui seul ne peut guère se substituer à l'exigence radicale de justice » (Mbembe et collab., 2006, p. 128). Comme les peuples colonisés ont longtemps été opprimés et ont été traités injustement pendant des décennies, il faut que les sociétés désirant réellement se réconcilier passent de la parole aux actes : il faut que justice soit rendue pour que ces peuples autrefois colonisés puissent s'émanciper. Donc, malgré ce désir très clair de la part de la société non autochtone de se réconcilier avec les peuples autochtones au Canada, et ce dans plusieurs sphères, il faut que justice soit faite, c'est-à-dire que ce doit être accompagné de mesures concrètes. Par exemple, la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) au Canada a permis de constater les répercussions des nombreuses pratiques opprimantes dont les peuples autochtones ont été victimes, la société se doit aussi de mettre en pratique les changements qui permettront aux communautés autochtones de se délivrer de cet héritage dont on continue de voir des répercussions à ce jour (McGregor, 2018). Si la recherche a effectivement fait des progrès au niveau éthique, nous devons continuellement nous questionner sur le réel état de ces progrès en milieu académique.

4.1.2 Décolonisation et éthique de la recherche

Dans le domaine de la recherche, un changement de discours s'est effectivement opéré dans les dernières années quant à l'importance de décoloniser les méthodologies. Il devient donc important d'examiner à quel point les chercheurs matérialisent ce nouveau discours dans l'élaboration de leurs pratiques de recherche, notamment les méthodologies mises en œuvre. Dans l'esprit de la CVR, pour que justice soit faite, il faudrait donc que les pratiques de recherche se

délivrent de cet héritage colonial sur lequel elles ont été originellement établies. Malgré tous ces efforts et ces changements au niveau institutionnel autant instaurés par le gouvernement fédéral, grâce entre autres à la deuxième version de l'EPTC, que par les nouveaux protocoles développés par les communautés autochtones, les CÉR favorisent-ils réellement l'émancipation des peuples autochtones en leur permettant de contrôler les recherches les concernant comme bon leur semble ou continuent-ils de reproduire des structures coloniales nuisant à leur autodétermination? En relatant leurs expériences avec les CÉR d'une université ainsi que le comité d'éthique de la nation autochtone avec laquelle ils collaboraient simultanément, Stiegman et Castleden (2015) concluent que les CÉR universitaires continuent d'être le standard rendant la recherche possible alors que le pouvoir des CÉR des nations autochtones semble n'être que symbolique étant donné que la recherche ne peut se faire sans l'approbation de l'institution universitaire démontrant ainsi les grandes limitations de cette nouvelle ère de décolonisation en recherche. Les règles déontologiques des CÉR universitaires semblent primer sur les règles éthiques visant à respecter les valeurs autochtones. En cette nouvelle ère qui se veut décolonisatrice, les institutions universitaires sont amenées à adopter un nouveau paradigme qui inclurait les savoirs et valeurs autochtones de manière systémique. D'ailleurs, dans son rapport, la CVR (2015) lance un appel à l'autochtonisation des universités et des collèges ce qui demanderait « des efforts conscients [...] pour intégrer les peuples autochtones, leurs philosophies, leurs connaissances et leurs cultures dans les plans stratégiques, les rôles de gouvernance, l'élaboration et l'examen des programmes d'études, la recherche et le perfectionnement professionnel » (dans ASEUCC, 2018, p. 5). Malgré cet appel à l'autochtonisation du milieu universitaire, et à la lumière de ce que Stiegman et Castleden (2015) ont décrit, l'intégration des peuples autochtones au sein des universités est-elle suffisante pour transformer les rapports de force présents au sein de ces institutions?

Alors que l'éthique et la déontologie sont deux concepts essentiels en recherche, il ne faut pas les confondre. Bégin (2011) explique la différence entre ces deux concepts ainsi : « Le code de déontologie est un des mécanismes mis en place pour garantir au public que le professionnel agira de façon compétente et intègre [et] le défaut de s'y conformer entraîne une sanction » alors que le concept d'éthique fait référence « à la capacité de réflexion et à l'autonomie des agents qui devraient dès lors être en mesure de choisir les actes qu'ils poseront en fonction des valeurs que ces comportements incarnent » (p. 43). Dans le cas présent, une recherche respectant les principes des CÉR universitaires, qui relèvent davantage de la déontologie, n'est pas nécessairement toujours alignée envers les principes éthiques propres aux populations à l'étude.

Les chercheurs ont beaucoup à perdre (comme leur financement ou mettre leur carrière en danger) s'il s'avère qu'il y a eu faute déontologique lors du processus de recherche (Stiegman et Castleden, 2015). Ces risques laissent croire que les chercheurs seront évidemment vigilants afin de s'assurer que leur recherche respecte les normes imposées par les CÉR de leurs institutions de recherche. Cela étant dit, une recherche respectant les règles déontologiques peut ne pas être éthique pour autant. Le pouvoir de la structure universitaire tel que décrit par l'expérience de Stiegman et Castleden (2015) démontre que cette idée de vouloir constamment minimiser les facteurs de risque du terrain de recherche, souvent pour éviter de se faire sanctionner, est plus importante que le désir de respecter les valeurs des communautés autochtones. Les chercheurs se doivent de respecter les CÉR universitaires même si leurs recommandations vont à l'encontre de celles formulées par les communautés démontrant ainsi que cette idée de décolonisation des méthodologies, pourtant encensée dans le monde de la recherche, est souvent limitée par les structures coloniales déjà existantes au sein des universités.

Le contexte néo-libéral accru de ces dernières années a rendu les chercheurs de plus en plus dépendants du financement externe auquel l'accès, une fois ce financement accordé, dépend de l'obtention du certificat d'approbation éthique délivré par les CÉR, rendant leur consultation un passage obligé plutôt qu'un processus légitime servant à protéger les intérêts de la population au cœur de la recherche (Guta, Nixon et Wilson, 2013). Dans ce cas, on peut questionner cette volonté affichée par la communauté de chercheurs de respecter et encourager l'autodétermination des peuples autochtones en contexte de recherche alors que l'expérience sur le terrain montre la difficulté pour les communautés autochtones d'être considérées de manière respectueuse par les institutions de recherche.

Dans un même ordre d'idée, la tendance des chercheurs non autochtones à imposer leurs approches méthodologiques et conceptuelles relativement à leur objet d'étude — une pratique n'étant pas unique au contexte autochtone — « nie la capacité d'action, d'implication et de réflexion des sociétés ou groupes visés dans les recherches » (Gentelet, 2009, p. 145). Encore une fois, opter pour les approches provenant du groupe dominant (soit les non-Autochtones) ne fait que reproduire les idées de ces derniers alors que le point de vue des Autochtones, ceux qui devraient, en principe, bénéficier de la recherche tout en leur permettant de s'affirmer en tant que nation, est relégué comme une perspective de second ordre. Adopter une méthodologie qui respectera les valeurs autochtones tout en reconnaissant leur conception de l'éthique, au-delà du respect des règles déontologiques, devient alors primordial. Les outils théoriques et méthodologiques devraient favoriser le respect des valeurs éthiques de la communauté à l'étude, or, la conception purement déontologique de l'éthique que semblent entretenir les CÉR contrevient à ce respect auquel à droit la population à l'étude.

Gentelet (2009) souligne aussi qu'étant donné que les Autochtones n'ont pas la même conceptualisation de différents concepts comme l'univers, l'environnement ou le temps, l'interprétation des chercheurs non autochtones, malgré toutes leurs connaissances, ne pourra jamais être totalement authentique. Gentelet (2009) explique que pour un chercheur non autochtone, une alternative sera de réinterpréter ces concepts selon son point de vue, c'est-à-dire utilisant des termes « moins complexes à saisir pour les chercheurs non autochtones » (p. 146). Cette alternative, qui pourrait être perçue comme une solution à la complexité de certaines conceptions autochtones, conduit cependant à choisir entre l'audience autochtone ou non-autochtone. On pourrait être alors porté à douter de la valeur du travail fait par des chercheurs non autochtones, qui ne possèdent pas la même vision que leurs compatriotes autochtones, ce qui devient dangereusement réducteur si on considère les nombreuses études effectuées par ceux-ci. Michael Menzies (2001), un anthropologue autochtone, soutient que les chercheurs non autochtones ne doivent pas être empêchés de faire de la recherche touchant les enjeux autochtones, mais que ceux-ci devraient toujours adopter une approche visant à décoloniser la recherche. Cette disparité entre chercheurs autochtones et non-autochtones quant à leur interprétation et conceptualisation de différents concepts soulevée par Gentelet (2009) peut donc être grandement réduite quand les deux groupes collaborent, d'où l'importance de créer des partenariats. En considérant que les pratiques de recherche ont mobilisé des outils perpétuant le colonialisme dans le passé, la théorie postcoloniale nous permettra d'analyser les pratiques de recherche de deux différentes époques, celles plus récentes et celles décrites par la littérature avant que les nombreux protocoles éthiques voient le jour. Comme Browne et collab. (2005) expliquent, l'analyse que permet la théorie postcoloniale va de pair avec notre objectif d'examiner les inégalités touchant les peuples autochtones. En considérant que notre population à l'étude est aussi une population

itinérante urbaine, nous discuterons des nombreuses complexités propres à la réalité des participants autochtones et itinérants selon une perspective postcoloniale où je tenterai de rendre compte de la réalité coloniale encore présente aujourd'hui et ne postule aucunement que nous nous trouvons dans une ère postcoloniale. En effet, la surreprésentation d'itinérants parmi les Autochtones en milieu urbain peut s'expliquer par le passé colonial et les nombreuses tentatives d'assimilation des gouvernements canadiens. Celles-ci ont mené à des abus physiques, psychologiques et sexuels, qui peuvent avoir un impact sur leur vie de famille, sur leur capacité dans le marché du travail et sur leur fonctionnement en société en général; ces conséquences augmentant ainsi les chances de ces individus de vivre dans l'itinérance (Patrick, 2014). Ceci étant dit, le phénomène de l'itinérance au sein de la population autochtone étant très complexe, on ne peut ignorer que tous ces individus ont des parcours de vie différents, et donc, il n'y a pas une unique trajectoire expliquant la situation de ces individus.

La présente recherche qualitative discutera des défis propres aux processus de recherche en contexte autochtone urbain. Grâce à des entretiens semi-dirigés avec les membres d'une communauté urbaine se trouvant à risque d'itinérance à Ottawa ainsi qu'avec des chercheurs de différents domaines, je serai en mesure de mieux comprendre l'impact qu'ont les pratiques de recherche sur leur rapport à la recherche.

4.2 Principaux concepts mobilisés et leur définition

Dans ce cadre théorique articulant théorie postcoloniale sous un angle critique, les pratiques de recherche ont été revues selon une perspective éthique renouvelée. Celle-ci se pose différemment en milieu autochtone urbain, itinérant de surcroît. Tenant compte de ce contexte particulier, certains concepts nous permettront d'appréhender la réalité complexe avec laquelle les

chercheurs doivent négocier lorsque ceux-ci cherchent à collaborer avec des individus autochtones résidant en milieu urbain et ayant déjà eu de nombreuses expériences de recherche dans le passé.

4.2.1 Recherche

La recherche sera définie comme une « activité destinée à l'enquête, à la documentation, à la mise à jour, à l'analyse ou à l'interprétation de tout domaine, en vue de produire des connaissances destinées à servir la société ou des groupes particuliers » (Castellano, 2004, p. 99). De plus, la recherche ne concerne pas seulement la production d'un savoir, mais peut aussi être considérée comme relevant d'un engagement social ayant une signification politique (Ball et Janyst, 2008, p. 38). Chaque recherche existe dans un contexte politique précis et dans le cas des communautés autochtones, le contexte politique des dernières années encourageant la décolonisation des pratiques de recherche ne peut être ignoré. Qui plus est, les chercheurs autochtones « make research political simply by being who they are » (Kovach, 2009, p. 46). Cette dimension politique est d'autant plus saillante en contexte autochtone alors que, comme il a été explicité dans la problématique précédemment, la recherche a été utilisée pour des motifs politiques cherchant à contrôler les populations autochtones au Canada et ailleurs dans le monde. Ceci étant dit, les chercheurs ne s'inscrivent pas tous nécessairement dans une perspective d'engagement politique ce qui n'exclut pas que leurs travaux finissent par avoir une portée politique. Par exemple, les travaux de Barton (2002), bien que celui-ci a clairement cherché à produire une étude apolitique dans le domaine de la recherche évaluative, ont toutefois fini par avoir des implications politiques, démontrant ainsi la complexité des relations entre recherche fondamentale, action ou engagée, ces trois dimensions n'étant pas exclusives les unes des autres, et politique.

4.2.2 Recherche participative en communauté

La recherche participative en communauté (community-based participative research - CBPR en anglais) est un type de recherche cherchant à inclure les communautés à l'étude tout au long de la recherche. Les approches relevant du CBPR permettent des prises de décision communes entre les différents partis impliqués dans la recherche où la communauté pourra utiliser ses propres expériences et savoirs, dans l'objectif de niveler les différences de pouvoir, ce qui créera un climat de confiance encourageant ainsi une réelle possibilité de changement (Reason et Bradbury, 2001, dans Castleden et collab., 2008). Alors que la recherche a souvent été perçue comme se faisant de manière unidirectionnelle dans le passé, ce type d'approche encourage ce renouveau de l'éthique dans la recherche impliquant les communautés autochtones de sorte que celles-ci ont véritablement leur mot à dire sur les différentes décisions tout au long du processus de recherche. Bien que cette approche soit encouragée, des doutes ont été exprimés quant à la faisabilité de l'approche CBPR parce qu'en pratique, la nature du contexte institutionnel, où les protocoles éthiques émis par les universités doivent être respectés simultanément aux protocoles des communautés à l'étude, complique souvent cette collaboration avec les communautés à l'étude (Castleden et Striegman, 2012). Le concept de recherche participative sera mobilisé afin de questionner cette approche, qui, bien que présentée comme essentielle à une décolonisation des pratiques de recherche, n'est pas toujours rendue possible compte tenu des nombreuses complexités qu'on retrouve en contexte de recherche.

4.2.3 Communauté

« Community-based participatory research » étant la méthode recommandée par de nombreux auteurs concernant les recherches touchant les populations autochtones, le concept de communauté se doit d'être défini. Dans un contexte autochtone, la communauté est souvent

délimitée géographiquement en référant aux réserves indiennes ou aux communautés des Premières Nations, ce qui en vient souvent à ignorer la réalité des Métis et des populations autochtones se trouvant en milieu urbain (Evans et collab., 2012). Ceci dit, la notion de communauté va au-delà de son association à un lieu, mais existe plutôt à l'intérieur d'une multitude de contextes. Dans une étude de McHugh, Coppola, Holt et Andersen datant de 2015, les auteurs ont tenté de comprendre comment les individus autochtones vivant en milieu urbain définissent le concept de communauté. Ces derniers ont conclu que les individus autochtones vivant en milieu urbain identifient la communauté avec un sentiment d'appartenance, des interactions apportant un soutien, la famille et les amis ainsi qu'avec leur lieu de résidence et leur lieu d'origine (McHugh et collab., 2015). De plus, l'article mentionne que des espaces physiques, comme un local dédié aux étudiants autochtones par exemple, peuvent encourager ce sentiment d'appartenance essentiel à la formation de la communauté. Que ce soit un local à l'école ou un centre comme « 510 Rideau », le lieu où la présente recherche s'est effectuée, une communauté peut exister grâce à un espace physique encourageant non seulement un sentiment d'appartenance, mais aussi un soutien des différents membres de la communauté ainsi qu'une familiarité entre ceux-ci. Ce sentiment d'appartenance est rendu possible grâce à un partage de valeurs et de pratiques existant chez plusieurs individus autochtones, peu importe le groupe avec lequel ils s'identifient (McHugh et collab., 2015). Bien que la diversité des peuples autochtones ne soit plus à démontrer, ce sentiment d'appartenance semble toucher l'identité autochtone sans égard au fait d'être Première Nation, Métis ou Inuit; plusieurs individus reconnaissent qu'être autochtone est une communauté en soi. Il est nécessaire toutefois de nuancer comme les communautés ne sont pas homogènes et que les membres d'une même communauté peuvent ne pas être en accord avec les décisions des autorités en place. Par exemple, Ross-Tremblay (2015) relate comment les membres d'une communauté

autochtone, de par l'autoritarisme et du racisme intériorisé des dirigeants locaux, ont déjà fini par invalider les savoirs culturels du groupe, démontrant ainsi la complexité des relations au sein d'une même communauté.

Alors qu'il est difficile de définir précisément ce que signifie une communauté en contexte autochtone urbain, car les individus définissent le concept de différentes manières, cette complexité et les multiples interprétations de la notion de communauté sont aussi présentes dans l'EPTC2 (2014) qui identifie trois types de communautés (territoriales, organisationnelles ou d'intérêt) démontrant ainsi la difficulté de définir clairement ce concept de communauté surtout lorsque celui-ci concerne les populations autochtones hors réserve vivant en milieu urbain.

4.2.4 Réflexivité

Selon Bertucci (2009), la réflexivité représente « l'aptitude du sujet à envisager sa propre activité pour en analyser la genèse, les procédés ou les conséquences, autrement dit...la possibilité qu'a tout acteur social à examiner sa situation » (p. 44). L'objectif est d'utiliser la réflexivité, et la connaissance de soi (« self-awareness » en anglais), afin de créer de meilleures relations avec les participants et ainsi réduire « the hierarchical nature of my position, which was critical and central to the social experience of the field » (Nilson, 2017).

De mon côté, je ne peux ignorer que ma position (étudiante-chercheuse universitaire) et mon vécu personnel ont pu influencer mes représentations quant à ce groupe. Adopter une démarche réflexive me permettra ainsi de m'interroger sur l'influence de ces représentations sur mes attitudes et pratiques dans ma recherche; ce faisant, je développerai une meilleure compréhension de mon rôle et de comment je dois agir auprès de la population à l'étude.

Comme Nilson (2017) l'a indiqué, le développement de la connaissance de soi lui a permis de créer « a safe space for authentic relationships », essentiel à la production de relations basées

sur le respect, qui est le fondement de la recherche participative et pour une approche décolonisatrice. Pour les individus ne faisant pas partie d'un groupe autochtone, mais désirant agir comme « allié » (Bishop, 2002, dans ASEUCC, 2018), il est essentiel « de procéder à une transformation interne (mentale et émotionnelle) et apprendre à reconnaître et à « désapprendre » les attitudes et croyances personnelles qui résultent d'une oppression systématique » (ASEUCC, 2018, p. 5). Cet exercice requerra précisément cette réflexivité expérientielle mentionnée plus haut de manière à ce que je puisse toujours, dans mes agissements et à travers ma rédaction, être consciente de mes attitudes et croyances pouvant perpétuer cette domination systématique afin que je puisse les reconnaître pour enfin pouvoir les éviter.

4.2.5 Blancs

Alors que l'interaction sociale entre chercheurs et participants autochtones est un point central de la présente recherche, il est essentiel de comprendre comment ces deux groupes en viennent à se définir. Selon Baumann et Gingrich (2005), les procédés sociaux permettant de classifier l'altérité et l'identité « are intrinsically related to social conceptions which are always shaped and influenced by their respective historical and sociopolitical contexts » (p. ix). Le contexte historique et sociopolitique dans lequel les relations autochtones et non autochtones se sont constituées explique comment ces derniers en sont venus à être définis par les Autochtones systématiquement comme les « Blancs ». Ainsi, dans un contexte autochtone, un Blanc ne représente pas qu'un simple groupe ethnique, mais bien « le Capitalisme, le Colonisateur, l'État, la Bourgeoisie, la Technobureaucratie » (Simard, 1983, p. 70).

Par exemple, les Inuits définissent les non-Inuits par le terme « Qallunaat » ce qui signifie « gros sourcils », car ils avaient été frappés par les gros sourcils des premiers Occidentaux qu'ils rencontrèrent. Alors que les « Blancs » sont souvent définis comme des « Qallunaat », le terme

inclut autant les Blancs que les autres groupes ethniques par exemple, « tout dépend du contexte, et du contexte social encore plus que sémantique » (Simard, 1983, p. 55). C'est de cette manière qu'il est représenté dans les discours des participants; toute référence aux Blancs par les Autochtones ne concerne donc pas l'appartenance ethnique des individus, mais leur appartenance à ce système capitaliste et colonisateur qui a nui et continue de nuire à l'autodétermination des peuples autochtones. Par conséquent, les chercheurs n'étant pas caucasiens peuvent aussi être perçus par les participants autochtones comme des « Blancs » si les Autochtones les perçoivent comme appartenant à la société colonisatrice.

4.2.6 Fatigue de recherche

Le concept de la fatigue de recherche (provenant du terme « research fatigue », traduit par l'auteure) permet de comprendre le ressenti et les représentations des communautés autochtones envers la recherche au Canada en sachant que, comme la problématique l'indique, les peuples autochtones ont été « researched to death » (Castellano, 2004, p. 1). Concrètement, quels sont les effets de cette recherche qui les sollicite autant? Clark (2008) définit le concept de fatigue de recherche ainsi: « research fatigue can be said to occur when individuals and groups become tired of engaging with research and it can be identified by a demonstration of reluctance toward continuing engagement with an existing accounts of research fatigue project, or a refusal to engage with any further research » (p. 955). Cette fatigue de recherche peut mener à d'importantes répercussions sur de futures recherches si les individus décident de cesser de participer. Par exemple, le refus de participer nous empêcherait de connaître d'importantes informations sur les conditions de vie de différents groupes sociaux, empêchant donc la production de connaissances dans divers domaines de la société, cette production de connaissances étant souvent essentielle à l'amélioration des conditions d'existence des groupes sociaux à l'étude.

Sachant que les individus autochtones représentent un groupe ayant fait l'objet de nombreuses recherches dans le passé, et continuent de l'être aujourd'hui, le concept de fatigue de recherche est pertinent à la présente thèse pour mieux comprendre les effets que peuvent avoir un nombre élevé de recherches sur leur rapport à la recherche. Cependant, dans le cas de la présente population à l'étude, ce concept et ses répercussions apportent une complexité additionnelle; comme ce groupe vit dans une situation plus précaire, leur rapport à la recherche sera influencé par cette précarité, ces individus pouvant être portés à participer malgré le fait d'être potentiellement affectés par la fatigue de recherche si on considère que cette population a fait l'objet de nombreuses recherches dans le passé sans pouvoir en bénéficier. De plus, je reconnais le paradoxe de mener une recherche auprès d'une population en proie à la fatigue de recherche : pour en apprendre plus sur ces individus et ce phénomène, je dois faire une recherche.

4.2.7 Itinérance

Le concept de l'itinérance est difficile à définir étant donné le manque criant de données concernant cette population, établir les facteurs expliquant leur situation est très complexe (Patrick, 2014). L'observatoire canadien sur l'itinérance définit l'itinérance comme « la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un » (CHRN, 2012, paragr.1). La définition d'itinérance comprend quatre situations : les personnes sans abri, les personnes utilisant les refuges d'urgence, les personnes logées provisoirement et les personnes à risque d'itinérance (CHRN, 2012). Dans le cas des individus qui ont accepté de participer à la présente étude, bien que j'ignore la situation précise de tous les participants, la plupart de ces derniers se trouvent à risque d'itinérance et donc, malgré leur situation précaire, ils avaient un logis au moment des entretiens.

Le concept d'itinérance ne possède pas de définition universellement acceptée et il est important de comprendre que le concept d'itinérance est particulier dans un contexte autochtone. Nous ne pouvons pas comprendre l'itinérance autochtone sans discuter simultanément du colonialisme qui a affecté (et continue d'affecter) les peuples autochtones au Canada. Patrick (2014) indique qu'un thème central de la littérature autour de l'itinérance chez les Autochtones est les traumatismes causés par les pratiques assimilatrices des gouvernements canadiens, de l'Église catholique et de la société canadienne en général. Alors qu'autant de facteurs structurels qu'individuels expliquent la situation d'itinérance chez les Autochtones, plusieurs auteurs soulignent l'importance de ne pas sous-estimer le lien entre le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones et les impacts du colonialisme (Baskin, 2007; Bélanger et collab., 2013; CHRN, 2012; Patrick, 2014). Bien que je reconnaisse la complexité du concept d'itinérance, c'est la définition décrite plus haut qui sera adoptée afin de mieux définir le sujet de ma recherche tout en reconnaissant que le colonialisme est un important facteur expliquant la surreprésentation des Autochtones au sein de la population itinérante.

4.2.8 Restitution

Une manière d'éviter, ou à tout le moins de réduire le risque de fatigue de recherche est d'effectuer une restitution des résultats aux participants à l'étude. Les participants auront moins l'impression que la recherche aura été inutile s'ils ont accès aux résultats, à un produit tangible. Dans le présent travail, j'adopterai la définition de Jean-Pierre Olivier de Sardan (2014) qui définit la restitution comme « une « performance » spécifique destinée aux « acteurs concernés », autrement dit aux « sujets de l'enquête », que ce soit les personnes ayant été directement interrogées, ou plus largement les membres du groupe social investigué » présentant les résultats d'une recherche empirique (p. 37). Comme mentionné dans la problématique, plusieurs études

passées soulèvent l'irritation de plusieurs individus quant au non-retour des chercheurs après la collecte des données ce qui pourrait porter à croire que la restitution doit toujours être pratiquée. Bergier (2001) s'oppose à cette idée : critiquant autant la non-restitution que la restitution systématique, ce dernier encourage plutôt une réflexion chez les chercheurs concernant leur décision de restituer les résultats ou non. Il considère qu'un chercheur devrait toujours se questionner sur son rapport à autrui afin de pouvoir prendre la meilleure décision quant au fait de restituer ou pas. Un chercheur devrait procéder à une restitution suspensive, en réfléchissant sur les possibles répercussions qu'une restitution pourrait avoir sur les interlocuteurs par « soucis d'autrui » (Bergier, 2001, p. 269). Bref, restituer coûte que coûte n'est pas la solution; celle-ci devrait toujours être accompagnée d'une approche réflexive.

L'expérience de restitutions peut permettre de mieux cerner comment les pratiques de recherches ont touché ces individus dans le passé. En effet, la façon dont les recherches sont restituées (si restitution il y a) nous permettra de comprendre comment les pratiques de recherches respectent les communautés autochtones avec qui les chercheurs collaborent. Tel que la littérature l'a démontré, la restitution est un rouage important du processus de recherche et aide grandement à créer un climat de confiance entre chercheurs et communautés pour autant que ces dernières soient partie prenante à ces restitutions (Minkler, 2004; Stewart et Draper, 2011). La restitution peut référer autant aux sujets directs de l'enquête qu'aux individus s'identifiant à ce groupe sans avoir participé directement. La restitution que je ferai moi-même de cette thèse ne concernera pas seulement les sujets de l'enquête, car il n'est pas assuré que je puisse revoir les participants de l'enquête étant donné qu'il m'est impossible de savoir qui se trouvera sur les lieux lorsque je serai en mesure de faire la restitution.

4.2.9 Décolonisation

Depuis quelques années, un objectif primordial de toute recherche impliquant les communautés autochtones est ancré dans la décolonisation des pratiques de recherche. Selon Smith (s.d.), la décolonisation est définie comme un « long-term process involving the bureaucratic, cultural, linguistic and psychological divesting of colonial power » (p. 98). Dans le débat concernant l'autochtonisation de l'université, plusieurs préfèrent utiliser le concept de décolonisation à autochtonisation, car celui-ci reflète « la fin de l'hégémonie des paradigmes eurocentriques qui sous-tendent les attitudes individuelles, messages culturels et pratiques institutionnelles et avantagent systématiquement les personnes blanches aux dépens des autres » (ASEUCC, 2018, p. 5). Afin de rendre la décolonisation de la recherche possible, les chercheurs doivent privilégier la voix des membres de la communauté à l'étude, car ce sont eux qui sont les experts du contexte, connaissant davantage leur environnement que les chercheurs provenant de l'extérieur (Bartlett, Iwasaki, Gottlieb, Hall et Mannell, 2007; J. Schinke, R. McGannon, Watson et Busanich, 2013). Ce faisant, les méthodologies autochtones privilégiées par les communautés et le soutien des leaders autochtones dans la conceptualisation de la recherche et l'interprétation et la dissémination des résultats favorisent la reconnaissance de l'autodétermination des peuples autochtones précisément en contexte de recherche (Braun et collab., 2014). L'objectif n'est pas de minimiser le rôle des chercheurs, mais plutôt de permettre un dialogue où la position de la communauté sera réellement prise en considération, ce qui a longtemps été ignoré dans le passé. En étant des partenaires à part entière, les peuples autochtones pourront réellement se réapproprier la recherche afin que celle-ci fasse sens pour eux. C'est en donnant une voix aux communautés à l'étude quant à la prise de décision que la mise en œuvre pratique du concept de décolonisation est susceptible de permettre les transformations des rapports sociaux entre autochtones et non autochtones nécessaires à l'émergence d'un processus décolonial.

Chapitre 5 : Méthodologie

La présente thèse opte pour une étude de cas visant spécifiquement des individus autochtones résidant à Ottawa. Afin de tenir compte des différentes complexités existant au cœur de la réalité de ces individus autochtones vivant à risque d'itinérance et ayant participé à des recherches dans le passé, l'étude de cas me semble la meilleure approche. Yin (2014) définit l'étude de cas comme une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain en profondeur en prenant toujours compte de son contexte, surtout lorsque les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas toujours évidentes. Roy (2009) stipule que pour une analyse exploratoire, on doit privilégier « une approche qui permet de s'imprégner de l'essence d'une situation, d'en capter la complexité et d'en interpréter le sens » (p. 172) et l'auteur désigne l'étude de cas comme la stratégie idéale pour ce type de recherche. L'étude de cas est pertinente pour la population à l'étude de cette thèse, car je désire comprendre « a real-world case and assume that such an understanding is likely to involve important contextual conditions pertinent to your case » (Yin, 2014, p. 16). En limitant la population à l'étude à des individus autochtones vivant dans l'itinérance ou étant à risque d'itinérance, ceux-ci possédant un important historique en matière de recherche en plus de se trouver dans une situation particulièrement précaire en milieu urbain, l'étude de cas, en accentuant l'importance du contexte, me permet de capter les nuances complexes de leurs expériences de recherche et leurs motivations quant à leur participation.

À cette fin, j'ai identifié la population autochtone avec laquelle je voulais travailler c'est-à-dire une population urbaine située à Ottawa, par souci de me trouver à proximité des participants de recherche. J'ai alors tenté de joindre par téléphone plusieurs organisations autochtones ou ciblant spécifiquement cette population à Ottawa durant l'été 2016 ce qui marquait le début sur le terrain. Entre communiquer par courriel, par téléphone ou « face-à-face », j'ai choisi la seconde

option, car le courriel était beaucoup trop impersonnel, mais d'un autre côté, je craignais d'importuner les gens si je me présentais en personne ce que je voulais éviter. En optant pour le téléphone, je croyais pouvoir initier le contact en discutant avec eux de manière personnelle (ce que le courriel ne permettait pas) sans courir le risque de les déranger. Après quelques semaines où les contacts ont souvent été difficiles avec les responsables d'organisation, j'ai fini par me mettre en relation avec une personne travaillant pour le centre d'amitié d'Odawa. Quand j'ai indiqué à cette personne mon désir de rencontrer quelqu'un pour discuter de ma recherche, on me donna le numéro de téléphone d'une personne travaillant à « 510 Rideau », une organisation s'adressant aux personnes autochtones ainsi qu'à leur conjoint vivant dans l'itinérance ou en étant à risque, en indiquant que généralement, on suggère aux étudiants désirant mener une recherche de faire du bénévolat. Après avoir appelé la personne m'ayant été référée, nous nous sommes rencontrées en septembre 2016, où j'ai pu lui présenter mon idée de recherche tout en lui indiquant que j'aimerais travailler comme bénévole comme on me l'avait suggéré au téléphone, ce qui me permettrait aussi de redonner à la communauté. J'ai commencé mon premier jour de bénévolat au Centre « 510 Rideau », relocalisé à l'église St.Paul's Eastern United Church durant les rénovations du bâtiment ayant eu lieu à l'été et l'automne 2016, en octobre.

L'organisation dispose de certains services adaptés pour respecter les valeurs autochtones; en particulier, les programmes sont renommés pour se réapproprier leurs enseignements ("traditional teachings"). Par exemple, au lieu d'un programme tel que les "Alcooliques Anonymes", le centre propose un programme qui se nomme "Wellbriety Meeting" (« rencontre de bienveillance » en français). On sent un désir particulier à célébrer leur culture et les jours où des repas traditionnels sont servis (souvent avec de la viande provenant du Nord) sont toujours accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les clients. Chaque fois, on m'a fortement invité à

goûter, soulignant ainsi le désir des individus du centre de faire découvrir leur culture et leurs habitudes alimentaires aux bénévoles.

Comme je l'ai souligné plus haut, la manière appropriée de faire une recherche avec un groupe autochtone est une recherche participative (« community-based participatory research »). Cependant, le fait que je n'avais jamais été en contact avec une organisation autochtone avant de commencer ce projet et dû au peu de temps qui m'était alloué en tant qu'étudiante à la maîtrise, je me suis retrouvée dans l'impossibilité d'opter pour ce type d'approche. Comme il a été mentionné précédemment, la recherche participative stipule que tous les partenaires de recherche (dans le cas présent, les chercheurs et la communauté à l'étude) doivent être impliqués dans le processus de manière équitable de façon à ce qu'ils puissent partager toutes les prises de décision requises par une recherche qu'elles soient relatives aux questions de recherche, à la méthodologie choisie ou à la manière dont les résultats devront être restitués aux participants. Une contrainte liée à cette approche de recherche qui m'a justement empêchée d'opter pour celle-ci, compte tenu de mon statut d'étudiante à la maîtrise, est qu'une recherche participative demande beaucoup de temps pour créer la confiance entre la communauté et le chercheur pour ensuite discuter d'une entente quant au niveau de collaboration (Ball et Janyst, 2008). Comme je n'ai pas eu le temps de créer une relation avec le centre avant de commencer mon terrain, la méthodologie ainsi que les techniques de collecte d'information ont été élaborées et choisies par moi-même avant même que j'entre en contact avec l'organisation. Toutefois, comme j'ai dû demander la permission pour citer explicitement le nom du centre où j'ai recruté (« le Centre 510 »), j'ai aussi présenté à l'individu en charge de l'organisme les verbatims de son entretien se retrouvant dans la version finale de la thèse. Celui-ci m'a demandé de faire une correction quant aux termes utilisés, voulant réduire la connotation trop forte que véhiculaient ses propos originaux. De plus, ma recherche comporte un

volet de restitution, dimension qui m'apparaît fondamentale de manière générale, mais en particulier concernant les peuples autochtones.

Afin de répondre aux questions de recherche, j'ai opté pour des entretiens semi-dirigés auprès d'individus autochtones qui ont déjà une expérience de recherche ainsi que des chercheurs, autochtones et non autochtones, ayant travaillé sur des projets de recherche touchant à la situation des Autochtones au Canada. La recherche sera aussi informée par mes observations participantes et non participantes que j'ai eu l'occasion de faire lors de mes visites au centre au courant de plusieurs mois. Ces observations m'ont permis d'avoir une compréhension plus complète du fonctionnement de l'organisation et des activités qu'elle offre et ces mêmes observations m'ont permis d'en apprendre davantage concernant la plupart des participants en tant qu'individus – au-delà de leur participation dans cette recherche. Au total, j'ai réalisé des entretiens avec six Autochtones ayant déjà participé à au moins une étude dans le passé : quatre hommes et deux femmes, dont cinq Inuits et une personne issue des Premières Nations ainsi que la personne-ressource du Centre « 510 » avec laquelle j'ai collaboré, en plus de six chercheurs. L'échantillon des chercheurs comprend quatre femmes et deux hommes, dont deux Autochtones. Les domaines d'études de la plupart des chercheurs sont les sciences sociales et la santé. Comme le comité d'éthique de l'université d'Ottawa demande l'approbation du centre, j'ai demandé à la personne-ressource de signer une lettre d'approbation, que j'ai obtenue en décembre 2016. Après l'avoir envoyée au comité d'éthique, j'ai obtenu l'approbation éthique le 8 février 2017. Les données ont été recueillies sur une période de deux mois (de février à avril 2017).

L'organisation avec laquelle j'ai collaboré est affiliée avec le centre d'amitié d'Odawa et est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 15h. Divers services sont offerts tels que des repas deux fois par jour (déjeuner et dîner), des cercles traditionnels, lessive et douche, et un soutien à l'emploi

entre autres. Dans les mois où j'ai fréquenté le centre, la population était comprise de gens issus des Premières Nations et des Inuits, mais très peu de Métis. On m'a d'ailleurs expliqué que même si le centre en accueillait parfois, cette absence des Métis au centre pouvait être expliquée par la présence d'une autre organisation à Ottawa ciblant les Métis spécifiquement. En tant que bénévole, mes tâches étaient reliées au service et à la préparation de repas. Les bénévoles peuvent travailler sur trois périodes dans la journée: de 8h à 10h, de 10h à 12h et de 12 à 14h. Les périodes du matin et du midi sont dévouées au service des repas, servir thé et café ainsi que faire la vaisselle. La période entre le déjeuner et le dîner est généralement moins achalandée et permet aux bénévoles de passer plus de temps avec les employés et les clients. Personnellement, c'est durant ce créneau que j'ai eu l'occasion de discuter avec les clients (en jouant aux cartes par exemple) et j'ai pu aussi observer que d'autres bénévoles faisaient de même. Le centre est fermé les fins de semaine. Le temps passé en compagnie des clients du centre a permis de créer une relation de confiance avec ces derniers, ce que je savais être primordial pour encourager un climat sain avec les potentiels participants de ma recherche.

Il est à noter que la participation des individus autochtones était volontaire, et comme plusieurs ont refusé de s'entretenir avec moi, il m'a été impossible d'obtenir une plus grande diversité de participants autochtones. Comme l'organisation avec laquelle j'ai travaillé accueille une grande population d'Inuits, la majorité des participants sont Inuits.

Tableau 1 - Caractéristiques des chercheurs participant à la thèse

Chercheurs	Domaine de recherche
1. Femme, non-autochtone	Sciences sociales
2. Homme, non-autochtone	Santé
3. Femme, non-autochtone	Santé
4. Karen Lawford ⁶ , Lac Seul First Nation	Candidate au doctorat (elle a depuis obtenu son doctorat) et sage-femme
5. Femme, non-autochtone	Santé
6. Homme, autochtone	Affaires et études autochtones

Tableau 2 - Caractéristiques des clients du centre « 510 » participant à la thèse

⁷Participants autochtones	Groupe autochtone
1. Homme, 43 ans	Inuit
2. Homme, 31 ans	Inuit
3. Femme, dans la cinquantaine	Inuit
4. Homme, 36 ans	Première nation
5. Femme, dans la trentaine	Inuit
6. Homme, dans la trentaine	Inuit

Le premier participant, un homme inuit de 43 ans, est originaire du Nord canadien. C'est un client régulier du centre et j'ai eu l'opportunité de discuter avec lui plusieurs fois dans les mois qui ont précédé son recrutement. Lorsque je lui ai demandé s'il était intéressé à me donner un entretien pour ma recherche, il a accepté sans aucune hésitation. Le second participant est un homme inuit de 31 ans qui a quitté sa communauté à l'adolescence et a depuis visité de nombreuses villes à travers le Canada. Au moment de l'entretien, il vivait dans la région d'Ottawa depuis 3 ans. Avant de lui demander formellement de m'accorder un entretien, nous nous étions rencontrés à plusieurs reprises au centre et nous avons toujours eu des discussions cordiales. Depuis son entretien, je ne l'ai revu qu'une fois, très brièvement. Comme il m'a indiqué qu'il migre très souvent et ne reste jamais très longtemps au même endroit, il est possible qu'il ait quitté le quartier ou la ville. La troisième participante, une femme inuite environ dans la cinquantaine provenant aussi du

⁶ Dr Lawford a insisté à ce que son identité soit révélée dans le cadre de cette thèse.

⁷ Aucun détail ne sera divulgué concernant la personne-ressource de l'organisation par souci de confidentialité.

Nord, ayant fait des études postsecondaires, habite la ville d'Ottawa depuis maintenant 30 ans. Sa fille vit dans le Nord avec ses enfants. Elle a paru enthousiaste lorsque je lui ai mentionné ma recherche. Le quatrième participant, un homme de 36 ans adopté par des parents blancs, habite à Ottawa depuis près de 20 ans bien qu'il ait quitté la ville à quelques reprises pour revenir par la suite. La cinquième participante, une femme inuite dans la trentaine, habite Ottawa depuis 12 ans. Elle s'y plaît énormément étant donné la taille ni trop grande ni trop petite de la ville et a exprimé un désir de ne jamais quitter. Pour le sixième participant, un homme inuit dans la trentaine également, son arrivée à Ottawa est beaucoup plus récente; il y est depuis seulement deux ans. Il passe beaucoup de temps avec des membres de sa famille qui habitent aussi à Ottawa. Bien que la plupart vivaient dans un appartement au moment de l'entretien, tous ces individus sont à risque d'itinérance.

Comme on le constate, la plupart des participants sont Inuits, car, bien que j'aie voulu au départ avoir un échantillon aussi diversifié que possible, j'ai été dans l'impossibilité de l'obtenir étant donné le nombre élevé de refus. En effet, j'ai tenté de recruter des individus de différents groupes d'âge, de sexe et de groupe autochtone, mais la grande majorité n'a pas accepté de participer. Donc, mon échantillon est basé sur le simple fait que ce sont ces gens qui ont accepté de me donner un entretien ce qui explique pourquoi il y a très peu de diversité parmi les participants. Il serait bien entendu intéressant de tenter de comprendre quels facteurs expliquent pourquoi un si grand nombre d'individus ont refusé de participer et qu'est-ce qui les différencie de ceux ayant accepté de participer. Ces individus possèdent-ils des caractéristiques particulières?

Tous les entretiens avec les six participants autochtones et la personne-ressource de l'organisation ont été faits face à face dans une pièce au centre. Concernant les chercheurs, faute de temps, je ne pouvais faire tous mes entretiens face à face. Donc, les deux premiers chercheurs

ont été rencontrés à leur bureau à Montréal alors que l'entretien avec Dr. Lawford a été fait par Skype. Les trois autres entretiens ont été faits par téléphone. Comme les données n'ont pas toutes été recueillies de la même manière, je reconnais que les entretiens téléphoniques n'offrent pas les mêmes conditions, ce qui pourrait avoir eu un impact sur la fiabilité des données.

En effet, au téléphone, ni moi ni mes interlocuteurs ne pouvions voir nos expressions respectives, ce qui a sans aucun doute influencé à la fois le contenu des propos des participants et ma manière de mener l'entretien. Par exemple, lorsqu'il y avait un court silence lors de mes entretiens téléphoniques, j'ai remarqué que comme je croyais qu'ils avaient terminé leur point, j'avais tendance à changer tout de suite de sujet en posant une autre question alors que ce silence aurait très bien pu être la manière de réfléchir des individus. Ce faisant, il est possible que j'aie empêché certains de mes interlocuteurs de s'exprimer comme ils le désiraient. Ce problème est beaucoup moins présent lors des entretiens face à face étant donné que je pouvais clairement voir si la personne était en train de réfléchir ou si elle avait terminé d'exprimer son point. Bien que je reconnaisse cette limitation méthodologique, l'emploi du temps et le lieu de résidence des chercheurs m'ont empêché de pouvoir tous les rencontrer.

5.1 Processus de recrutement

Pour les participants autochtones, le recrutement a été fait de manière volontaire. Dès que j'ai obtenu l'approbation éthique, dans les deux semaines qui ont suivi, je suis allée demander aux clients qui se trouvaient au centre s'ils avaient déjà participé à une recherche en faisant une entrevue ou en ayant répondu à des questionnaires. S'ils me répondaient par l'affirmative, je leur expliquais qu'en tant qu'étudiante à la maîtrise, je m'intéressais au processus et aux bénéfices de recherche. Ensuite, je leur demandais s'ils étaient intéressés à participer à ma recherche en me

donnant une entrevue. S'ils acceptaient, on montait dans une pièce du deuxième étage, où la personne-ressource m'avait permis de m'installer pour faire mes entretiens.

J'ai tenté de recruter les participants au centre sur une période de quatre semaines. Au total, j'ai demandé à plus de vingt personnes si elles étaient intéressées à participer; alors que quelques-uns étaient prêts à le faire, mais n'avaient jamais participé à une recherche auparavant, la grande majorité avait une expérience de recherche, mais ne voulait pas participer. À noter que si certains ont clairement déclaré ne pas être intéressés à participer, d'autres personnes ont semblé justifier leur refus par manque de temps.

Pour les chercheurs, le recrutement a été fait de manière sélective. Grâce à une revue de littérature, j'ai tenté d'identifier les individus ayant fait des recherches avec des Autochtones dans la région d'Ottawa. Comme l'échantillon devenait très petit, j'ai décidé d'élargir l'échantillon en incluant les chercheurs ayant fait des recherches en milieu urbain sans nécessairement les avoir faits à Ottawa. Après avoir identifié une vingtaine de chercheurs respectant ces critères, j'ai trouvé leur adresse courriel sur le site des universités qui les emploient (tous étaient employés en tant que professeurs dans des universités canadiennes). J'ai tenté de prioriser les individus travaillant pour les universités situées dans la région de Gatineau-Ottawa (l'université d'Ottawa, l'université Carleton et l'Université du Québec en Outaouais) comme je voulais pouvoir m'entretenir face à face avec eux. De plus, j'ai aussi essayé de diversifier mon échantillon en ayant un nombre égal de femmes et d'hommes issus de différents domaines d'études en plus d'avoir quelques chercheurs s'identifiant comme Autochtones. Sur la vingtaine, seulement cinq ont accepté de m'accorder un entretien et aucun d'entre eux ne résidait dans la région d'Ottawa. Deux de ces chercheurs résidant à Montréal, j'ai fait le voyage au mois de février pour faire ces deux entretiens. Les quatre autres, ne pouvant me rencontrer, ont décidé de s'entretenir avec moi par téléphone. De plus, une

chercheuse à qui j'avais envoyé un courriel l'a transféré à plusieurs de ces étudiants qui avaient une expérience avec la recherche auprès des communautés autochtones. Une participante, Dr. Karen Lawford, a été recrutée de cette façon. Celle-ci m'a donné un entretien via Skype. Dr. Lawford a tenu à être identifiée pour sa participation à cette thèse.

5.2 Limitations

Afin d'encourager la décolonisation des méthodologies, plusieurs chercheurs encouragent fortement l'utilisation de méthodes de recherche culturellement appropriées, comme les cercles de partage et les « storytelling circles », très similaires à notre notion de groupes de discussion, et qui sont souvent utilisées dans diverses recherches avec les peuples autochtones. Comme mon court échéancier de recherche ne m'a pas permis de créer une relation avec les individus de « 510 Rideau », je n'ai pas eu le temps de leur proposer un partenariat où ils auraient pu m'aider à construire une méthodologie de recherche plus en accord avec les valeurs autochtones. Compte tenu du contexte actuel cherchant à décoloniser les méthodologies en optant pour des approches participatives, cette absence de partenariat est une importante limitation à ce que je tente d'accomplir avec la présente thèse.

De plus, une autre limitation de cette recherche réside avec le nombre peu élevé de participants. Initialement, l'objectif était de recruter une dizaine d'individus, mais après de nombreuses semaines à tenter de recruter et essuyant plusieurs refus, j'ai cessé de demander ce qui fait que le nombre de participants fréquentant le Centre « 510 » est limité à six.

5.3 Analyse des données

Les résultats de ma thèse sont obtenus par une analyse thématique des entretiens semi-dirigés. Les thèmes obtenus de ces entretiens ont ensuite été complétés par les observations directes et non directes que j'ai faites lorsque je me trouvais en compagnie des individus impliqués au

Centre. Bien que le contenu manifeste soit reconnu pour identifier des catégories précises et que le contenu latent, plus abstrait, permet davantage le développement des thèmes plus généraux, les chercheurs sont souvent avisés d'utiliser les deux types de contenu lorsqu'ils optent pour une approche thématique de l'analyse des données (Vaismoradi, Turunen et Bondas, 2013). L'une des forces de l'analyse thématique est qu'elle est en mesure d'offrir des éléments systématiques typiques de l'analyse de contenu tout en permettant au chercheur d'insérer l'analyse de son interprétation à l'intérieur de son contexte particulier (Loffe et Yardley, 2004, dans Vaismoradi, et collab., 2013). Tenant compte du passé et des expériences des participants propres aux données et le nombre limité des individus interviewés, notre analyse ne pouvait se limiter aux nombres de fréquences de certains termes, expressions ou thèmes; chaque thème doit être analysé en considérant la réalité de ces individus, le contexte dans lequel ils vivent et ont vécu dans le passé, ce qui n'est pas unique à ma recherche, mais considérant le contexte colonial autour de la recherche, faire l'analyse en tenant compte du contexte est particulièrement pertinent avec la présente population à l'étude.

L'analyse des données a été faite selon la méthode articulée par Braun et Clark (2006, dans Vaismoradi et collab., 2013) : en 6 étapes telles que la familiarisation avec les données, générer les codes initiaux, recherche des thèmes, réviser les thèmes, définir et nommer les thèmes ainsi que produire le rapport.

Avant de commencer l'analyse, j'ai retranscrit les verbatims des entretiens pour ensuite lire plusieurs fois les transcriptions pour me familiariser avec les données. J'ai identifié les grands thèmes initiaux ressortant de ma première lecture. Ensuite, j'ai analysé chaque thème principal pour identifier des catégories ou sous-thèmes plus spécifiques à l'intérieur de ces thèmes. En posant mes questions de recherche, j'ai pu définir les thèmes et sous-thèmes de façon précise afin

de répondre à mon questionnement de recherche. Étant donné le peu d'entretiens à coder, je n'ai pas utilisé de logiciel d'analyse de données qualitatives; tous les codes, thèmes et sous-thèmes ont été analysés et définis à plusieurs reprises, de manière à ce qu'une histoire resurgisse des données comme Vaismoradi et collab. (2013) ont souligné que l'analyse de données n'est pas un processus linéaire, mais « should be recursive with frequent reviews » (p. 403). Au fil de plusieurs semaines, j'ai fait et revu mon analyse en m'assurant que les catégories et thèmes soient évidents et décrivent aussi authentiquement que possible les propos des participants. Les résultats mettent en évidence trois thèmes principaux permettant de répondre aux questions de recherche présentées précédemment.

Chapitre 6 : Résultats

Les résultats émanant des entretiens non dirigés démontrent que la recherche en milieu autochtone amène toujours des défis, peu importe le lieu géographique bien que le milieu urbain apporte des défis additionnels.

La première section du chapitre présentera les défis à la recherche en général relevant des expériences passées des individus autochtones : l'attitude des chercheurs, leur identité, à savoir s'ils sont autochtones ou « blancs », ainsi que l'absence de restitutions de la part des chercheurs. La seconde section abordera plus spécifiquement les défis rencontrés lors d'un terrain d'étude en milieu urbain comme la diversité socioculturelle, la dispersion géographique ainsi que le phénomène de l'itinérance, qui touche la population autochtone de manière disproportionnée. Pour finir, la troisième partie des résultats nous éclairera quant aux raisons pour lesquelles la recherche continue d'être possible malgré ces difficultés, générales et particulières. Les propos tant des chercheurs que des membres de l'organisation interviewés suggèrent en effet que la recherche demeure possible pour deux raisons : les participants sont animés par des motifs qui les encouragent à continuer à participer tandis que les partenariats entre communautés autochtones et chercheurs ont permis d'établir un environnement où les recherches sont mieux développées et plus culturellement respectueuses des communautés encourageant celles-ci à participer.

6.1. Défis propres à la recherche en milieu autochtone de manière générale

Un premier défi rendant les activités de recherche en milieu autochtone complexes est le fait que les individus ont tous un vécu antérieur face à la recherche ce qui conditionnera leur rapport face à cette dernière et aux chercheurs. Au fil des ans, tous les participants à la présente thèse ont en effet été en contact avec des chercheurs de différents domaines et les contenus des entretiens mettent en évidence une réticence de leur part à participer aux recherches pour trois

raisons principales : l'attitude des chercheurs à leur endroit, le groupe auquel ces derniers appartiennent ainsi que l'absence quasi totale et systématique de retours de résultats.

6.1.1 Effets des attitudes des chercheurs

Les propos des participants autochtones nous conduisent à faire un premier constat : leurs expériences antérieures de recherche et leurs relations avec les chercheurs sont marquées par un sentiment de malaise lié à certaines attitudes de ces derniers à leur endroit. Ce vécu explique pourquoi beaucoup d'individus autochtones expriment des réticences envers les chercheurs « blancs ». Ceci est confirmé par plusieurs chercheurs qui soutiennent que plusieurs individus refuseraient de s'ouvrir à un chercheur « blanc », cette méfiance étant le résultat des indiscretions du passé. Évidemment, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette méfiance, que ce soit au niveau interpersonnel ou à un niveau plus systémique.

En particulier, la majorité des individus interviewés sont des Inuits originaires du Nunavut où l'intérêt pour la recherche est élevé. Ces individus ont donc une vaste expérience de recherche en ayant côtoyé les chercheurs autant au Nord qu'au Sud, et cette vaste expérience de recherche aura un impact sur la manière dont les participants réagissent aujourd'hui à la présence de chercheurs.

Négocier avec ce malaise lié au comportement des chercheurs dans le passé, représente un défi lorsque les chercheurs tentent d'entrer en contact avec des individus autochtones, peu importe leur lieu de résidence. Ainsi, un homme inuit, provenant du Nunavut, a exprimé son irritation envers les chercheurs qui, lorsque celui-ci vivait au Nord, entraient chez lui et se montraient trop curieux suscitant un inconfort face à cette curiosité de la part des chercheurs entrant chez des inconnus.

“They (NDLR chercheurs) even go door-to-door some interviews, yeah up there, up north yeah. Like knocking on doors, doing surveys [...] [A: *So you do remember having people knocking on doors up north?*] Oh yeah. [Did you ever do something or do you know someone who...] I don't even answer if I don't...if I don't wanna be

interviewed or...Some are looking around like (shows like someone prying) "What do you have in your place?" I've seen that up there. Like looking around what you have in your place...Yeah I've seen that quite a few times and people are saying that to me too. Yeah...Like looking for something where I think they were undercovers or something like...all that. So quite a few people never answer their doors who I know up there. Yeah. [A: *People would talk about it...*] Afterward, yeah. Like "this person knocked on my door and, you know, I let them in and start looking around, all around, whatever I have" you know?" Homme inuit, dans la trentaine

Dans le cas de cet homme, la perception qu'il a des recherches faites au Nord l'a laissé avec une image négative de la recherche en général, déclarant notamment ne pas croire aux bénéfices de celle-ci. La nature de son mécontentement se retrouve dans la curiosité des individus, leur sans-gêne lorsqu'ils se retrouvent à leur domicile. L'homme interviewé a été irrité de ce type de comportement, ce qui a exacerbé chez lui une méfiance à l'endroit des chercheurs, qui sont des étrangers en plus de porter une étiquette souvent chargée négativement pour les Autochtones.

Au-delà des attitudes jugées irrespectueuses, un autre « irritant » réside dans la méconnaissance ou mauvaise interprétation de la culture de la communauté (Inuit ici) par les chercheurs, le plus souvent extérieurs à celle-ci. Par exemple, une femme dans la cinquantaine qui a participé aux recherches faites au Nord et au Sud a soulevé son irritation face à la condescendance de certains chercheurs.

"She was extremely polite, all that extreme politeness..."oh, oh..." (fait à semblant de se plaindre) she thinks I hardly understand English, [...] because she was patronizing, yeah because I think nowadays no more cause there's a lot of Inuit clients there and non-white clients there, so they're not as patronizing, they're more (pause) what's the opposite of patronizing? [A: *oh...well English is not my first language either (p: okay, wait)....so understanding? Open-minded?*] Understanding, open-minded, acknowledging the different cultures (A: respectful) yeah, yeah, because the way we listen, the way we hear, the way we see are completely different right? In some white cultures, we always have to have eye-contact right? Some people can, we were raised, especially working professionals or elders, not to have too much eye-contact unless you are...Then they think (takes on deeper voice) "oh she cannot have eye contact because she's shy or reserved..." no it's not like that, they're just stupid." Femme inuite, dans la cinquantaine

À travers ses propos, on peut déceler un agacement envers l'incompréhension de la culture inuite et le fait d'attribuer certains traits des « Blancs » comme étant les normes. Ces personnes qui tendent à ignorer les différentes mœurs et normes culturelles sont qualifiées de « stupides » de la part de la participante, ce commentaire soulevant à quel point ces différences sont évidentes pour les Autochtones. Dans le cas ici, les chercheurs blancs attribuent leurs valeurs et habitudes

aux groupes étudiés. Le fait qu'un individu inuit évite de regarder son interlocuteur dans les yeux est interprété par le chercheur comme de la gêne ou de la timidité parce que pour un « Blanc », c'est souvent perçu comme tel alors que la femme inuite explique que dans la culture inuite, c'est une marque de respect souvent démontrée envers un aîné ou un professionnel. Alors qu'il existe déjà un rapport de domination historique entre Blancs et Autochtones, interpréter des comportements et attitudes adoptées par les Autochtones au travers des référents « blancs » induit que la culture européenne représente la norme en plus de démontrer un manque de connaissances, ou à tout le moins un manque de préparation à « apprendre » des groupes participant aux recherches. Cette représentation inadéquate des différents groupes autochtones par les chercheurs « blancs » liée à une interprétation homogène des comportements rappelant les réflexes assimilationnistes peut conduire au maintien d'un climat malsain entre eux et participants autochtones.

Toutefois, à travers les efforts d'ouverture maladroits de la part du chercheur, interprétés comme une forme de condescendance par la participante, on peut déceler une tentative pour compenser la culpabilité ressentie quant au traitement des « Blancs » à l'égard des Autochtones qui a mené aux conditions de vie difficiles dans lesquelles la majorité d'entre eux se retrouvent aujourd'hui.

Les propos des participants et chercheurs indiquent donc qu'un grand fossé s'est creusé dans le passé entre les chercheurs blancs et les communautés autochtones. Les chercheurs ne comprennent pas toujours les nuances entre les cultures métisses, inuites et des Premières Nations, ce qui a déjà conduit certains d'entre eux à interpréter leurs comportements et attitudes de manière erronée, générant ainsi des tensions avec les participants de recherche, ce que les propos des chercheurs semblent corroborer.

Un autre participant inuit a quant à lui avoué avoir grandi dans un contexte où les « Blancs » étaient stigmatisés par sa communauté. Maintenant qu’il est adulte, il soutient que la plupart du temps, il n’a pas d’objection à ce qu’un « Blanc » mène sa recherche. Il explique qu’en migrant vers le sud, il s’est mis à connaître davantage la culture au sud ce qui lui a ouvert les yeux et l’a rendu plus ouvert d’esprit. Ainsi, alors qu’un individu d’une communauté autochtone peut avoir des préjugés concernant les Blancs du fait de leurs expériences passées, il est important de reconnaître que ces représentations sont en constante redéfinition, certaines expériences positives pouvant améliorer ces relations.

Par conséquent, les chercheurs se doivent d’agir avec prudence lors de leurs interactions avec les individus autochtones compte tenu du passé colonial et de l’appartenance du chercheur au groupe dominant ou non, ainsi que le vécu des Autochtones quant à la recherche. Alors que la prudence est toujours requise chez les chercheurs, ces raisons expliquent pourquoi la réflexivité, au cœur de toute recherche, devient particulière en milieu autochtone.

6.1.2 Préférence concernant l’identité des chercheurs

Si la plupart des participants autochtones du Centre ainsi que la personne-ressource ont déclaré ne pas avoir de préférence entre un chercheur autochtone ou non autochtone, certains propos laissent entendre qu’il existe malgré tout des différences dans la manière d’aborder les participants selon l’origine du chercheur.

Ainsi, découlant du sentiment que certains « Blancs » ont tendance à se comporter de manière condescendante, la réticence à interagir avec eux semble conduire certains participants à préférer des chercheurs appartenant à des groupes culturels qu’ils perçoivent comme étant différents. Ceci semble d’ailleurs être perçu par les chercheurs eux-mêmes, comme les propos de cette femme immigrante ayant réalisé des recherches en milieu urbain le suggèrent :

“At the very beginning, when I was doing my master’s research, I was very new to Canada, somebody told me “*We trust you as an immigrant better than white people*” so that might be that very particular person [...] That was not a research participant, I think that was somebody who came from the organization, or I met at a meeting, or somewhere. At the very beginning, I was talking to them about how to develop research, I don’t know if I went to a workshop or somewhere. But definitely, some Aboriginal peoples have really strong resistance against white people, against immigrants, but that’s the reality I think.” Chercheur dans le domaine de la santé, femme non-autochtone, immigrante

Cette femme, immigrante, affirme avoir bénéficié d’une plus grande confiance que celle accordée aux « Blancs » du fait de ses origines. Toutefois, une ambiguïté subsiste puisqu’elle relève également la méfiance des Autochtones envers toute personne extérieure à leur communauté, immigrants y compris. On peut donc considérer que le passé avec les chercheurs « blancs » rend leurs relations encore plus chargées négativement ce qui confère aux chercheurs non autochtones immigrants l’avantage de ne pas porter cette identité chargée liée au passé colonial.

Une autre chercheuse autochtone et fortement engagée dans la décolonisation des pratiques de recherche, Dr. Karen Lawford, indique quant à elle que les « Blancs » volent autant les terres, les savoirs, ou même les enfants, ce qui explique pourquoi les individus autochtones n’acceptent pas de discuter avec ceux-ci.

“They wouldn’t talk to anyone that’s not Indigenous. They just wouldn’t. [A: *Do you know specifically why?*] Cause white people steal. They steal everything, they steal land, they steal knowledge, they steal medicine, they steal children. They steal everything. You can’t trust them. I don’t trust them.” Karen Lawford, PhD, de Lac Seul First Nation, études autochtones et canadiennes

Dr. Lawford insiste notamment sur le fait que les participantes à sa recherche ne se seraient pas dévoilées comme elles l’ont fait si leur interlocutrice avait été non-autochtone. Alors que ma question initiale faisait référence aux chercheurs non autochtones, il est intéressant de noter que la réponse de Dr. Lawford indique que les non-autochtones font référence aux Blancs exclusivement. Elle manifeste ainsi une volonté à encourager la présence de chercheurs autochtones et à éviter la présence des chercheurs blancs associés non seulement aux exactions menées envers les peuples

autochtones, mais aussi à des pratiques de recherche contestables, suscitant donc une méfiance dont il est difficile de se départir.

Cependant, ces propos restent fortement connotés idéologiquement dans la mesure où Dr. Lawford rejette du même coup un ensemble de recherches sensibles menées par des chercheurs non autochtones et ayant conduit à des résultats intéressants (voir MacKenzie, Christensen et Turner, 2015). En effet, les communautés autochtones restent prêtes dans l'ensemble à accepter de participer à des études puisqu'elles ont pris l'initiative de réguler la recherche menée auprès d'elles. Ceci montre donc qu'il ne faut pas se limiter au récit d'expériences négatives de participation aux recherches pour conclure à une impossibilité d'en mener en tant que non-Autochtone.

6.1.3 Absence de retour de recherche

Le récit du vécu antérieur quant aux recherches passées révèle également une absence évidente de retours de recherche en milieu autochtone. Sachant que plusieurs communautés autochtones sont disproportionnellement touchées par des conditions d'existence plus difficiles (CVR, 2015), on pourrait donc s'attendre à ce que la majorité des recherches menées auprès de ces communautés soient motivées par des objectifs d'amélioration de ces conditions d'existence, conduisant à des attentes de la part des participants, soit en termes de bénéfices concrets et directs, ou, à tout le moins, d'informations liées aux résultats tirés de ces recherches. Or, tous les participants sont unanimes : aucun des chercheurs n'ayant fait des recherches avec eux n'est revenu par la suite pour partager les résultats. Cette absence systématique de restitution au fil des ans a fini par créer une lassitude des participants par rapport aux recherches; plusieurs d'entre eux affirmant ne plus avoir aucune attente envers celles-ci.

Malgré l'unanimité concernant l'absence de retour de recherche, sur les six participants, une femme a semblé maintenir un espoir de revoir une des étudiantes l'ayant interviewée, car celle-ci lui avait dit qu'elle reviendrait. Au moment de notre entretien, la rencontre avec cette étudiante avait eu lieu quelques mois auparavant, mais je n'ai jamais su si, au final, elle avait effectivement réalisé une restitution de ses recherches. Ceci dit, la participante a démontré un désir évident d'accéder aux résultats des recherches; celle-ci me mentionnant qu'elle vérifie toujours les babillards des centres qu'elle côtoie pour trouver de l'information quant à de possibles résultats de recherche. Elle mentionne aussi qu'écouter la radio est un moyen efficace pour diffuser des résultats de recherches passées. Alors que plusieurs participants interviewés ont mentionné n'avoir aucune attente quant à la restitution des résultats, cette femme démontre un clair intérêt envers celle-ci et espère avoir accès aux conclusions des recherches. On peut penser que l'expérience personnelle de cette femme lui permet d'alimenter ses espoirs, car sa fille a déjà obtenu des résultats d'une étude à laquelle elle avait participé après avoir contacté les chercheurs directement. Cette expérience démontre que malgré les difficultés et une période de temps prolongée, il est effectivement possible d'obtenir des conclusions de recherches, permettant donc à cette femme d'entretenir un espoir quant à la possibilité de la jeune étudiante de revenir partager ses conclusions.

Prendre le temps de restituer les résultats fait partie du processus de recherche et démontre une attitude respectueuse de la part des chercheurs. La participante est d'ailleurs très élogieuse envers cette étudiante; elle a gardé un bon souvenir du fait que l'étudiante était intéressée et curieuse de l'interviewer. On peut donc en conclure qu'une bonne relation de communication entre chercheur et participant favorise de meilleures conditions de réalisation de la recherche.

Cette même participante a déclaré que le manque de retours est aussi présent au Nord; sa fille ayant dû elle-même contacter l'équipe de chercheurs afin d'être en mesure d'obtenir les résultats. Les expériences antérieures de recherches, autant au Nord qu'au Sud, laissent entendre que les chercheurs n'ont pas l'habitude de restituer les résultats aux membres de la communauté, ce qui peut créer un sentiment de résignation au fil du temps si ce manque de retour devient trop récurrent et peut finir par occasionner l'hostilité face aux nouveaux projets de recherche.

Les rapports inégaux entre chercheurs et participants peuvent aussi susciter une sorte de gêne de la part de ces derniers à exiger d'être informés comme le soulignent les propos de cette femme inuite dans la trentaine :

[Have you received any results from what you did?] No 'cause I wasn't really seeking. [You didn't ask for any results back?] No. [Why? Why does it not bother you?] They're doing the best what they can do...so I don't wanna be a burden." Femme inuite, dans la trentaine

En déclarant « she was not seeking (results) », elle laisse entendre que selon son expérience, les participants devraient être ceux cherchant à avoir des résultats. Il y a un effort de la part de la participante à défendre les chercheurs (en déclarant qu'ils font du mieux qu'ils peuvent) et à minimiser le manque de retours. Il est d'ailleurs significatif qu'elle associe le fait de demander des retours à un fardeau, alors que la dissémination des résultats est une étape importante du processus de recherche. Ceci sous-entend une incompréhension ou une confusion quant à l'importance des retours de recherche et démontre conséquemment que ces retours ont été rarement faits dans le passé. De plus, cela met en évidence la présence de relations de pouvoir et la nature hiérarchique de la relation entre participant et chercheur ; si les participants pensent que demander des comptes aux chercheurs est « un fardeau », la relation entre les deux trahit une inégalité où les participants « subissent » les recherches au lieu de participer pleinement au processus, incluant des retours de recherche.

Cette attitude est renforcée lorsque les recherches sont menées par les institutions administratives où les rapports de domination sont encore plus forts :

[If you heard back from them, did you find out afterward what happened with the results?] No [Never] No. See that's the thing that I don't want to be too critical so much. Okay, for example, in Nunavut, there's a lot of research study done, then the researchers get out of town back to where they live (takes deeper voice) "the big city or you know" and they go...let's say they'll go on the radio and talk about the person who just interviewed them, or the people that just interviewed them, they'll let us, they go on the local radio and say (deeper voice) "they'll let us know what was the results" And they never hear back...a lot of times . That's the government, that's federal government or territorial. »
Femme inuite, dans la cinquantaine

Le fait de ne pas vouloir se montrer critique envers une procédure qui les affecte personnellement démontre aussi un déséquilibre de pouvoir entre les deux partis. Si ces individus participent aux recherches sans jamais, ou très rarement, recevoir les fruits de leur participation, ne pas oser critiquer rend compte d'une dynamique inégale entre chercheurs et participants à la recherche.

Concernant plus précisément les étudiants, une femme s'interroge sur les bénéfices que cela engendre pour les participants, alors que les étudiants obtiennent des diplômes grâce à leurs recherches. Sa réponse suggère que c'est un enjeu qui est souvent discuté.

"So let's say for example, you are a university student, you'll get credits for this research, what about us? Do we get any credits? What is the result of her getting a PhD or a bachelor...this is what we all talk about. They get their PhD or their bachelor or whatever...what about us who are interviewed? What benefits do we get? Are there results of her study or his study, what is...They get their PhD..."yeah!! Good for you!" What about us? And they write books, books and books..." Femme inuite, dans la cinquantaine

Elle est agacée par cette injustice; alors que tous ces étudiants obtiennent des diplômes qui leur permettront sans doute de grimper dans l'échelle socio-économique, ces individus qui les ont aidés n'obtiennent rien en retour. Ces mêmes critiques lancées vers les étudiants pourraient aussi être dirigées vers les chercheurs publiant des ouvrages au sujet de leurs recherches et qui bénéficient de ces recherches au niveau professionnel. Ceci étant dit, les bénéfices à long terme résultant de ces travaux peuvent tout de même grandement contribuer à améliorer leurs conditions de vie même s'ils sont moins perceptibles pour les participants. Il devient donc d'autant plus important de faire l'effort de restituer les informations pour ne pas éroder cette relation qui permet

justement d'accumuler les connaissances de la communauté académique afin d'améliorer la situation de ces groupes. De plus, la restitution des résultats permettrait possiblement de faire comprendre aux individus que plusieurs recherches sont contraintes par le temps et des résultats concrets immédiats sont souvent difficiles à obtenir.

Bref, de manière générale, la recherche avec des Autochtones peut être difficile à négocier pour les chercheurs, car leurs expériences de recherche antérieures sont souvent chargées de mauvais souvenirs. Les participants autochtones rapportent que les chercheurs blancs ont souvent été irrespectueux à leur égard et ont rarement disséminé les résultats, pourtant un élément crucial du processus de recherche. Ce vécu antérieur quant aux recherches a le potentiel de miner les relations de confiance entre chercheurs et communautés autochtones si primordiales pour le processus de recherche. Ceci étant dit, certains défis sont spécifiques au milieu urbain et rendent la réalisation des recherches en milieu autochtone d'autant plus complexes.

6.2 Défis propres à la recherche autochtone en milieu urbain

Ces défis sont essentiellement de trois ordres : les Autochtones résidant en ville sont par définition issus de différents milieux et groupes culturels et ils sont très dispersés géographiquement ce qui peut avoir un impact sur le recrutement. De plus, le milieu urbain est le refuge d'un nombre disproportionné d'autochtones au sein de la population itinérante, celle-ci engendrant d'autres défis pour les chercheurs.

6.2.1 La diversité socioculturelle des Autochtones en milieu urbain

Un défi propre à la recherche faite en milieu urbain est la grande diversité des individus tant du point de vue géographique que de leur appartenance à différentes communautés. La tâche des chercheurs est donc complexifiée parce qu'ils doivent négocier avec plusieurs valeurs et points de vue différents. Une chercheuse a souligné que lorsqu'une recherche se fait en réserve, les gens

de la communauté se connaissent très bien alors qu'il est plus probable que ce ne soit pas le cas en milieu urbain étant donné la grande diversité culturelle. Cette diversité existe non seulement entre les Premières Nations, les Métis et les Inuits, mais aussi entre les différentes Premières Nations. Il devient donc primordial de ne pas généraliser la culture autochtone seulement parce que la communauté autochtone urbaine se retrouve au sein d'une seule et unique organisation. Non seulement les perspectives et cultures peuvent être différentes, mais selon les propos des membres du Centre « 510 » et les chercheurs, cette diversité culturelle peut aussi parfois mener à des conflits entre individus issus de différents groupes.

Par exemple, au Centre « 510 », un individu a exprimé une grande irritation envers les individus, autant Inuits que Premières Nations, qui encouragent une certaine hiérarchisation des groupes créant ainsi un climat malsain au sein de l'organisme. Bien qu'en général, les membres de l'organisation s'entendent bien, cette diversité culturelle doit être prise en considération de la part des chercheurs afin d'éviter de hiérarchiser les groupes pour ne pas exacerber les relations qui sont parfois déjà tendues.

Si le recrutement des participants à la recherche se fait au sein d'organisations accueillant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, les chercheurs doivent savoir composer avec l'hétérogénéité de ces groupes afin de respecter les participants qui désirent que leur voix soit entendue de manière authentique. Ces conditions en milieu urbain diffèrent donc fortement de celles des réserves où le chercheur peut en principe plus facilement se renseigner sur la culture et l'histoire de cette nation précise, par définition plus homogène de ces points de vue.

De plus, les participants et chercheurs ont indiqué une certaine tension entre les différents groupes autochtones où chacun veut se faire reconnaître et revendiquer leurs droits. Dans ce contexte urbain diversifié où chaque groupe désire être reconnu, homogénéiser les cultures

autochtones risque donc d'encourager le sentiment que les chercheurs ignorent leur réalité, ce qui peut créer en retour un sentiment de colère et méfiance. En plus de cette diversité socioculturelle, les chercheurs doivent considérer le fait que les individus autochtones en milieu urbain sont dispersés géographiquement.

6.2.2 Dispersion géographique

Les Autochtones en milieu urbain se caractérisent par leur dispersion géographique, rendant donc le processus de recherche plus complexe qu'en réserve parce que les groupes sont plus fragmentés en ville :

"If urban indigenous communities are more diverse? So this is a big challenge because when you're working with a community like Kahnawake, you have all these social ties that are either family or extended or like community ties. People are used to walking together. So when you're working with urban indigenous community, you may well be walking with people who do not really know each other but you're working with them because, you know, they all have diabetes, or they all have heart disease, or they all have depression, if the focus is on something else." Chercheuse dans le domaine de la santé, femme non-autochtone.

Comme le souligne cette chercheuse ayant une expérience de recherche en réserve, les individus issus de ces communautés sont habitués à vivre ensemble et le lieu géographique plus restreint de la réserve permet plus facilement la mobilisation d'une approche communautaire pour mener les recherches. En effet, les chercheurs peuvent s'attendre à ce que les préoccupations de la communauté soient exprimées par le conseil de bande qui la représente et avec qui les chercheurs doivent négocier pour réaliser leur travail. En milieu urbain, les individus n'étant pas représentés par une instance particulière comme le conseil de bande, reconnu et légitimé tant par les communautés autochtones que par l'administration provinciale et fédérale, seront donc davantage préoccupés par leur situation personnelle ou la situation de leurs proches. Pour ces individus, il est probable que les problématiques de recherche auxquelles ils désireront participer devront les toucher personnellement alors qu'en réserve ou communauté isolée, les attentes concernent davantage le groupe collectivement, comme le conseil de bande doit approuver le projet. Ceci étant

dit, alors que les propos ci-dessus expriment l'expérience personnelle de la chercheuse, on doit nuancer sur le fait que l'autorité du conseil de bande ne fait pas toujours l'unanimité au sein des membres de la communauté (Ross-Tremblay, 2015).

De plus, cette dispersion géographique des autochtones en milieu urbain doit être associée à une diversité socioéconomique. Une chercheuse souligne qu'il est faux de croire que les Autochtones sont ghettoïsés.

“In urban areas in terms of diversity, we always think that aboriginal peoples are kinda ghettoized, and they live in downtown core...which is not true these days, Aboriginal people, particularly in Ottawa, they are dispersed all over the city. People talked to me about these the services, how the system is very much concentrated for urban downtown core. For example, Aboriginal peoples who are living in Kanata, or Orleans, or Barrhaven, they don't get to participate in their cultural (inaudible) all the time because it's downtown. The geographic diversity, how they're dispersed all over town, and I think it's true for many Canadian cities as well, the geographic diversity should be considered for future as well.” Chercheuse dans le domaine de la santé, femme non-autochtone, immigrante

Afin de recruter un échantillon de participant aussi diversifié sociologiquement que possible, il faut aussi tenter de rejoindre les individus vivant à l'extérieur des centres-villes. Ces gens qui vivent plus éloignés des centres auront probablement une expérience différente, car ils se trouvent plus loin des organisations offertes aux populations autochtones urbaines, qui sont généralement situées au centre de la ville. Cette dispersion géographique rend la tâche de recrutement plus difficile pour les chercheurs, car plusieurs d'entre eux utilisent les organisations urbaines, souvent localisés à des endroits-clés de la ville afin d'être accessibles à un plus grand nombre d'individus.

6.2.3 Population itinérante

Comme il a été mentionné précédemment, les Autochtones sont surreprésentés au sein de la population itinérante des grandes villes canadiennes ce qui amène aussi des défis. Par exemple, comme nous le verrons, les itinérants peuvent vouloir participer seulement pour recevoir une compensation financière, qui est souvent donnée par les chercheurs en contexte de recherche. Les chercheurs doivent s'assurer que la précarité économique de ces individus ne nuira pas « caractère

volontaire du consentement » (EPTC2, 2014, p. 58) tout en leur permettant de participer s'ils le désirent. Alors que les dynamiques de pouvoir sont toujours présentes entre un chercheur et un participant, ces dynamiques sont davantage accentuées lorsque des individus vivant à risque d'itinérance font l'objet de recherche et que des compensations sont offertes.

Un autre défi qui n'a pas été explicitement exprimé lors de mes entretiens concerne le niveau d'alphabétisation d'un certain nombre d'itinérants. Comme les formulaires de consentement doivent être complétés par tous les participants, les chercheurs doivent être conscients que certains individus ne seront pas en mesure de les lire. Cette situation peut devenir délicate dans la mesure où il faut éviter toute attitude pouvant être interprétée comme de la condescendance de la part du chercheur. Un chercheur court-il le risque d'offusquer certains individus en leur demandant s'ils préfèrent leur lire le formulaire? Alors que les individus ayant réellement des difficultés d'alphabétisation pourraient apprécier de se faire lire le formulaire sans à avoir à avouer leurs difficultés, d'autres personnes pourraient se sentir offusquées à l'idée que les chercheurs pensent qu'ils ne savent pas lire ou écrire. Les chercheurs se doivent donc de naviguer cette situation particulière avec diplomatie et délicatesse et tenir compte une fois de plus de la diversité des individus se trouvant en milieu urbain.

Ainsi, afin de pouvoir rapporter la réalité autochtone en milieu urbain de façon à représenter tous les sous-groupes différents y résidant, on doit considérer la grande diversité socioculturelle des populations autochtones, leur dispersion à travers la ville rendant leur recrutement plus difficile ainsi que la complexité de la relation avec les participants en situation de grande précarité socio-économique. Toutefois, malgré tous ces défis, les recherches continuent comme en font foi les nombreuses études constamment publiées par les chercheurs de différentes disciplines. Les pages suivantes démontreront que malgré ces nombreux défis, réels et légitimes, la recherche demeure

réalisable parce que les individus et communautés autochtones continuent de participer et ce d'autant plus que les chercheurs respectent mieux les principes de collaboration mis en place pour protéger les communautés des écarts éthiques dont elles ont été victimes dans le passé.

6.3. Éléments rendant la recherche possible malgré les différents défis

Si, de manière générale, les relations entre participants autochtones et chercheurs (surtout non-autochtones) peuvent être difficiles considérant les expériences de recherche passées et sachant que la recherche menée avec des communautés autochtones résidant en milieu urbain comporte de nombreux défis, on pourrait croire que mener une recherche dans de telles conditions est difficile, voire impossible. Pourtant, les recherches auprès des Autochtones en milieu urbain ne cessent d'augmenter. Comment est-ce possible ?

La poursuite et le nombre croissant des recherches avec des communautés autochtones urbaines peuvent s'expliquer par deux éléments : premièrement, les individus désirent participer pour différentes raisons qui ressortent de nos entretiens, et deuxièmement, l'approche participative s'étant imposée comme la meilleure manière de mener des recherches au sein des communautés autochtones, celle-ci s'avère particulièrement pertinente en milieu urbain avec les organisations autochtones qui deviennent des partenaires de choix.

6.3.1. Le désir des individus de participer

Les entretiens avec les participants autochtones indiquent qu'il existe différentes raisons pour lesquelles ces derniers acceptent de participer aux recherches. Dans le cas des six individus interviewés, les motivations semblent se ranger entre une motivation plus collective, qui vise l'amélioration de leurs conditions de vie en collaborant avec les chercheurs et une motivation plus individuelle qui est de simplement passer le temps. Une autre motivation individuelle concerne aussi les compensations monétaires, tel que mentionné précédemment, que plusieurs chercheurs

offrent en guise de remerciement aux participants pour leur avoir consacré du temps. Lorsque la population ciblée est en situation de grande précarité économique et sociale comme c'est le cas pour la présente étude, ce sont aux chercheurs d'évaluer les risques d'offrir une compensation même si les protocoles éthiques en soulignent l'importance. En tenant compte du groupe à l'étude, examiner les relations de pouvoir entre chercheurs et participants nous permet d'analyser les raisons qui les encouragent à participer.

a. Espoir que leurs conditions de vie s'améliorent

Dans le cas de la présente recherche, comme tous les participants vivent à risque d'itinérance, leurs conditions de vie sont à améliorer, ce qui est souvent l'objectif implicite ou explicite des recherches. Les entretiens démontrent qu'effectivement, les participants ont exprimé le désir que leur situation s'améliore, que ce soit pour eux personnellement ou pour les gens souffrant de ces problématiques. Ce motif est similaire aux conclusions de l'étude de Guillemain et collab. (2016), qui ont conclu que les participants autochtones, contrairement aux individus non autochtones, participent aux recherches pour que leur communauté puisse en bénéficier. Il faut de plus reconnaître que les conditions de vie d'individus itinérants, peu importe au groupe auquel ils appartiennent, se prêtent particulièrement à cette forme de communautarisme. Ainsi, certains ont indiqué participer aux différentes recherches en espérant que ces dernières puissent aider à améliorer leur situation.

“So people when they go up north to do research study, they do it for housing purposes and health purposes. And people who live up there are doing it to teach those researchers something of what they know of themselves so that the freaking government can do better!” Femme inuite, dans la cinquantaine

Bien que les propos de la femme concernent les recherches faites au Nord, il est probable que les raisons derrière la participation des gens en ville s'apparentent à ces dernières. Par exemple, un homme a indiqué participer aux enquêtes concernant l'enjeu du logement, car en tant qu'individu ayant vécu dans la rue, cette problématique le touche personnellement. Dans le cas de

cette femme inuite, les attentes sont évidentes : les gens qui participent aux recherches le font en s'attendant à ce que les choses changent et que le gouvernement améliore ses politiques. Le ton de la femme laisse apparaître son exaspération face à leurs conditions de vie, surtout au Nord, alors que de nombreuses études démontrent à quel point celles-ci sont difficiles pour les communautés inuites dans le Nord canadien. Les conditions sont également très difficiles en ville pour de nombreux Autochtones vivant en situation précaire ce qui signifie que plusieurs individus ont sans doute les mêmes motivations de participer aux recherches. Qui plus est, la femme parle au nom des gens vivant au Nord, laissant entendre que collectivement, les individus ont tous des motivations semblables de participer aux différentes recherches.

“Hmm ...I'm curious what the study is about and what have I to lose? I have nothing else to do, right? I learn when there is a study and also the benefits...am I gonna be given coffee money? (rire) a coffee card, a giant tiger card, but mostly, because I don't work anymore, I'm on ODSP because I'm like coccoo a little bit (pointe vers sa tête) no. Yeah, something to pass the time, what is the study about, I wanna, because I have a big voice sometimes, I also want Inuit to be heard, so I'm less fearful, I can speak my truth, let them hear it.” Femme inuite, dans la cinquantaine

En acceptant de participer à la recherche, cette femme démontre l'importance de la représentation en recherche : en tant que femme inuite, sa participation permet de donner une voix à son peuple. Son désir de participer n'est pas individualiste, il ressort d'une responsabilité envers son peuple de dire sa vérité, son histoire, afin que la société puisse comprendre le point de vue des Inuits, et que ces derniers puissent être représentés de manière authentique.

“I like the fact that people do their research for surveys, maybe to improve the system or what...trying to figure out what they can do. That's why I participate in surveys...but this is kinda pointless right now (en parlant de l'entretien) (rire)” Femme inuite, dans la trentaine

Ce dernier passage souligne que le sujet de ma recherche n'est pas assez concret, en ligne avec cette notion « d'améliorer le système ». Bien que ce sentiment puisse trahir une imprécision dans la manière dont j'ai amené mon sujet de recherche, cela démontre aussi l'importance chez les participants de collaborer à des recherches qui étudient des problématiques concrètes, qui pourront avoir un impact direct sur leur situation et « améliorer le système » comme elle l'a exprimé. À

noter aussi que plus tôt au cours de l'entretien, elle semble se questionner sur la nature de l'entretien après quelques questions (elle me demande d'un air méfiant « ok, what kind of survey is this? »). Donc, avant de commencer l'entretien, elle devait avoir des attentes quant au sujet de recherche et au contenu de l'entretien et mes questions n'y correspondaient pas. Cette femme a décidé de quitter l'entretien quelques minutes après avoir commencé du fait de son insatisfaction avec les questions posées.

Quelques semaines plus tard, cette même femme a demandé des nouvelles de ma recherche lorsqu'elle me croisa dans la rue, à l'extérieur du centre. Le fait qu'elle ait senti le besoin de m'aborder pour en discuter et même me souhaiter bonne chance indique qu'elle ne ressentait aucun mauvais sentiment envers moi malgré le fait d'avoir quitté l'entretien, et qu'elle désirait me l'exprimer. Mon statut de bénévole a pu jouer davantage un rôle que celui de chercheur, car, avec les nombreuses fois où elle m'a croisé au centre, elle me voit sans doute plus comme une bénévole que comme une chercheuse. Donc, au-delà de ce qu'elle pense de l'utilité de la recherche, mon rôle de bénévole me confère un plus grand degré de sympathie qu'un chercheur restant extérieur à la communauté. Cela démontre aussi qu'une relation peut être influencée par différents statuts, que ce soit celui de bénévole ou étudiant, et que la relation entre chercheurs et participants ne se limite pas à ces seuls attributs statutaires.

b. Passer le temps

Alors que les individus mentionnés précédemment ont une approche plus nuancée quant à leur décision de participer à une recherche ou non, d'autres ne semblent pas avoir de motivations concrètes et perçoivent la recherche plutôt comme un passe-temps.

[A: Why did you choose to be part of a project?] “Just to do something. [A: You don't have any expectations?] Not usually with anything. [A: you don't expect to have results?] No” Homme inuit, dans la trentaine

“I just want to keep busy...I just do these often to keep busy, to stay out of trouble, cause if I don't do that, I'd be down there drinking and you'll see me in cuffs and shit so...whatever...I'll go to the library and sit there for hours I

don't care, but I gotta place to live now so... [A: *So when you accept to do these things, it's not for...do you have any kind of expectation or it's really just to pass the time?*] Pass time yeah, pretty much.” Homme issu d’une Première nation, dans la trentaine

Dans le cas de cet homme, l’objectif est de passer le temps pour éviter les ennuis, ce passe-temps devient alors une échappatoire. Cette recherche d’une échappatoire peut être un thème récurrent chez plusieurs individus vivant dans une situation d’itinérance. Dans le cas de cet homme, se tenir occupé afin d’éviter les ennuis représente une forme de bénéfice à court terme contrairement à ceux des recherches, qui prennent souvent des années avant d’aboutir à des changements concrets pour les individus.

De plus, comme les participants sont un groupe sans emploi et sans domicile fixe, il se peut qu’ils cherchent seulement à s’occuper. Il est donc possible que cette motivation soit propre au type de population ciblé. Dans le cas de ces individus, plusieurs d’entre eux se rencontrent au centre pour un repas et discuter entre amis ; certaines activités sont souvent organisées comme du bricolage ou de l’écriture pour occuper les clients. Il se peut que faire un entretien ait été perçu comme une activité comme une autre afin de passer le temps.

Le fait que ces individus indiquent participer uniquement pour passer le temps sans entretenir aucune attente face à ces recherches sous-entend aussi une indifférence face à celles-ci. Alors que l’objectif affiché par la plupart des recherches réside dans le désir d’améliorer les conditions de vie des participants, il est frappant que la majorité des individus interviewés ait mentionné leur participation comme une simple activité à faire pour passer le temps, démontrant ainsi leurs doutes quant aux réels bénéfices de recherche ou une manière de réduire leurs déceptions. Cela peut aussi démontrer une expérience du processus de recherche les ayant souvent trahis par le passé au point où maintenant, les attentes sont presque inexistantes.

c. Compensation monétaire

Une autre motivation a été mentionnée lors de mon terrain et elle concerne les compensations monétaires que les chercheurs donnent parfois aux participants en guise de remerciement. Bien que tous les protocoles éthiques soient clairs quant au fait que les compensations ne peuvent être considérées comme un « bénéfice » de recherche, certains individus les perçoivent ainsi et sont ainsi motivés à participer seulement pour obtenir une compensation. Par exemple, une femme a demandé si elle recevrait une carte-cadeau ou de l'argent si elle acceptait de participer et comme je n'en donnais pas, elle a refusé. Cela démontre que non seulement les gens sont avertis que des compensations se donnent en contexte de recherche, mais pour certaines personnes, ces compensations sont la première motivation de participer. Et comme les bénéfices de recherche ne sont souvent obtenus qu'à long terme, la compensation devient, pour ces individus en situation de précarité, un bénéfice tangible à court terme.

Lorsque la recherche touche des individus en situation de très grande précarité, comme c'est le cas pour les itinérants, les chercheurs doivent se montrer plus prudents afin de ne pas encourager certains comportements pouvant s'avérer nuisibles aux participants.

En effet, sachant que beaucoup d'individus en situation d'itinérance souffrent de multiples problèmes de santé, que ce soit l'alcoolisme, la toxicomanie ou de maladie mentale, il devient essentiel pour les chercheurs d'offrir une compensation qui ne représentera pas un danger pour leur santé et qui n'accentuera pas leur vulnérabilité davantage. Ainsi, une compensation financière pourrait être utilisée pour s'acheter de l'alcool ou des drogues. La personne-ressource de l'organisation a d'ailleurs suggéré qu'une compensation comme une carte de crédit prépayée d'une valeur de 50 dollars, qu'un étudiant a déjà offert, était un montant trop élevé et que cela ne faisait que les encourager à sortir et s'acheter de l'alcool. Cet individu a suggéré qu'une simple carte-cadeau de chez Tim Horton's d'une valeur de 5 dollars était suffisante. Non seulement on s'assure

que le montant ne soit pas extravagant, mais avec une carte-cadeau d'un commerce précis, les options sont limitées. Pour la personne-ressource qui côtoie ces individus quotidiennement, et qui connaît davantage leur situation que les chercheurs, le souci de leur bien-être est une plus grande priorité qu'adopter des protocoles et règles éthiques de la recherche à la lettre.

D'un autre côté, les deux chercheurs autochtones avec qui j'ai discuté sont d'accord pour dire que le montant standard dans ces situations se trouve entre 10 à 25 dollars bien que l'un d'entre eux trouvait 25 dollars insuffisants. Cela étant dit, est-ce que ce montant devrait toujours être la norme? De plus, cette compensation pourrait entacher la validité de leurs données si les individus désirent participer à ces recherches pour l'argent et certains pourraient être prêts à mentir afin de pouvoir participer (Goodman et collab., 2018). Enfin, lorsque la recherche touche des individus en situation de grande précarité socio-économique, pourrait-il y avoir une alternative à une compensation monétaire? Il est nécessaire que les chercheurs réfléchissent aux potentielles conséquences qu'auront des compensations monétaires, car celles-ci ne seront pas les mêmes selon la situation des individus. Ainsi, les chercheurs ne peuvent se limiter à respecter à la lettre des règles éthiques, le contexte doit être pris en compte avec sensibilité.

Si les individus continuent de vouloir participer pour différentes raisons telles que l'amélioration de leurs conditions de vie, par passe-temps et pour obtenir des compensations, ces trois motifs sont reliés à leur situation de précarité. Toutefois, c'est aussi grâce à un processus de recherche éthique, adapté à et respectueux de la communauté à l'étude que ces recherches peuvent être poursuivies malgré les défis qu'elles présentent auprès des diverses populations autochtones.

6.3.2 Partenariats et comités

Malgré leurs expériences de recherche antérieures souvent négatives, les individus autochtones tels que ceux interviewés pour cette thèse continuent de participer aux recherches.

Alors que les propos des participants et des chercheurs démontrent une relation fragile entre les peuples autochtones et les chercheurs blancs, les propos des chercheurs interviewés démontrent que la création de partenariats et comités entre communautés autochtones et chercheurs a permis dans les dernières années d'améliorer leurs relations. Ce processus de recherche doit encourager un dialogue avec les communautés autochtones afin que celle-ci puisse bénéficier pleinement des recherches, non seulement des résultats, mais aussi en leur permettant de développer leurs capacités pour qu'ils puissent accéder à l'autodétermination concernant la recherche.

Comme la littérature le souligne, la recherche participative est encouragée lorsque les chercheurs désirent travailler avec les communautés autochtones ; il est essentiel que ces dernières soient des partenaires de recherche, impliquées au même niveau que les chercheurs venant de l'extérieur. Tous les chercheurs interviewés sont d'accord : la création de partenariat est un des éléments-clés de la recherche participative permettant la décolonisation des méthodologies promues autant dans les cercles académiques qu'autochtones.

« For me, it's very important to involve aboriginal partners, research organizations and community members from the very beginning. So as I said, from the very beginning, I had an interest in a research that I wanted to do in this area, but it wasn't set in stone. I wanted to...through the committee consultation, I wanted to identify what is really important for the community and that's when I wanted to begin my research journey, in collaboration with them.» Chercheur dans le domaine de la santé, femme non-autochtone

La fréquence des rencontres avec les comités peut varier, mais généralement, les comités se rencontrent une fois par mois, si la distance géographique le permet, pour discuter du projet et faire des mises à jour. De plus, tout au long du projet, tous les chercheurs s'entendent pour dire que le comité s'assurera que le processus de recherche soit culturellement approprié, ce qui est l'objectif recherché par les chercheurs et partenaires.

La qualité des partenariats dépend souvent de la création de comités auxquels siègeront des individus-clés de la communauté comme les aînés. Il est fortement suggéré que l'équipe de chercheurs et le comité se rencontrent à plusieurs reprises tout au long du processus de recherche

pour que les deux partis soient sur la même longueur d'onde quant à la recherche, allant des questions de recherche étudiées au plan de dissémination de recherche. Tout le processus se fera en collaboration avec les individus au sein du comité.

Afin de développer une saine relation de confiance entre chercheurs et participants qui permettra de reproduire des relations collaboratives et éthiques, il est nécessaire que les chercheurs puissent entrer en contact direct avec les communautés et leurs membres. Plusieurs chercheurs ont suggéré qu'en milieu urbain, le bénévolat est une activité toute désignée pour rencontrer les organisations permettant ainsi d'entamer un dialogue. Les partenariats se créent avec le temps et le bénévolat permet de passer du temps avec les individus et donc, de se faire connaître à l'intérieur de l'organisation. Une autre manière pour gagner leur confiance est de participer aux différentes activités organisées par l'organisation ou la communauté.

"I took my kids, even my husband went there for the fundraising events, if they're organizing a garage sale, a whole family of 4 or 5 would go, so we would lend a hand to help them over the weekends or other time. So I would take some food to bring back to the family. Some I would take some food and we would eat together [...] You know at a human level, we can establish relationship which I find it very important to do this kind of research if you want really to do community-based research." Chercheur dans le domaine de la santé, femme non-autochtone, immigrante

L'objectif derrière ces rencontres est de pouvoir créer un lien avec les individus au niveau humain et non à un niveau purement professionnel, de chercheur à participant. Dans le cas de cette chercheuse, son expérience en tant que mère de famille a permis aux membres de la communauté de la voir comme une personne ayant des responsabilités similaires aux leurs. Ce contact dans un contexte autre que celui de recherche permet aux individus de se trouver des affinités malgré les différences qu'il pourrait exister au niveau culturel ou socio-économique. Ces différences peuvent agir comme barrières lorsque les deux partis ne se connaissent que dans ce contexte de recherche où existent des dynamiques de pouvoir entre un participant et un chercheur et ces rencontres hors du contexte de recherche permettent justement de briser, ou à tout le moins réduire, ces barrières.

"I'm still aware of it today, what the labels are...what research and researchers have done to indigenous communities in the past and I'm not indigenous. [Due to how researchers treated them in the past] And so I really feel the

relationship and the trust need to be there before I can comfortably engage in research with participants so they get to know me rather than the professor or the researcher.” Chercheur en sciences sociales, femme non-autochtone

“For the project in prison, I think the women first saw me as a volunteer first and before anything else. So, to them, they really saw that my intentions in terms of hanging out with them and being with them was not to do research so...” Chercheur en sciences sociales, femme non-autochtone

L’importance de se faire connaître en dehors du cadre de recherche permet aussi de ne pas donner l’impression aux participants qu’ils ne représentent que des « objets de recherche ». L’objectif des recherches étant souvent d’étudier des problématiques afin d’améliorer les conditions de vie des individus, il devient donc important que les participants ressentent également ce désir d’améliorer leurs conditions de vie de la part des chercheurs. Si ceux-ci démontrent un intérêt en tant que simples citoyens, les participants se sentiront en confiance et il y a plus de chance qu’ils veuillent participer dans ce contexte.

Les organisations autochtones en ville présentent des opportunités de rencontrer ces gens à l’extérieur du cadre de recherche afin d’apprendre à les connaître en atténuant le rapport inégal existant entre un chercheur et un participant. Ces opportunités sont davantage possibles en ville, alors qu’en réserve et au Nord, où de nombreuses communautés font aussi l’objet d’études, le contexte est plus difficile pour les chercheurs venant de l’extérieur étant donné la distance géographique et le coût élevé du transport et le coût de la vie excessivement élevé au Nord.

Alors que le vécu antérieur des participants autochtones pourrait expliquer pourquoi ces derniers seraient moins portés à désirer participer aux recherches, la présente étude démontre que les individus en situation de précarité socio-économique acceptent pour différents motifs : par espoir de voir leurs conditions de vie être améliorées, par simple passe-temps et pour obtenir une compensation financière. De plus, le milieu urbain apporte des défis difficiles à gérer pour les chercheurs comme la grande diversité des peuples autochtones en ville, la dispersion géographique de ces derniers en plus d’être un sous-groupe se trouvant disproportionnellement en situation d’itinérance rendant la recherche complexe. On peut toutefois se demander si, au contraire, malgré

ces défis, cette structuration moins rigide en milieu urbain n'apporterait pas une certaine flexibilité aux chercheurs, qui n'ont pas à naviguer dans le contexte de la réserve où les règles les contraignent davantage et où le processus de recherche est plus supervisé? De plus, les chercheurs sont en mesure de relever ces défis parce que les participants continuent d'accepter de participer, grâce notamment à la création de partenariats et comités avec les organisations autochtones qu'on retrouve en milieu urbain. En plus d'aider les chercheurs à négocier avec les populations autochtones urbaines complexes, les partenariats leur permettent aussi d'établir une confiance, qui a été ébranlée au fil des ans, mais qui est si essentielle au processus de recherche.

Chapitre 7 : Discussion

Alors que le milieu autochtone urbain pourrait favoriser le développement de partenariats entre chercheurs et communautés autochtones grâce à une proximité géographique facilitant les rencontres, la réalité urbaine, très complexe du fait de la diversité, de la dispersion et de la mobilité des individus, peut compliquer la tâche des chercheurs. De plus, le vécu de recherche chez certains participants ayant été parfois douloureux, ces derniers ont développé une méfiance envers les chercheurs qui limite la possibilité pour ces derniers de mener à bien leurs projets. Les partenariats entre chercheurs et communautés autochtones urbaines facilitent une décolonisation de la recherche, car des individus issus de cette communauté peuvent orienter les chercheurs quant à l'élaboration des protocoles de recherche et à leur réalisation. Ainsi, ils s'assurent que le processus de recherche soit pertinent aux valeurs et aux pratiques de la communauté. Le fameux adage « Knowledge is power » est pris au sérieux par les communautés autochtones et beaucoup d'efforts sont entrepris afin de faciliter ce partage de savoirs (Smith, 2012). Ce partage de savoirs et la collaboration étroite entre la communauté et les chercheurs qui permettent aux premiers de retrouver ce pouvoir qui leur a si souvent échappé dans le passé et de transmettre leur savoir aux chercheurs constituent en effet un élément central de la décolonisation de recherche.

À la lumière des propos des individus interviewés, la recherche en milieu autochtone urbain offre plusieurs défis pouvant compliquer le travail des chercheurs. Les individus issus des peuples autochtones ayant souvent fait l'objet d'études dans le passé, un grand nombre d'entre eux ont donc un vécu antérieur à leur arrivée en ville qui a pu être entaché par des expériences négatives telles qu'une attitude condescendante de la part des chercheurs « blancs » et une absence quasi systématique de restitution. De plus, le milieu urbain est diversifié socioculturellement et les individus et communautés dispersés géographiquement compliquent ainsi la tâche des chercheurs.

La surreprésentation des Autochtones chez les itinérants en milieu urbain est un élément à considérer, car cette population apporte des défis particuliers.

Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse – à vérifier – que le refus de participer à cette recherche par la grande majorité des individus sollicités peut s'expliquer par une fatigue de recherche, la plupart d'entre eux ayant déjà participé à des projets dans le passé. Alors que la littérature mentionne comment la restitution des résultats peut améliorer la confiance entre chercheurs et communautés autochtones augmentant ainsi leur désir de participer aux recherches (Minkler, 2004; Stewart et Draper, 2011), et évitant ainsi de reproduire une fatigue de recherche, nos résultats ne permettent pas de savoir si les individus ayant eu des restitutions dans le passé sont plus propices à participer à de nouvelles recherches étant donné qu'aucun participant de la thèse n'a fait l'expérience de cette pratique.

En tentant de comprendre pourquoi des individus autochtones et à risque d'itinérance acceptent de participer aux recherches, trois types de motivations ont été recensés : ils ont l'espoir de voir leurs conditions de vie s'améliorer, ils considèrent la recherche comme un passe-temps, et ils désirent obtenir une quelconque compensation monétaire. Ces motivations démontrent la complexité du rapport chercheur-participant particulièrement en contexte de forte précarité. Dans la mesure où dans cette recherche les personnes sollicitées ont semblé tout à fait à l'aise de refuser de participer, on ne peut soupçonner la présence d'un effet – involontaire – de coercition propre à influencer la décision des individus. On peut tout de même se demander s'ils auraient agi de la même manière si j'avais un statut différent ou si j'étais plus âgée.

Les résultats mettent en évidence les différents principes éthiques et méthodologiques avec lesquels les chercheurs doivent négocier lorsque la recherche se fait auprès d'une population autochtone itinérante en milieu urbain. De plus, nos résultats mettent en lumière à quel point

l'approche participative en recherche, bien que souvent louangée comme la stratégie idéale pour décoloniser les méthodologies en matière de recherche en contexte autochtone, est limitée par les contraintes auxquelles est confronté un tel processus de recherche que ce soit pour obtenir tous les accords préalables à l'entrée sur le terrain ou la construction d'une relation de confiance avec la communauté à l'étude. De plus, certains chercheurs non autochtones à qui l'étiquette du chercheur « blanc » est attribuée sont souvent perçus comme moins respectueux et plus condescendants envers les individus autochtones, rendant l'approche participative, fondée sur la confiance, plus difficile à gérer.

Tout d'abord, nous discuterons des défis éthiques et méthodologiques propres au milieu autochtone à risque d'itinérance en milieu urbain à la lumière des résultats obtenus grâce aux entretiens avec quelques membres du Centre « 510 Rideau » et des chercheurs.

7.1 Les principes éthiques et méthodologiques en contexte autochtone urbain et itinérant

Toute recherche doit appliquer les différentes règles éthiques mises en place par les CÉR. Notre terrain d'enquête, une population autochtone à risque d'itinérance résidant en milieu urbain, revêt toutefois une réalité complexe qui demande à être appréhendée avec plus de nuance. Les principes éthiques tels que la confidentialité et l'anonymat ainsi que le consentement libre et éclairé se doivent de rendre compte de la particularité de la population à l'étude. Alors que ces principes sont d'importants rouages de l'éthique de la recherche, la présente étude démontre que pour une population autochtone ayant déjà un vécu de recherche et qui, de plus, se trouve à risque d'itinérance, ces règles peuvent être plus complexes à négocier pour les chercheurs. En plus de ces défis d'ordre éthique, la population à l'étude soulève un important défi méthodologique : la grande dispersion et mobilité géographiques des individus qu'on retrouve en milieu autochtone urbain risquent d'influencer le recrutement des participants à la recherche et leur rétention.

7.1.1 Défi éthique : confidentialité et anonymat

S'assurer que la dimension éthique à la fois de la recherche et des pratiques mobilisées lors de la réalisation de celle-ci peut s'avérer particulièrement complexe lorsque la population à l'étude se trouve dans une situation de forte précarité (Mondain et Bologo, 2011). C'est notamment le cas des individus à risque d'itinérance qui sont au cœur de cette recherche. La dimension éthique pour toute recherche implique le respect de l'anonymat et la confidentialité des individus participant aux recherches. Ceci étant dit, la littérature démontre que le contexte dans lequel les recherches se sont longtemps déroulées auprès des peuples autochtones a rendu ces derniers avides de reconnaissance. Certains individus déclareront même aux chercheurs vouloir être nommés, désirant ainsi faire fi du principe d'anonymat qui est pourtant perçu comme une pierre d'assise de la recherche par les CÉR (Svalastog et Eriksson, 2010).

Dans le cas des participants de cette recherche, le groupe auquel ils appartiennent – des Inuits et des individus issus des Premières Nations se trouvant à risque d'itinérance – rend la question de la confidentialité et l'anonymat plus complexe. En effet, si la littérature démontre que beaucoup d'individus autochtones désirent que leur identité soit publiée par souci de voir leur contribution être reconnue publiquement afin de s'approprier leurs expériences, leur situation d'itinérance demande aux chercheurs une prudence accrue quant au dévoilement de l'identité des participants, car ces individus plus « vulnérables » sont souvent moins portés à se protéger (Svalastog et Eriksson, 2010).

En effet, les principes d'anonymat et de confidentialité ne peuvent être perçus de la même manière pour tout le monde, certains individus étant plus informés que d'autres quant au processus de recherche, seront davantage en mesure de juger des conséquences de leur non-anonymat. Dr. Lawford a clairement exprimé que son consentement et sa participation au projet dépendaient d'être publiquement reconnue; elle ne désirait pas que son identité reste confidentielle. Bien que

cette décision puisse être expliquée par le désir de voir sa contribution être reconnue en tant que femme issue de Lac Seul First Nation, il faut aussi reconnaître que Dr. Lawford, en tant qu'académique, a fort probablement une meilleure connaissance du processus de recherche pour juger des implications de son non-anonymat que des individus ne connaissant pas ce processus. De plus, certains groupes d'individus comme les itinérants sont habitués à discuter de leur situation avec des étrangers, et donc, discuter avec des chercheurs peut être perçu comme « business as usual » pour ces derniers, et seront ainsi moins conscients des potentiels risques que leur non-anonymat occasionne (Svalastog et Eriksson, 2010, p. 104). Par conséquent, la situation d'individus autochtones se trouvant dans une situation plus vulnérable exacerbe la complexité de leur réalité en contexte de recherche: d'une part, plusieurs individus autochtones désirent voir leur nom être publié afin que leur contribution soit reconnue par les chercheurs, alors que d'autre part, les individus se trouvant à risque d'itinérance ne sont pas toujours au fait des risques de la divulgation de leur identité dans une recherche. Par conséquent, la tâche de négocier entre anonymiser les participants ou reconnaître leurs contributions semble revenir aux chercheurs. À ce propos, Svalastog et Eriksson (2010) indiquent: « The social and cultural diversity among different native peoples implies that no single strategy will be sufficient in all situations » (p. 108). Étant donné la grande diversité existant entre les différents groupes issus des Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, il est essentiel de ne pas adopter une approche générale sans préalablement réfléchir aux potentielles répercussions sur le groupe à l'étude. Alors que les chercheurs doivent adapter leur approche de terrain en considérant le contexte des communautés autochtones afin de rendre compte de la diversité sociale et culturelle de celles-ci, il devient important de créer une relation avec la communauté à l'étude afin de comprendre leurs intentions

en matière de confidentialité et d'anonymat tout en reconnaissant que certains membres de la communauté désireront préserver leur anonymat et d'autres non.

Dans mon cas, comme la population à l'étude est perçue comme étant particulièrement précaire j'ai trouvé important de ne pas dévoiler leur identité. De plus, en tant que bénévole, on nous incite fortement à faire preuve de discrétion en gardant l'identité des membres de l'organisme confidentielle. On peut présumer que ce souci de protéger l'identité des membres sera le même dans un contexte de recherche. Je leur ai présenté le formulaire de consentement sans leur demander s'ils désiraient révéler leur identité en presumant, en raison de mes représentations, que leur situation plus « vulnérable » requerrait l'anonymat et la confidentialité. Mais le fait de décider de garder l'identité des participants anonyme ne relève-t-il pas d'un certain contrôle? Leur statut posé comme « vulnérable » les rend-il nécessairement inaptes à se prononcer sur leurs droits de voir leur contribution être reconnue par les chercheurs? En effet, les individus que j'ai rencontrés n'ont démontré aucune difficulté à refuser de participer et une personne a même été à l'aise de quitter au milieu de l'entretien démontrant ainsi une forte capacité à prendre leurs propres décisions. On peut toutefois se questionner à quel point mon statut d'étudiante et de jeune femme a pu avoir une influence sur leurs décisions. Cette attitude décomplexée aurait-elle été aussi présente si un chercheur affilié à un organisme se retrouvait en face d'eux? Et si j'avais été un homme plus imposant physiquement? On ne peut sous-estimer que leur perception de l'autorité peut jouer un rôle sur la manière dont les participants interagiront avec autrui dans un contexte de recherche. Le fait que ces individus aient semblé à l'aise en ma compagnie ne signifie pas nécessairement qu'ils le seraient avec tout le monde. Ceci étant dit, les différences de statuts en contexte de recherche ont un impact peu importe l'identité des participants et ne sont donc pas uniques au milieu autochtone.

7.1.2 Défi éthique : le consentement libre et éclairé

Un second principe éthique auquel les chercheurs doivent adhérer est l'obtention du consentement libre et éclairé des participants à la recherche. Une réalité concernant ce consentement lorsque les individus concernés vivent à risque d'itinérance est le choix de l'obtenir par écrit ou verbalement. Sachant qu'une population à risque d'itinérance est très diversifiée et compte autant des gens ayant fait des études que des gens analphabètes comme c'est le cas pour les membres du Centre « 510 Rideau », obtenir le consentement verbal pourrait s'avérer préférable afin de ne pas mettre les participants dans l'embarras et s'assurer que leur consentement soit réellement fait de manière éclairée alors que les gens plus éduqués seront en mesure de consentir de manière écrite. Ceci suppose d'être ouvert à la possibilité de différentes formes de consentement. Dans la présente étude, comme les premiers participants ont été en mesure de lire, j'ai présumé que c'était le cas pour tous les individus. Ce n'est qu'en discutant avec un autre client que j'ai appris que certains ne savaient pas lire et ne seraient donc pas en mesure de compléter un formulaire écrit, ce qui m'a poussée à réfléchir sur ma démarche d'obtention du consentement comme tous les entretiens au centre avaient déjà été complétés.

Si la confiance est un élément essentiel en recherche, mais particulièrement auprès de communautés autochtones, ne risque-t-on pas de nuire à la relation en leur demandant s'ils préfèrent se faire lire le formulaire de consentement? Alors qu'une femme ayant fait des études postsecondaires a justement indiqué un malaise à l'endroit de certains chercheurs non inuits pour leur condescendance et leur paternalisme, on peut questionner comment le fait de lire son formulaire de consentement serait accueillie. Les relations entre chercheurs et autochtones sont déjà ancrées dans une réalité complexe où les premiers ont longtemps abusé des seconds affectant ainsi leur rapport à la recherche; ainsi, obtenir le consentement libre et éclairé de tous les participants, aussi diversifiés soient-ils, requiert une approche nuancée.

Une autre exigence des CÉR concernant le consentement des participants est que celui-ci ne soit pas obtenu par coercition. En tenant compte de la précarité de la situation dans laquelle vivent les participants de la présente recherche, on peut se demander si cela n'agit pas de façon indirecte comme une forme de coercition. Leur statut précaire limite-t-il leur liberté de consentir de manière éclairée? Goodman et collab. (2018) indiquent dans leur étude auprès d'itinérants autochtones à Vancouver que les membres « had little choice but to participate in surveys » étant donné leur situation économique précaire et qu'ils se voyaient offrir de l'argent en échange de leur participation. Si leur situation ne leur permet pas de refuser une quelconque somme d'argent, leur consentement est-il réellement libre? Toutefois, nos résultats apportent des nuances : alors que des individus plus « vulnérables » peuvent être effectivement motivés par une compensation monétaire, ce n'est pas toujours le cas ou leur unique motivation. Alors que Goodman et collab. (2018) indiquent toujours être d'accord avec la compensation, peu importe la situation socio-économique des individus, les compensations données aux individus en échange de leur participation peuvent mener à des dilemmes éthiques, surtout si la population à l'étude se trouve dans une situation précaire financièrement. Alors que les résultats démontrent la prudence de la personne responsable de l'organisme quant au montant de la compensation, suggérant offrir des cartes-cadeaux d'une valeur de 5\$ au lieu d'une carte de crédit prépayée de 50\$ par exemple, on peut questionner la nature éthique de prendre la décision pour eux qui serait inscrite dans une approche paternaliste où les individus sont dépouillés de leur liberté de choix. En effet, Schonfeld, Brown, Weniger et Gordon (2003) soulèvent que les « payment in kind » (PinK), ces items de valeur similaire à une compensation monétaire sans être de l'argent, ne représentent pas la solution appropriée afin d'éviter la coercition envers les participants de recherche en situation plus vulnérable, car ces « PinK » représentent en fait une violation injuste de l'autonomie des sujets.

D'un autre côté, l'EPTC2 (2014) indique que « les incitations offertes ne devraient pas être importantes ou attrayantes au point d'encourager la personne à faire fi des risques sans y réfléchir soigneusement auparavant » (p. 29). Dans ce contexte de haute précarité financière, et où plusieurs individus souffrent de problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme, un montant élevé pourrait inciter ces individus à prendre des risques qu'ils ne prendraient pas autrement, d'où l'importance de prendre en considération le contexte dans lequel les potentiels participants se trouvent lorsque vient le temps d'offrir des compensations.

7.1.3 Défi méthodologique : dispersion et mobilité géographiques

Au-delà des défis éthiques que cette thèse présente, un autre élément de la recherche propre au milieu urbain présente un défi méthodologique pour les chercheurs. Ce défi rendant la recherche complexe en milieu urbain est la situation géographique de cette population. Comme une chercheuse a mentionné, cette stratégie de recrutement où les organisations urbaines deviennent le point de repère ne prend pas en considération les nombreux individus issus des Premières Nations, les Métis et les Inuits qui sont dispersés dans la ville, à l'extérieur du centre de la ville. Ce faisant, si ces derniers ne fréquentent pas ces organisations urbaines, ils risquent d'être ignorés par les chercheurs, affectant ainsi la diversité de l'échantillon de recherche. Alors qu'un chercheur interviewé a indiqué que les individus fréquentant ces organismes sont issus de divers groupes, on peut tout de même se demander s'il n'y a pas une tranche de la population autochtone, résidant à l'extérieur de ces centres urbains se trouvant ainsi éloignée de ces organismes-clés, qui devient par conséquent quasiment invisible pour les chercheurs, occasionnant une sous-représentation de leurs expériences dans la littérature. Dans mon cas, le fait d'avoir concentré le recrutement auprès d'un seul organisme à Ottawa a effectivement eu un impact important sur mon échantillon : étant donné que l'ensemble de mes participants provenaient de ce centre et que celui-

ci assiste une population spécifique, les personnes itinérantes ou à risque de le devenir, la population à l'étude s'est retrouvée à être limitée à ce groupe, ce qui n'était pas l'idée initiale.

De plus, une autre limite méthodologique est liée à la grande mobilité de cette population. Alors que j'ai continué à fréquenter le Centre « 510 » après la collecte de données, j'ai observé pendant plusieurs mois que certains individus interviewés avaient arrêté de fréquenter l'organisme. Cette réalité nomade, qu'un participant m'a confirmée en soulignant avoir visité de nombreuses villes canadiennes dans sa vie, peut être plus difficile en contexte de recherche participative si le chercheur désire garder le contact pour effectuer son analyse ou confirmer son interprétation des données avec les participants. Une autre explication de cette mobilité des individus réside dans leur statut plus vulnérable. Deux ans après avoir complété les entretiens, plusieurs personnes ne fréquentent plus le centre pour différentes raisons : certains pour des raisons de santé (une femme étant devenue invalide affectant ainsi sa mobilité) alors que d'autres peuvent avoir eu des démêlés avec la justice et être incarcérés. Par conséquent, les participants à la recherche peuvent devenir difficilement joignables après la collecte des données. Cette vulnérabilité représente donc un défi méthodologique pour les chercheurs désirant recontacter leurs participants pour corroborer leur interprétation, ce qui est à la base d'une approche participative ou s'ils pratiquent la recherche longitudinale, car ils ne seront possiblement plus en mesure de les recontacter.

7.2 Les limites de l'approche participative : la question du temps et du statut du chercheur

Alors que l'approche participative est fortement encouragée pour décoloniser les méthodologies, comme les chercheurs interviewés ont indiqué, celle-ci n'est pas toujours facile à adopter. Considérant le contexte institutionnel au sein duquel se retrouvent les CÉR, un processus que ne peuvent éviter les chercheurs, le recours à une approche de recherche participative, qui encourage une prise de décision commune entre les chercheurs et la population à l'étude évitant

ainsi des dynamiques de pouvoir inégales où les chercheurs prendraient toutes les décisions pour la communauté, demeure limitée notamment par les contraintes du temps et du statut du chercheur.

7.2.1 L'entrée sur le terrain et la construction d'une relation de confiance

En premier lieu, un défi qui est commun à toutes les recherches participatives faites auprès de communautés autochtones est l'entrée sur le terrain. Dans mon cas, il a fallu quelques mois afin de pouvoir rencontrer une responsable d'une organisation autochtone à Ottawa. Ce premier contact avec les organisations peut être difficile à obtenir, les chercheurs ressentent donc le défi d'entrer sur le terrain d'enquête avant même qu'aient lieu les discussions initiales concernant le projet de recherche.

Comme la littérature le mentionne (Castleden et collab., 2008 ; J. Schinke et collab., 2013; Sylvestre, Castleden, Martin et McNally, 2018), la priorité, lorsqu'un individu désire faire une recherche avec une communauté autochtone, est de créer et maintenir une relation de confiance. Selon mon expérience, ce premier pas vers l'établissement d'une relation et d'une collaboration peut être difficile à franchir. En plus d'être une jeune étudiante dont la thèse ne s'inscrit pas dans le cadre d'une recherche participative et ne mobilise pas de collaboration sauf, peut-être, celle établie avec le Centre « 510 Rideau », le fait que la recherche ne s'inscrit dans le cadre d'une intervention peut la rendre non (ou peu) pertinente du point de vue de l'organisme. La première chose qu'il faut donc comprendre est que le processus de recherche est long, et afin d'établir cette relation, qui est le point de départ de toute recherche, les chercheurs doivent considérer ces délais potentiels. Dans mon cas, trois mois se sont écoulés entre mon premier contact avec la personne-ressource de l'organisme et obtenir son contentement écrit me permettant de faire ma recherche et mon recrutement auprès des membres de l'organisation. Et environ six mois se sont écoulés entre mes premières tentatives de joindre un organisme et l'obtention de ce consentement par un d'entre

eux, démontrant ainsi que cette collaboration ne peut être brusquée ni accélérée, peu importe les délais avec lesquels les étudiants et chercheurs doivent négocier.

Non seulement la relation peut prendre du temps à se former, mais le contexte de recherche en milieu autochtone est souvent chargé d'expériences négatives de la part des membres de la communauté pouvant donc compliquer davantage la tâche des chercheurs. Les chercheurs n'arrivent pas sur un terrain de recherche vierge : tout le poids du passé illustré par les recherches antérieures s'inscrit dans les interactions avec les chercheurs aujourd'hui (Jérôme, 2008). Ceci permet de comprendre la méfiance que certains individus ont envers des chercheurs extérieurs à la communauté. De plus, la grande diversité d'individus en ville complique leur tâche; tous n'auront pas le même bagage historique en termes de recherche et donc, tous n'auront pas les mêmes appréhensions concernant la présence de chercheurs. Ce poids du passé, qui est évidemment encore présent si on considère la méfiance qui persiste chez les peuples autochtones vis-à-vis des chercheurs, pourrait être étudié sous l'angle de la mémoire collective selon Maurice Halbwachs. Si ce courant théorique n'a pas été mobilisé dans la présente thèse, il pourrait l'être dans les prochaines recherches dans la mesure où la théorie de mémoire collective d'Halbwachs pourrait apporter quelques pistes de réflexion quant à la longévité des rapports sociaux relevant de l'influence coloniale autant dans le monde académique que dans la société en général. Effectivement, dans son œuvre phare, *La mémoire collective* (1968), Halbwachs théorise que le passé n'est jamais aussi distant qu'on puisse le penser : les traces laissées par le passé resteront ancrées dans l'espace et les lieux qui l'entourent encore aujourd'hui. Ce faisant, le passé continue d'organiser nos manières de penser, et ce, même inconsciemment. Dans le cas des chercheurs et leur rôle au sein des institutions de recherche, cela signifie que des comportements et façons de penser s'inscrivant dans un temps long ne sont pas nécessairement véritablement derrière nous,

malgré les bonnes intentions des chercheurs. Cette mémoire collective pourrait-elle en partie expliquer pourquoi, malgré l'amélioration des pratiques de recherche, certains groupes et individus continuent d'entretenir un malaise envers les chercheurs? D'un autre côté, cette mémoire collective pourrait-elle aussi expliquer pourquoi le milieu académique a autant de difficulté à reconnaître l'autorité des communautés autochtones quant à l'éthique de la recherche comme l'ont démontré Stiegman et Castleden (2015)? De futures recherches pourraient se pencher sur ces questions.

Les chercheurs doivent reconnaître que les individus issus de la communauté « are the only experts of their experiences and local cultural context » et que « as researchers we strive to be reflexive in remembering this » (J. Schinke et collab., 2013, p. 205). La réflexivité devient alors primordiale pour non seulement créer ces liens de confiance, mais aussi les maintenir tout au long du processus de recherche. La recherche en milieu autochtone étant ancrée dans ce passé colonial, les efforts de réflexivité par les chercheurs les aident à ne pas reproduire ces comportements où ils agissent en « experts » au détriment des réels « experts » de la communauté, soit les membres de celle-ci.

7.2.2 Le chercheur « blanc »

Rejoignant cette idée d'établir des liens de confiance entre un chercheur et la communauté à l'étude, les propos des individus autochtones interrogés démontrent que si la plupart ont exprimé une ouverture envers les chercheurs « blancs », certaines attitudes de ces derniers telles que la condescendance et le paternalisme occasionnant la méfiance envers eux sont typiques de ces derniers.

Dans une perspective de décolonisation de la recherche, il est essentiel que les individus autochtones puissent faire confiance aux chercheurs et se sentent respectés par ceux-ci. Dans la mesure où la recherche continue d'être effectuée par beaucoup de chercheurs « blancs », c'est-à-

dire non autochtones, ceux-ci sont de plus en plus conscients de l'effet que certaines de leurs attitudes peuvent avoir sur leurs participants ce qui les amène à faire preuve d'une prudence accrue dans tout le processus d'entrée sur le terrain et de réalisation des différentes étapes de la recherche et restitution.

La dimension éthique liée à la présence de chercheurs « blancs » en contexte autochtone et au statut du chercheur a également des implications méthodologiques sur la qualité des données recueillies par celui-ci. Ainsi, selon l'étude de Goodman et collab. (2018), qui concerne une population autochtone urbaine vivant dans une situation hautement précaire dans le Downside Eastside de Vancouver, démontre que certains individus autochtones préfèrent que la recherche soit effectuée par un individu issu de la communauté plutôt que par un non-Autochtone, car ils sont plus à l'aise à discuter avec des gens qu'ils connaissent, alors que quand ils se sentent inconfortables, ils disent aux chercheurs ce qu'ils veulent attendre bien qu'on ne puisse attribuer ce comportement à tout le monde. Ce sentiment d'inconfort, signifiant aussi une absence de confiance, à l'égard d'un certain groupe de chercheurs a donc un impact important au niveau méthodologique : la fiabilité des données obtenues se retrouve à être mise en doute, mettant ainsi en doute la valeur même de la recherche et de ses contributions. Alors que plusieurs facteurs comme le sexe, l'âge, la classe sociale peuvent jouer un rôle dans la manière que les participants interagissent avec différents chercheurs, dans ce cas précis l'identité de « Blancs » des chercheurs qui rappelle de nombreuses pratiques coloniales et assimilatrices (Simard, 1983) rend l'origine des chercheurs plus saillante. Par conséquent, le statut du chercheur a un impact sur le niveau de confiance que les participants possèdent envers ces derniers ce qui peut conduire à des données ne reflétant pas nécessairement leurs expériences de manière authentique. L'établissement et le

maintien d'une confiance avec la communauté à l'étude deviennent alors essentiels pour favoriser la fiabilité des données.

7.2.3 Les contraintes temporelles des CÉR et du milieu académique

Au-delà du temps qu'on doit accorder aux différents organismes et communautés afin de développer une relation de confiance, les chercheurs doivent aussi considérer les contraintes liées à l'obtention du certificat d'éthique par le CÉR. Dans mon cas, après avoir envoyé mon formulaire éthique en octobre 2016, j'ai eu la première rétroaction le 28 novembre, pour en avoir une seconde en décembre et la troisième le 19 janvier 2017. J'ai finalement obtenu le certificat éthique le 8 février 2017. Plus de 4 mois se sont passés entre la soumission de ma demande éthique et l'approbation de mon projet. Les rétroactions demandaient souvent des clarifications sur les formulaires envoyés ou des détails administratifs. Donc, plus de la moitié d'une année (7 mois) s'est écoulée entre les premières tentatives de contacts avec les différentes organisations autochtones et l'approbation de ma recherche par le CÉR de l'université. Et dans mon cas, je n'ai pas eu à soumettre une demande éthique à la communauté comme c'est le cas pour les réserves (l'approbation de la part de l'organisation s'étant faite de manière plutôt informelle avant d'avoir le formulaire signé par la personne responsable quelques mois plus tard).

En avril 2017, tous mes entretiens avaient été complétés. Si l'objectif était de soumettre la thèse complétée dans les deux ans (la durée soi-disant « normale » d'une thèse de maîtrise), il ne me restait donc que 4 mois pour faire l'analyse des données et compléter la rédaction afin de soumettre en août 2017. Dans mon cas, il m'a été impossible de compléter dans un si court délai. Ayant eu d'autres opportunités, j'ai obtenu un assistantat de recherche d'une durée d'un an et j'ai ensuite commencé un emploi à temps partiel qui me demandait beaucoup d'attention. À travers mon expérience de tenter de jongler avec ces différentes tâches, j'ai maintenant une meilleure

compréhension de ce qu'une recherche peut demander et à quel point les contraintes temporelles peuvent s'avérer cruciales en contexte de recherche. De plus, le temps devient d'autant plus important si les chercheurs doivent compter sur des fonds pour compléter leurs recherches ce qui n'a pas été mon cas. Peu importe le contexte, les contraintes temporelles que demande l'approbation éthique peuvent devenir une barrière importante à la réalisation d'une recherche participative.

Construire ces relations de confiance est essentiel en contexte de recherche autochtone, surtout si on considère à quel point ces communautés ont été traitées dans le passé, et le temps constitue une condition nécessaire, bien que non suffisante, pour développer une relation (Ball et Janyst, 2008; Castleden, et collab., 2010; Castleden et collab., 2012). Dans un contexte de recherche, la date limite quant à la complétion de la thèse (par exemple, si un étudiant à la maîtrise désire appliquer pour un programme doctoral, il devient alors nécessaire d'obtenir leur maîtrise) représente une importante barrière à la relation entre chercheurs et communautés. Donc, pour toute personne intéressée à une recherche avec des communautés autochtones, créer ces relations de confiance demeure la priorité et ces relations doivent être considérées dans l'échéancier.

Le temps de négociation entre le chercheur et la communauté autochtone que peut demander une véritable recherche participative n'a pas dû être envisagé comme je n'ai pas créé ce genre de partenariat avec l'organisation. Parfois, planifier des rencontres pour de brèves discussions s'est avéré difficile; l'organisation ayant peu d'employés, le temps leur est extrêmement précieux. En tant que chercheur, on se doit d'être conscient que les individus approuvant le projet ne pourront toujours être présents pour répondre à nos questions lorsqu'elles se présentent. Ainsi, compte tenu des préoccupations propres à nos partenaires, la recherche peut donc prendre davantage de temps avant d'aboutir. Dans le contexte néo-libéral actuel où les chercheurs sont tenus de publier

constamment pour leur avancement de carrière, Castleden et collab. (2010) soulèvent que cela pourrait même décourager des chercheurs à vouloir utiliser ce modèle de recherche dans le futur. La question devient alors : qu'est-ce qui est plus important entre le respect et l'inclusion des partenaires autochtones afin de favoriser une décolonisation de la recherche, ou publier ces recherches dans des délais moins importants?

Dans mon cas, en tant qu'étudiante, si je désire graduer en deux ans, cela me donne une première année pour entrer en contact avec l'organisation à l'étude, créer des liens de confiance, obtenir l'approbation de la communauté et du CÉR, et si je désire faire une recherche réellement participative, il est grandement recommandé de créer un comité. En sachant que ces organisations sont aussi très occupées, une seule année pour créer cette relation de confiance et ce comité est irréaliste.

Du côté des chercheurs issus d'un groupe autochtone, alors qu'une présence plus accrue en milieu universitaire serait évidemment bienvenue, notamment dans le contexte actuel d'objectif d'autochtonisation de l'université, Schnarch (2004), auteur autochtone, se questionne sur le réel impact que peuvent avoir ces chercheurs, qui ont été formés par des institutions canadiennes, non autochtones, sur les communautés autochtones; l'auteur indique qu'ils sont parfois dans un dilemme entre choisir leurs valeurs ou leur carrière.

Si l'autochtonisation du milieu universitaire apparaît comme la solution toute désignée permettant la décolonisation des méthodologies, la présence d'autochtones au sein de l'institution devient alors essentielle. Mon expérience au sein de mon unité d'études soulève de grands doutes sur cette autochtonisation de l'université : aucun cours de sociologie à la maîtrise n'incluait, lors de ma première année, de manière significative les enjeux touchant les peuples autochtones et l'école ne compte que quelques individus dont le champ d'études concerne les questions

autochtones. Qui plus est, les professeurs travaillant auprès des communautés autochtones ayant des droits de supervision sont peu nombreux. Peut-on réellement atteindre une autochtonisation du milieu universitaire sans la présence des Premières Nations, des Métis et des Inuits? Et si aucun académique autochtone n'est présent afin d'épauler de jeunes chercheurs dans leur cheminement, on peut se questionner sur la capacité de ceux-ci d'entamer une recherche participative dans le respect des communautés. Alors que les résultats de la thèse démontrent que la recherche participative est une réelle solution permettant aux communautés de se réapproprier les recherches effectuées auprès d'elles, on peut dénombrer plusieurs obstacles à cette approche.

7.3 Décolonisation des méthodologies : obstacles à une recherche participative

Quant à l'importance d'opter pour une recherche participative, nous devons apporter des nuances; bien que ce soit l'approche favorisée, ce type de recherche demeure toujours attaché à une institution puissante qui ne permet pas toujours de s'exprimer à dehors de ses cadres rigides (Stiegman et Castleden, 2015). Il existe encore beaucoup de barrières institutionnelles dans le monde académique (comme l'obtention du certificat éthique, le temps limité que les nombreuses subventions imposent par exemple) rendant ainsi difficile une collaboration ancrée dans une approche réellement participative.

Comme je ne peux que rendre compte de mon expérience personnelle à l'université d'Ottawa, je ne peux commenter sur les autres universités et institutions de recherche mis à part ce qui existe dans la littérature. Tout au long du processus de ma recherche, j'ai été confrontée au fait que l'université d'Ottawa, et l'école des études sociologiques et anthropologiques particulièrement, ne possède pas une présence autochtone affirmée au sein du son corps professoral. En tant qu'étudiante non autochtone, et bien que j'aie pu être orientée par plusieurs professionnels académiques non autochtones compétents dans leur champ d'expertise, j'aurais

aimé avoir accès à une telle personne issue d'une Première nation, un Métis ou un Inuit pour connaître leur perspective sur la décolonisation de la recherche en contexte universitaire.

À la lumière des propos des participants et de mon expérience en tant qu'étudiante, cette décolonisation, bien que représentant ce progrès attendu tant par les chercheurs que par les communautés autochtones, est un processus complexe qui est souvent à la merci de la culture académique et de ses barrières institutionnelles.

Afin d'encourager la décolonisation de la recherche, avoir accès à un comité d'individus issus de l'organisation (comme c'est le cas pour de nombreuses recherches) aurait été inestimable pour ma thèse. Une participante a d'ailleurs pu avoir accès à ce type de comité lors de son doctorat, effectué en contexte urbain, et a donc pu s'assurer de la validité des outils utilisés en plus de la validité de l'interprétation de ses données. Dans mon cas, comme j'ai commencé ma recherche quelques mois seulement après avoir rencontré les membres de l'organisation, le manque de temps (de ma part, mais aussi de la part des employés de l'organisation qui sont excessivement occupés) a été un des principaux facteurs rendant impossible une recherche participative ayant recours à un comité d'individus-clés de la communauté à l'étude. Pour la création de ce comité, il aurait fallu rencontrer le directeur général du centre d'amitié et discuter pendant plusieurs semaines et mois afin de coordonner les nombreuses rencontres et sélectionner les individus qui siègeraient au comité.

Comme l'organisation était administrée par une seule personne, et celle-ci devant organiser tous les programmes et activités en plus de s'occuper d'autres responsabilités administratives, son emploi du temps très chargé et le mien ne permettaient pas des discussions fréquentes au sujet de ma thèse. Nos deux horaires chargés ont compromis l'allocation du temps nécessaire pour les discussions. Mes courriels étaient souvent sans réponse et planifier des rencontres par téléphone

n'était pas toujours facile non plus. Si je décidais de collaborer avec ce même groupe pour une seconde recherche, ce serait beaucoup plus facile pour moi de concevoir un plan de recherche en leur compagnie et d'avoir accès à un comité incluant différents individus de l'organisation comme il y a maintenant une relation qui s'est développée dans les dernières années.

Alors que les propos des chercheurs démontrent que les partenariats avec les communautés autochtones sont la solution idéale afin de favoriser la décolonisation de la recherche et permettre ainsi aux peuples autochtones de jouir d'un meilleur contrôle sur les recherches les affectant, la structure des institutions de recherche et le temps qu'il faudrait attribuer à ces partenariats peuvent rendre cette approche participative moins attrayante pour de nombreux chercheurs et étudiants qui ont des échéances strictes à respecter.

De plus, au-delà de leur responsabilité éthique envers les groupes concernés par la recherche, les institutions universitaires ont aussi le rôle de former la prochaine génération de chercheurs (McGregor, 2018). Avec si peu d'attention portée envers les questions autochtones au sein des universités canadiennes (bien que certaines soient plus avancées que d'autres), on peut se questionner sur la sensibilité des chercheurs de demain envers les enjeux autochtones. Les jeunes chercheurs issus du système éducatif canadien sont-ils bien au fait de la réalité des peuples autochtones au Canada? Si leur formation postsecondaire n'a porté presque aucune attention sur ces groupes et les enjeux les affectant, ne sommes-nous pas en droit de nous questionner sur leurs habilités à mener des recherches auprès de ces mêmes individus? Alors que nous avons tous la responsabilité de nous engager vers la voie de la décolonisation, le milieu universitaire est responsable de mettre en branle une structure encourageant la réalisation de cette dernière.

McGregor (2018) soutient que les institutions des études supérieures ont le devoir de s'engager vers la voie de la décolonisation. Pour que ce soit rendu possible, les institutions doivent

accentuer la présence d'Autochtones autant au niveau administratif que du corps professoral et étudiant, faute de quoi ce sont les professeurs et étudiants qui se retrouvent à devoir porter ce lourd fardeau qui est de représenter une institution (McGregor, 2018). Il est donc primordial que les institutions qui ont le pouvoir de changer les règles en place et d'encourager une réelle décolonisation du milieu académique le fassent afin que les efforts déployés par les chercheurs et étudiants ne soient pas vains.

Malgré le manque de collaboration formelle dans le cadre de ma thèse, l'éthique dans la culture autochtone voue une grande importance aux relations (Castellano, 2004) et je crois que trois ans après notre première rencontre, une relation de confiance s'est réellement installée avec le Centre « 510 Rideau » et ses membres. Au-delà de la recherche et des barrières institutionnelles, notre association est basée sur le respect et la réciprocité. Bien que je reconnaisse les limitations de ma recherche concernant le manque de partenariat, je crois avoir su gagner le respect de l'organisme et de ses membres au fil des trois dernières années.

Conclusion

Alors qu'on peut affirmer sans se tromper que la décolonisation du milieu de recherche ne sera réalisable que par la participation active des communautés autochtones tout au long du processus de recherche, la présente thèse démontre que la création de ce partenariat entre chercheurs et communautés n'est pas sans obstacle malgré un désir sincère de la part des chercheurs de décoloniser la recherche. Mon expérience ces dernières années m'a permis de réaliser que de potentielles barrières institutionnelles et des contraintes de temps forcent les chercheurs à constamment réfléchir au rôle qu'ils représentent à l'intérieur du milieu académique les confrontant ainsi à des choix souvent difficiles. Ils se doivent aussi d'être conscient de leur impact, eux représentant souvent la possibilité du changement que désire souvent ces populations se trouvant dans une situation plus difficile comme c'est le cas pour les individus participant à la présente thèse.

Alors qu'effectuer mon terrain de recherche en milieu urbain, à Ottawa, la ville où je réside, m'a définitivement été bénéfique surtout lorsqu'est venu le temps de créer les relations avec le Centre « 510 Rideau », faire une recherche avec une communauté autochtone urbaine, hors réserve, comporte de nombreux défis avec lesquels les chercheurs doivent négocier afin de s'assurer que leurs travaux se fassent dans le respect de tous les membres de la communauté, aussi diversifiée soit-elle.

La présente thèse et ses résultats contribuent donc à en connaître davantage sur la réalité complexe entourant la recherche faite auprès d'une population autochtone étant itinérante ou se trouvant à risque d'itinérance à Ottawa. Ces individus étant dans une situation précaire financièrement, cette étude permet de comprendre leurs motivations, souvent complexes, derrière

leur participation à la recherche mettant ainsi en lumière les attentes qu'ils ont envers les chercheurs ce qui a été rarement fait dans le passé.

Si la réconciliation est la seule solution en ce qui concerne les relations entre la société canadienne, et le gouvernement, et les Premières Nations, les Métis et les Inuits, le milieu académique, que ce soit au niveau de la recherche ou du système d'éducation, a donc la responsabilité de s'assurer que la recherche soit effectuée dans le respect des valeurs de ces communautés. Sachant que les institutions académiques n'encouragent pas toujours un partenariat où les communautés partagent le pouvoir de toutes les décisions équitablement avec les chercheurs de par leurs contraintes temporelles et de par la culture académique où on encourage les chercheurs à publier le plus rapidement possible, de futures recherches devraient se pencher justement sur la manière avec laquelle ces institutions discutent des enjeux autochtones. Après tout, le milieu académique est un rouage important de la société et cette réconciliation dont on parle si souvent, autant dans les cercles académiques qu'à l'extérieur, ne sera que réellement possible lorsque nous arriverons à confronter le milieu dans lequel nous opérons. Au-delà des pratiques de recherche, le milieu académique devrait se confronter lui-même quant à la manière avec lequel il forme la prochaine génération de chercheurs afin que celle-ci soit consciente de la réalité complexe et diversifiée des peuples autochtones au Canada, ancrée dans un passé colonial dont on voit encore les répercussions aujourd'hui, et qu'elle soit ainsi mieux outillée pour travailler avec ces communautés et permettre une réelle décolonisation de la recherche.

Références

- Abele, F. & Graham A.H., K. (2011). Federal Urban Aboriginal Policy: The Challenge of Viewing the Stars in the Urban Sky In Peters, E. J. (Ed.), *Urban Aboriginal policy making in Canadian municipalities* (p. 33-52). McGill-Queen's Press-MQUP.
- Anderson, J. T., & Collins, D. (2014). Prevalence and causes of urban homelessness among Indigenous peoples: A three-country scoping review. *Housing Studies*, 29(7), 959-976. <https://doi.org/10.1080/02673037.2014.923091>
- Ashcroft, B., Griffiths, Gareth, & Tiffin, Helen. (1989). *The empire writes back : Theory and practice in post-colonial literatures* (New accents (Routledge (Firm))). London ; New York: Routledge.
- Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada (ASEUCC). (2018). Indigenization and Decolonization in Canadian Student Affairs. Tiré de https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2018/05/Communique_Winter2018_Final.pdf#page=8
- Association nationale des centres d'amitié. (2017). À propos. Tiré de <https://nafc.ca/fr/who-we-are/about-nafc/>
- Ball, J., & Janyst, P. (2008). Enacting research ethics in partnerships with indigenous communities in Canada: "Do it in a good way". *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 3(2), 33-51. <https://doi.org/10.1525/jer.2008.3.2.33>
- Barron, F. L. (1988). The Indian pass system in the Canadian west, 1882-1935. In *Prairie Forum* (Vol. 13, No. 1, pp. 25-42). Tiré de https://www.saskarchives.com/sites/default/files/barron_indianpasssystem_prairieforum_vol13_no1_pp25ff.pdf

- Bartlett, J. G., Iwasaki, Y., Gottlieb, B., Hall, D., & Mannell, R. (2007). Framework for Aboriginal-guided decolonizing research involving Métis and First Nations persons with diabetes. *Social Science & Medicine*, 65(11), 2371-2382.
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.06.011>
- Baskin, C. (2005). STORYTELLING CIRCLES: Reflections of Aboriginal Protocols in Research. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne De Service Social*, 22(2), 171-187. Tiré de <https://www.jstor.org/stable/41669834>
- Baskin, C. (2007). Structural determinants as the cause of homelessness for Aboriginal youth. *Critical Social Work*, 8(1). Tiré de <https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/download/5740/4684?inline=1>
- Bassendowski, S., Petrucka, P., Smadu, M., Roger Redman, C., & Bourassa, C. (2006). Relationship building for research: The Southern Saskatchewan/Urban Aboriginal Health Coalition. *Contemporary nurse*, 22(2), 267-274.
<https://doi.org/10.5172/conu.2006.22.2.267>
- Battiste, M. A. (Éd.). (2000). *Reclaiming Indigenous Voice and Vision*. UBC Press.
- Baumann, G., & Gingrich, A. (Édit.). (2005). *Grammars of identity/alterity: A structural approach* (Vol. 3). Berghahn Books. Tiré de https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=DqEGulGWVdgC&oi=fnd&pg=PR9&dq=baumann+gingrich&ots=UsE3EYGbgG&sig=SiHZVucD2_2vyRnoyFC8B94QVrY&redir_esc=y#v=onepage&q=baumann%20gingrich&f=false

- Bégin, L. (2011). Légiférer en matière d'éthique: le difficile équilibre entre éthique et déontologie. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 13(1), 39-61. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.361>
- Bélanger, Y. D., Awosoga, O., & Head, G. W. (2013). Homelessness, urban Aboriginal people, and the need for a national enumeration. *Aboriginal Policy Studies*, 2(2). <https://doi.org/10.5663/aps.v2i2.19006>
- Bergier, B. (2001). *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales: intérêts et limites*. Éditions L'Harmattan.
- Bertucci, M. M. (2009). Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales: quelques jalons. *Cahiers de sociolinguistique*, (1), 43-55. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0043>
- Bishop, A. (2002). *Becoming an ally: Breaking the cycle of oppression in people*. London: Zed Books.
- Blodgett, A., Schinke, R., Smith, B., Peltier, D., & Pheasant, C. (2011). In Indigenous Words: Exploring Vignettes as a Narrative Strategy for Presenting the Research Voices of Aboriginal Community Members. *Qualitative Inquiry*, 17(6), 522-533. [doi: 10.1177/1077800411409885](https://doi.org/10.1177/1077800411409885)
- Boffa, J., King, M., McMullin, K., & Long, R. (2011). A process for the inclusion of Aboriginal People in health research: Lessons from the Determinants of TB Transmission project. *Social Science & Medicine*, 72(5), 733-738. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2010.10.033>
- Braun, K. L., Browne, C. V., Ka'opua, L. S., Kim, B. J., & Mokuau, N. (2014). Research on indigenous elders: From positivistic to decolonizing methodologies. *The Gerontologist*, 54(1), 117-126. <https://doi.org/10.1093/geront/gnt067>

- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Browne, A. J., Smye, V. L., & Varcoe, C. (2005). The relevance of postcolonial theoretical perspectives to research in Aboriginal health. *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)*, 37(4), 16-37. Tiré de ingentaconnect.com
- Bull, J. R. (2010). Research with aboriginal peoples: authentic relationships as a precursor to ethical research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 5(4), 13-22. DOI: 10.1525/jer.2010.5.4.13
- Canadian Homelessness Research Network (2012) Définition canadienne de l'itinérance. Homeless. Tiré de www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition/
- Castellano, M. B. (2004). L'Éthique de la recherche sur les autochtones. *Journal de la santé autochtone*, 98-114. Tiré de http://archives.algomau.ca/main/sites/default/files/2012-25_003_007.pdf
- Castleden, H., & Garvin, T., and Huu-ay-aht First Nation (2008). Modifying Photovoice for community-based participatory Indigenous research. *Social science & medicine*, 66(6), 1393-1405. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.11.030>
- Castleden, H., Morgan, V. S., & Neimanis, A. (2010). Researchers' perspectives on collective/community co-authorship in community-based participatory indigenous research. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 5(4), 23-32. <https://doi.org/10.1525/jer.2010.5.4.23>
- Castleden, H., Morgan, V. S., & Lamb, C. (2012). "I spent the first year drinking tea": Exploring Canadian university researchers' perspectives on community-based participatory research

- involving Indigenous peoples. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 56(2), 160-179. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2012.00432.x>
- Childs, P., & Williams, P. (2014). *An introduction to post-colonial theory*. Routledge. ISBN 13:978-0-13-232919-4
- Clark, T. (2008). We're Over-Researched Here!' Exploring Accounts of Research Fatigue within Qualitative Research Engagements. *Sociology*, 42(5), 953-970. <https://doi.org/10.1177/0038038508094573>
- Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR) (2015). *Pensionnats du Canada : les séquelles*, rapport final de la CVR, vol. 5, Montréal & Kingston : McGill-Queen's university press. Tiré <http://caid.ca/TRCFinVol52015.pdf>
- Cooke, M., & Bélanger, D. (2006). Migration theories and First Nations mobility: Towards a systems perspective. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 43(2), 141-164. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2006.tb02217.x>
- Crawford, A. (2014). "The trauma experienced by generations past having an effect in their descendants": Narrative and historical trauma among Inuit in Nunavut, Canada. *Transcultural Psychiatry*, 51(3), 339–369. <https://doi.org/10.1177/1363461512467161>
- Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. (2012). Non-Status Indians. Tiré de <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1100100014433/1535469348029>
- Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. (2017). First Nations. Tiré de <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1100100013791/1535470872302>
- Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. (2019). Inuit. Tiré de <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1100100014187/1534785248701>

- Dubois-Flynn, Geneviève. (2012). Vers une recherche plus éthique avec les Autochtones. Dans Nathalie Mondain et Arzouma Éric Bologo (Dir.), *La recherche en contexte de vulnérabilité : engagement du chercheur et enjeux éthiques* (p. 167-178). Paris: L'Harmattan.
- Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (2014). *EPTC 2 (2014) - Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.
- Environics Institute (2010). *L'étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain*. Toronto: Environics Institute. Tiré de https://uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS_Summary_Final.pdf
- Evans, M., Anderson, C., Dietrich, D., Bourassa, C., Logan, T., Berg, L. D., & Devolder, E. (2012). Funding and Ethics in Métis Community Based Research. *International Journal of Critical Indigenous Studies*, 5(1), 54-66. <https://doi.org/10.5204/ijcis.v5i1.94>
- Flicker, S., & Worthington, C. A. (2012). Public health research involving aboriginal peoples: research ethics board stakeholders' reflections on ethics principles and research processes. *Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de Santé Publique*, 19-22. <https://doi.org/10.1007/bf03404063>
- Flicker, S., O'Campo, P., Monchalin, R., Thistle, J., Worthington, C., Masching, R., ... & Thomas, C. (2015). Research done in “a good way”: the importance of Indigenous elder involvement in HIV community-based research. *American journal of public health*, 105(6), 1149-1154. <https://doi.org/10.2105/ajph.2014.302522>
- Gentelet, K. (2009). Les conditions d'une collaboration éthique entre chercheurs autochtones et non autochtones. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 143-153. <https://doi.org/10.7202/039770ar>

- Getty, G. (2010). The Journey Between Western and Indigenous Research Paradigms. *Journal of Transcultural Nursing*, 21(1), 5-14. doi: 10.1177/1043659609349062
- Goodman, A., Morgan, R., Kuehlke, R., Kastor, S., Fleming, K., & Boyd, J. (2018). “We’ve Been Researched to Death”: Exploring the Research Experiences of Urban Indigenous Peoples in Vancouver, Canada. *International Indigenous Policy Journal*, 9(2). <https://doi.org/10.18584/iipj.2018.9.2.3>
- Graham, K. A., & Peters, E. (2002). *Aboriginal communities and urban sustainability*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks. Tiré de <http://www.urbancentre.utoronto.ca/pdfs/elibrary/CPRNUrbanAboriginal.pdf>
- Grenier, S., Ménard-Dunn, M., & Laliberté, A. (2018). L’itinérance autochtone : Entre nomadisme et dépossession ? *Canadian Psychology/Psychologie Canadienne*, 59(1), 100-106. doi: 10.1037/cap0000106
- Guillemin, M., Gillam, L., Barnard, E., Stewart, P., Walker, H., & Rosenthal, D. (2016). "We're checking them out": Indigenous and non-Indigenous research participants' accounts of deciding to be involved in research. *International Journal for Equity in Health*, 15(1), 1-10. <https://doi.org/10.1186/s12939-016-0301-4>
- Guta, A., Nixon, S. A., & Wilson, M. G. (2013). Resisting the seduction of “ethics creep”: Using Foucault to surface complexity and contradiction in research ethics review. *Social Science & Medicine*, 98, 301-310. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.09.019>
- Halbwachs, M. (1968). *La Mémoire collective* (2e éd. rev. et augm. - éd., Bibliothèque de sociologie contemporaine). Paris: Presses universitaires de France.
- Inuit Tapiirit Kanatami. (2018). La stratégie nationale inuite sur la recherche. Tiré de https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/04/ITK_NISR-Report_French_low_res.pdf

- Jérôme, L. (2008). L'anthropologie à l'épreuve de la décolonisation de la recherche dans les études autochtones: un terrain politique en contexte atikamekw. *Anthropologie et sociétés*, 32(3), 179-196. [doi: 10.7202/029723ar](https://doi.org/10.7202/029723ar)
- J. Schinke, R., R. McGannon, K., Watson, J., & Busanich, R. (2013). Moving toward trust and partnership: An example of sport-related community-based participatory action research with Aboriginal people and mainstream academics. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, 5(4), 201-210. <https://doi.org/10.1108/jacpr-11-2012-0012>
- Kapoor, I. (2002). Capitalism, culture, agency: dependency versus postcolonial theory. *Third World Quarterly*, 23(4), 647-664. [doi: 10.1080/0143659022000005319](https://doi.org/10.1080/0143659022000005319)
- Kovach, M. (2009). Indigenous methodologies. *University of Toronto, Toronto*.
- Lambert, L. A. (2014). *Research for indigenous survival: indigenous research methodologies in the behavioral sciences*.
- Laidler, G. (2007). Ice, through Inuit eyes: Characterizing the importance of sea ice processes, use and change around three Nunavut communities. Thèse de doctorat en philosophie non publiée, Toronto: Université de Toronto.
- Lawless, J. A. (2015). Strengthening our voices: Urban-dwelling Aboriginal people and research protocols. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 11(4), 389. <https://doi.org/10.1177/117718011501100406>
- Loffe H, Yardley L. Content and thematic analysis. Dans: DF Marks, L. Yardley (Édit.). *Research Methods for Clinical and Health Psychology* (1ère éd.). London: Sage Publications, 2004; 56– 69. Tiré de <https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=uMlar1CTDMAC&oi=fnd&pg=PA56&dq=content+and+thematic+analysis+joffe&ots=MvPhqMtORA&sig=pWGhsZJHushePSVP>

RHTsFPMDfWo#v=onepage&q=content%20and%20thematic%20analysis%20joffe&f=
alse

- MacKenzie, C. A., Christensen, J., & Turner, S. (2015). Advocating beyond the academy: dilemmas of communicating relevant research results. *Qualitative Research*, 15(1), 105-121. <https://doi.org/10.1177/1468794113509261>
- Martin, K. (2003). Aboriginal people, Aboriginal lands and Indigenist research: A discussion of re-search pasts and neo-colonial research futures. *Unpublished masters thesis, James Cook University, Townville*, 97(7).
- Mbembe, A. (2005). La République et l'impensé de la "race". *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, 139-53. Tiré de <https://www.cairn.info/la-fracture-coloniale--9782707149398-page-137.htm>
- Mbembe, A., Mongin, O., Lempereur, N., & Schlegel, J. L. (2006). Qu'est-ce que la pensée postcoloniale?. *Esprit*, (12), 117-133. <https://doi.org/10.3917/espri.0612.0117>
- McGregor, D. (2018). From 'decolonized' to reconciliation research in Canada: Drawing from indigenous research paradigms. *ACME*, 17(3), 810-831. Tiré de <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=a9h&AN=131353807&site=ehost-live>
- McHugh, T., Coppola, A., Holt, N., & Andersen, C. (2015). "Sport is community:" An exploration of urban Aboriginal peoples' meanings of community within the context of sport. *Psychology of Sport & Exercise*, 18, 75-84. <https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2015.01.005>

- McNaughton, C. & Rock, D. (2002). Les possibilités de la recherche autochtone : Résultats du Dialogue du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones. CRSH. Tiré de http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/crsh-sshrc/CR22-65-2004-fra.pdf
- Menzies, C. R. (2001). Reflections on research with, for, and among Indigenous peoples. *Canadian Journal of Native Education*, 25(1), 19-36. Tiré de <https://search.proquest.com/docview/230305492?accountid=14701>
- Menzies, P. (2006). Intergenerational trauma and homeless aboriginal men. *Canadian Review of Social Policy*, (58), 1-24. Tiré de <https://search.proquest.com/docview/222289446?accountid=14701>
- Métis National Council. (s.d.). Métis Nation Citizenship. Tiré de <https://www.metisnation.ca/index.php/who-are-the-metis/citizenship>
- Minkler, M. (2004). Ethical challenges for the “outside” researcher in community-based participatory research. *Health Education & Behavior*, 31(6), 684-697. doi: [10.1177/1090198104269566](https://doi.org/10.1177/1090198104269566)
- Mitchell, T. L., & Baker, E. (2005). Community-building versus career-building research: the challenges, risks, and responsibilities of conducting research with Aboriginal and Native American communities. *Journal of Cancer Education*, 20(S1), 41-46. https://doi.org/10.1207/s15430154jce2001s_10
- Mondain, N., & Bologo Eric, A. (2011). La restitution des résultats dans les suivis démographiques en Afrique subsaharienne: au-delà de la norme éthique, un souci pédagogique. N°13. Tiré de <https://revue-interrogations.org/La-restitution-des-resultats-dans>

- Newhouse, D., FitzMaurice, K., McGuire-Adams, T. & Jetté, D. (Édit.). (2011). *Well-Being in the Urban Aboriginal Community: Fostering Biimaadiziwin, a National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*. Toronto, On: Thompson Educational Publishing, Inc.
- Nilson, C. (2017). A journey toward cultural competence: The role of researcher reflexivity in indigenous research. *Journal of Transcultural Nursing*, 28(2), 119-127. <https://doi.org/10.1177/1043659616642825>
- Ning, A., & Wilson, K. (2012). A research review: Exploring the health of Canada's Aboriginal youth. *International Journal of Circumpolar Health*, 71(1), 1-10. <https://doi.org/10.3402/ijch.v71i0.18497>
- ODENA. (2016). Alliance de recherche, Les Autochtones et la ville au Québec. Tiré de <http://www.odena.ca/fr/>
- Olivier de Sardan, J. P. (2014). Des restitutions: pour quoi faire. *La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales*, 37-50.
- Ontario Federation of Indian Friendship Centres. (2012). USAI Research Framework: Utility, Self-Voicing, Access, Inter-Relationality. Tiré de <http://ofifc.or>
- Patrick, C., Canadian Electronic Library, distributor, & Homeless Hub, issuing body. (2014). *Aboriginal homelessness in Canada: A literature review* (Vol. Paper #6, Canadian Electronic Library. Canadian health research collection). Tiré de <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/29365/AboriginalLiteratureReview.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Patrick, D., & Tomiak, J. A. (2008). Language, culture and community among urban Inuit in Ottawa. *Études/Inuit/Studies*, 32(1), 55-72. <https://doi.org/10.7202/029819ar>

Patrick, D., Tomiak, J. A., Brown, L., Langille, H., & Vieru, M. (2011). Regaining the childhood

I should have had. *The transformation of Inuit identities, institutions, and community in*

Ottawa. Dans HA Howard & C. Proulx (Édit.), *Aboriginal peoples in Canadian cities:*

Transformations and continuities, 69-85. Tiré de

https://books.google.ca/books?hl=en&lr=&id=VAraAgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA69&dq=+Patrick,+D.,+Tomiak,+J.,+Brown,+L.,+Langille,+H.,+&ots=KZxNbA6DNp&sig=EeSHGhtfe7Tb1aTdJOIGRkyaSGI&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

Peters, E. J., & Robillard, V. (2009). " Everything you want is there": The place of the reserve in First Nations' homeless mobility. *Urban Geography*, 30(6), 652-680.

<https://doi.org/10.2747/0272-3638.30.6.652>

Peters, E. (s.d.). *Urban Aboriginal policy making in Canadian municipalities* (Vol. 2, Fields of governance; 2). Montreal: McGill-Queen's University Press.

Pfeffer, A. (2017, 12 Novembre). 'Woefully inaccurate' Inuit population data overwhelming local agencies. *CBC*. Tiré de <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/woefully-inaccurate-inuit-population-ottawa-1.4391742>

Pufall, E. L., Jones, A. Q., McEwen, S. A., Lyall, C., Peregrine, A. S., & Edge, V. L. (2011).

Community-derived research dissemination strategies in an Inuit

community. *International journal of circumpolar health*, 70(5), 532-541.

<https://doi.org/10.3402/ijch.v70i5.17860>

Pulpan, A., & Rumbolt, M. (2008). Stories of resurfacing: The university and aboriginal knowledge. *Canadian Journal of Native Education*, 31(1), 214-231,322. Tiré de

<https://search.proquest.com/docview/230304044?accountid=14701>

Qikiqtani Inuit Association (2014). *Qikiqtani Truth Commission: Thematic Reports and Special Studies 1950–1975*. Tiré de

https://www.qtccommission.ca/sites/default/files/public/thematic_reports/thematic_reports_english_final_report.pdf

Raising the Roof. (2004). *Youth Homelessness in Canada: The Road to Solutions*. Toronto:

Raising the Roof

Royal Commission on Aboriginal Peoples. (1996). *Looking Forward, Looking Back – Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples*. Tiré de

<http://data2.archives.ca/e/e448/e011188230-01.pdf>

Reason, P., & Bradbury, H. (Édit.). (2001). *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. Sage.

Réseau des connaissances des Autochtones en milieu urbain. (2014). À propos. Tiré de

<https://uakn.org/fr/about-us/>

Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (Édit.) *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 5 (pp. 199-225). Québec : Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.4000/books.pum.2992>

Said, E. (1995). *Orientalism*. London: Penguin

Said, E. (s.d.). *Orientalism* (éd. 1st Vintage Books). New York: Vintage Books.

Satzewich, V., & Liodakis, Nikolaos. (s.d.). *'Race' & Ethnicity in Canada : A Critical Introduction*.

Schnarch, B. (2004). Ownership, Control, Access, and Possession (OCAP) or Self-Determination Applied to Research: A Critical Analysis of Contemporary First Nations Research and Some Options for First Nations Communities. *Journal of Aboriginal Health*, 1(1), 80-95.

<https://cache.1science.com/8f/8a/8f8a58c0d53bcbf200fdd8b256c62805296a6a42.pdf>

Schonfeld, T. L., Brown, J. S., Weniger, M., & Gordon, B. (2003). Research involving the homeless: arguments against payment-in-kind (PinK). *IRB: Ethics & Human Research*, 25(5), 17-20. <https://doi.org/10.2307/3564602>

Simard, J. J. (1983). Par-delà le Blanc et la mal: rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuit. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 55-72. <https://doi.org/10.7202/001707ar>

Smith, L. T. (2012). Decolonising methodologies. *Research and Indigenous Peoples London: Zed Books Ltd.*

Smith, L. (s.d.). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. London; New York: Dunedin, N.Z. : New York: Zed Books ; University of Otago Press ; Distributed in the USA exclusively by St. Martin's Press.

Staggenborg, S. (2012). *Social movements*. Oxford University Press, USA.

Statistics Canada. 2017. *Focus on Geography Series, 2016 Census*. Statistics Canada Catalogue no. 98-404-X2016001. Ottawa, Ontario. Data products, 2016 Census

Statistique Canada. (2019). Aboriginal Peoples Highlight Tables, 2016 Census. Tiré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/abo-aut/Table.cfm?Lang=Eng&T=103&D1=1&D2=1&D3=1&RPP=25&PR=35&SR=1&S=102&O=D>

Stewart, E., & Draper, D. (2011). Étude du tourisme auprès des autochtones: Comment rendre compte de ses résultats de recherche auprès des communautés impliquées: le cas du Nord canadien. *Téoros: Revue de recherche en tourisme*, 30(1), 128-137. <https://doi.org/10.7202/1012101ar>

- Stiegman, M. L., & Castleden, H. (2015). Leashes and lies: Navigating the colonial tensions of institutional ethics of research involving Indigenous peoples in Canada. *The International Indigenous Policy Journal*, 6(3), N/a. <https://doi.org/10.18584/iipj.2015.6.3.2>
- Svalastog, A., & Eriksson, S. (2010). YOU CAN USE MY NAME; YOU DON'T HAVE TO STEAL MY STORY – A CRITIQUE OF ANONYMITY IN INDIGENOUS STUDIES. *Developing World Bioethics*, 10(2), 104-110. doi: [10.1111/j.1471-8847.2010.00276.x](https://doi.org/10.1111/j.1471-8847.2010.00276.x)
- Sylvestre, P., Castleden, H., Martin, D., & McNally, M. (2018). "Thank You Very Much... You Can Leave Our Community Now.": Geographies of Responsibility, Relational Ethics, Acts of Refusal, and the Conflicting Requirements of Academic Localities in Indigenous Research. *Acme*, 17(3), 750-779. Tiré de <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=a9h&AN=131353805&site=ehost-liv>
- Thurston, W., Oelke, N., & Turner, D. (2013). Methodological challenges in studying urban Aboriginal homelessness. *International Journal of Multiple Research Approaches*, 7(2), 250-259. <https://doi.org/10.5172/mra.2013.7.2.250>
- Tondu, J. M. E., Balasubramaniam, A. M., Chavarie, L., Gantner, N., Knopp, J. A., Provencher, J. F., ... & Simmons, D. (2014). Working with northern communities to build collaborative research partnerships: perspectives from early career researchers. *Arctic*, 67(3), 419-429. Tiré de <https://www.jstor.org/stable/pdf/24363792.pdf>

- Urban Aboriginal Task Force, Ontario Federation of Indian Friendship Centres, & Ontario Native Women's Association. (s.d.). *Ottawa final report*. Toronto]: Urban Aboriginal Task Force.
- Vaismoradi, M., Turunen, H., & Bondas, T. (2013). Content analysis and thematic analysis: Implications for conducting a qualitative descriptive study. *Nursing & health sciences*, 15(3), 398-405. <https://doi.org/10.1111/nhs.12048>
- Wilson, S. (2003). Progressing toward an indigenous research paradigm in Canada and australia. *Canadian Journal of Native Education*, 27(2), 161-178. Tiré de <https://search.proquest.com/docview/230305890?accountid=14701>
- Wilson, S. (s.d.). *Research is ceremony: Indigenous research methods*. Halifax: Fernwood Pub.
- Wilson, K., & Young, K. (2008). An overview of Aboriginal health research in the social sciences: current trends and future directions. *International Journal of Circumpolar Health*, 67(2-3). <https://doi.org/10.3402/ijch.v67i2-3.18260>
- Yin, R. K. (2014). Getting started: How to know whether and when to use the case study as a research method. *Case study research: Design and methods*, 5, 2-25. Tiré de https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/1742025/mod_resource/content/1/How%20to%20know%20whether%20and%20when%20to%20use%20the%20case%20study%20as%20a%20reaserach%20method.pdf
- York University. (s.d.). Guidelines for Conducting Research with People who are Homeless. Tiré de <http://research.info.yorku.ca/guidelines-for-conducting-research-with-people-who-are-homeless/>
- Young, R. J. (2012). Postcolonial remains. *New Literary History*, 43(1), 19-42. <https://doi.org/10.1002/9781119118589.ch8>.

Annexe A – Lettre d’approbation de l’organisation

December 8th, 2016

To whom it may concern,

I authorize Audrey Racine, student at the university of Ottawa, to work with Odawa’s Homeless Partnering Strategy located at 510 Rideau St., a drop-in centre run by Odawa Native Friendship Centre, for her master’s thesis entitled **“Les représentations sociales des participants autochtones et des chercheurs quant à la recherche en milieu urbain: une étude de cas de la région d’Ottawa”** (“The social representations of researchers and indigenous participants regarding research in urban areas: a case study of the Ottawa region”).

Miss Racine explained the objectives of the research and I approve of her presence at the centre to recruit participants and subsequently to conduct interviews. Recruitment and interviews will start as soon as the Research Ethics Board (REB) approves the project.

Best regards,

_____ *Dec 8/16*

Homeless Partnering Strategy at Centre 510

Annexe B – Formulaire de consentement pour les chercheurs

For researcher Consent Form

Title of the study⁸: The Social Representations of researchers and Aboriginal research participants regarding research conducted in urban areas: a case study of Ottawa

Name of researcher: Audrey Racine, from the School of Sociological and Anthropological Studies, Faculty of Social Sciences at the University of Ottawa, under the supervision of Nathalie Mondain.

Invitation to Participate: I am invited to participate in the abovementioned research study conducted by Audrey Racine, under the supervision of Nathalie Mondain for her master's thesis.

Purpose of the Study: The purpose of this study is to discuss my past experience with research so we can examine how research is done with urban indigenous communities by identifying the ethical and methodological issues specific to the research done in cities. The study allows the researcher to have a better perspective on the complexity of research done specifically in cities and the rapport between participant-researcher.

Participation: My participation will consist of doing one interview which should last between 60 and 90 minutes during which I will have to speak about my past experience with research, positive aspects of the research as well as aspects that may need to be improved. After the interview, if I want to, I will be able to discuss the results of the interview with other researchers in a workshop which would take place at the university of Ottawa and would last between 1 and 2 hours. This workshop will be used to discuss results and precise certain elements.

Risks: My participation in this study will entail that I discuss my past experience with research which may entail the disclosure of personal information or past studies that I have conducted, and this may cause me to feel uncomfortable. I have received assurance from the researcher that every effort will be made to minimize these risks by using pseudonyms in the transcript to make sure that nobody will be able to recognize me. No personal information or information referring to my past studies will be included in the project. I can refuse to answer any question that makes me uncomfortable and I can decide to end the interview at any time.

Benefits: My participation in this study will allow us to understand how research is done in urban areas and to make sure that research in the past was beneficial for the participants and communities. By examining how research was conducted in the last few years, the present study will be beneficial to me and my colleagues as it will inform us as to how to conduct research specifically with urban indigenous communities in the way that take into consideration their wishes. Knowing how research participants experienced research in the past and what are the positive/negative elements we should focus on will be beneficial for my futures studies with urban indigenous communities.

Confidentiality and anonymity: I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. I understand that the content will be used only for the master's thesis of the researcher. All data will be confidential; the researcher will use pseudonyms so nobody can

⁸ Le titre de la thèse a changé depuis la création des formulaires de consentement.

identify me, and any personal information that would allow me to be identified will not be included in the project.

Anonymity will be protected by using pseudonyms for the transcript of the interview; the identity of the participant will not be revealed. If there is information revealed in the interview that could identify me, this information will not be included in the project to make sure that nobody will be able to identify me.

For the workshop, if I accept to be apart of it after my interview, I will not be anonymous since I will be with other researchers. However, the results presented during the workshop will be confidential and nobody will be able to identify who said what during the interviews. Participating in this workshop is not a danger to the confidentiality of data obtained during interviews. I also commit to protect the identity of the other researchers present during the workshop.

Conservation of data: Data collected through audio recordings and the written transcripts of these recordings, will be kept in a secure manner in an electronic file that will only be accessible to the researcher. The electronic file will be kept in the office of the researcher, which will be locked at all times. The supervisor of the project, Nathalie Mondain, will also have access to the data. Data will be kept for a period of 5 years.

Voluntary Participation: I am under no obligation to participate and if I choose to participate, I can withdraw from the study at any time and/or refuse to answer any questions, without suffering any negative consequences. If I choose to withdraw, all data gathered until the time of withdrawal will be kept in a private file only accessible only by the researcher. At the demand of the participant, the data can be deleted.

Acceptance: I, _____, agree to participate in the above research study conducted by Audrey Racine of the School of Sociological and Anthropological Studies, Social Sciences Faculty at University of Ottawa, which research is under the supervision of Nathalie Mondain.

If I have any questions about the study, I may contact the researcher or her supervisor.

If I have any questions regarding the ethical conduct of this study, I may contact the Protocol Officer for Ethics in Research, University of Ottawa, Tabaret Hall, 550 Cumberland Street, Room 154, Ottawa, ON K1N 6N5

Tel.: (613) 562-5387

Email: ethics@uottawa.ca

Date:

Annexe C – Formulaire de consentement pour la personne-ressource de l'organisation

Person in charge within the organization:

Consent Form

Title of the study: The Social Representations of researchers and Aboriginal research participants regarding research conducted in urban areas: a case study of Ottawa

Name of researcher: Audrey Racine, from the School of Sociological and Anthropological Studies, Faculty of Social Sciences at the University of Ottawa, under the supervision of Nathalie Mondain.

Invitation to Participate: I am invited to participate in the abovementioned research study conducted by Audrey Racine, under the supervision of Nathalie Mondain, for her master's thesis.

Purpose of the Study: The purpose of this study is to see how research is done with indigenous communities in urban areas. The study allows the researchers to analyze and examine my experiences with research in the past. My participation in the study allows the researchers to understand how research is done specifically in cities (as opposed to people living on reserves) and the relationship between the participants and the researcher.

Participation: My participation will consist of doing one interview which should last between 60 and 90 minutes during which I have to speak about my past experience with research, positive aspects of the research as well as aspects that may need to be improved. After the interview, if I want to, I will be able to conduct a workshop, with the researcher, so participants can discuss the results of the interview. The workshop would be at the center and last between 1 and 2 hours. This workshop will be used to discuss results and precise certain elements mentioned in interviews. .

Risks: My participation in this study will entail that I discuss my past experience with research which may entail the disclosure of personal information, and this may cause me to feel uncomfortable. I have received assurance from the researcher that every effort will be made to minimize these risks by using pseudonyms in the transcript to make sure that nobody will be able to recognize me. I can refuse to answer any question that makes me uncomfortable and I can decide to end the interview at any time without having to explain myself.

Benefits: My participation in this study will allow us to understand how research is done in urban areas and to make sure that research in the past was beneficial for the participants and communities. By examining how research was conducted in the last few years, the present study will be beneficial to me as it will shed a light on how to conduct research specifically with urban indigenous communities in the way that take into consideration their wishes. Knowing how research participants experienced research in the past and what are the positive/negative elements we should focus on will be beneficial for futures studies with urban indigenous communities.

Confidentiality and anonymity: I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. I understand that the content will be used only for the master's thesis of the researcher. All data will be confidential; the researcher will use pseudonyms so nobody can identify me, and any personal information that would allow me to be identified will not be included in the project.

Anonymity will be protected by using pseudonyms for the transcript of the interview; the identity of the participant will not be revealed. If there is information revealed in the interview that could identify me, this information will not be included in the project to make sure that nobody will be able to identify me.

Conservation of data: Data collected through audio recordings, and the written transcripts of these recordings, will be kept in a secure manner in an electronic file that will only be accessible to the researcher. The electronic file will be kept in the office of the researcher, which will be locked at all times. The supervisor of the researcher, Nathalie Mondain, will have access to the data. Transcripts of data will be kept for a period of 5 years.

Voluntary Participation: I am under no obligation to participate and if I choose to participate, I can withdraw from the study at any time and/or refuse to answer any questions, without suffering any negative consequences. If I choose to withdraw, all data gathered until the time of withdrawal will be kept in a private file only accessible only by the researcher. At the demand of the participant, the data can be deleted.

Acceptance: I, _____, agree to participate in the above research study conducted by Audrey Racine of the School of Sociological and Anthropological Studies, Social Sciences Faculty at University of Ottawa, which research is under the supervision of Nathalie Mondain.

If I have any questions about the study, I may contact the researcher or her supervisor.

If I have any questions regarding the ethical conduct of this study, I may contact the Protocol Officer for Ethics in Research, University of Ottawa, Tabaret Hall, 550 Cumberland Street, Room 154, Ottawa, ON K1N 6N5

Tel.: (613) 562-5387

Email: ethics@uottawa.ca

Date:

Annexe D – Formulaire de consentement pour les participants autochtones du Centre 510

For indigenous research participant **Consent Form**

Title of the study: The Social Representations of researchers and Aboriginal research participants regarding research conducted in urban areas: a case study of Ottawa

Name of researcher: Audrey Racine, from the School of Sociological and Anthropological Studies, Faculty of Social Sciences at the University of Ottawa, under the supervision of Nathalie Mondain.

Invitation to Participate: I am invited to participate in the abovementioned research study conducted by Audrey Racine, under the supervision of Nathalie Mondain, for her master's thesis.

Purpose of the Study: The purpose of this study is to examine how research is done with indigenous communities in cities as opposed to on reserve. This allows us to analyze and examine the experiences of people with research in the last few years. The study allows us to have a better perspective on the complexity of research done specifically in cities and the rapport between participant-researcher. Plus, by sharing my experience and my understanding of research, the study will help researchers in explaining their research and its goal in a way that will benefit participants in the future.

Participation: My participation will consist of doing one interview which should last between 60 and 90 minutes during which I will have to speak about my past experience with research, positive aspects of the research as well as aspects that may need to be improved. After the interview, if I want to, I will be able to discuss the results of the interview with other participants in a workshop which would be at the center and last between 1 and 2 hours. This workshop will be used to discuss results and precise certain elements mentioned in interviews. .

Risks: My participation in this study will entail that I discuss my experience with research which may entail the disclosure of personal information, and this may cause me to feel uncomfortable. I have received assurance from the researcher that every effort will be made to minimize these risks by using false names in the transcript to make sure that nobody will be able to recognize me. Also, a person in charge at the organization will be made available to assist me if necessary. Any issue I have during the interview can be discussed with the person in charge. I can refuse to answer any question that makes me uncomfortable and I can decide to end the interview at any time without having to explain.

Benefits: My participation in this study will allow us to understand how research is done in urban areas and to find out if research in the past was beneficial for the participants and communities. By examining how research was conducted in the last few years, the present study will be beneficial to me as it will shed a light on how to conduct research specifically with any urban indigenous communities in the way that take into consideration my people's wishes. Knowing how research participants experienced research in the past and what are the positive/negative elements we should focus on will be beneficial for futures studies with urban indigenous communities. It will be benefit me if I decide to take part of another research, but it will benefit any indigenous person living in a city who decides to do a research. Since the goal of research should be to improve the quality of life of participants, by making sure the research is done the right way, it is more likely to help us in the future.

Confidentiality and anonymity: I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. I understand that the contents will be used only for the master's thesis of the researcher. All data will be confidential; the researcher will use a false name so nobody can identify me, and any personal information that would allow me to be identified will not be included in the project.

Anonymity will be protected by using false names for the transcript of the interview; the identity of the participant will not be revealed. If there is information revealed in the interview that could identify me, this information will not be included in the project to make sure that nobody will be able to identify me. For the workshop, if I accept to be apart of it after my interview, I will not be anonymous since I will be with other participants. However, the results presented during the workshop will be confidential and nobody will be able to identify who said what during the interviews. Participating in this workshop is not a danger to the confidentiality of data obtained during interviews.

I also commit to not say anything about what we will be talking about during the focus group. Our discussion must remain confidential, nobody outside of the group must know what will be discussed.

Conservation of data: Data collected through audio recordings and the written transcripts of these recordings, will be kept in a secure manner in an electronic file that will only be accessible to the researcher. The electronic file will be kept in the office of the researcher, which will be locked at all times. The supervisor of the researcher, Nathalie Mondain, will have access to what I will say in the interview. Data will be kept for a period of 5 years.

Voluntary Participation: I am under no obligation to participate and if I choose to participate, I can withdraw from the study at any time and/or refuse to answer any questions, without suffering any negative consequences. If I choose to withdraw, all data gathered until the time of withdrawal will be kept in a private file only accessible to the researcher. At the demand of the participant, the data can be deleted.

Acceptance: I, _____, agree to participate in the above research study conducted by Audrey Racine of the School of Sociological and Anthropological Studies, Social Sciences Faculty at University of Ottawa, which research is under the supervision of Nathalie Mondain.

If I have any questions about the study, I may contact the researcher or her supervisor.

If I have any questions regarding the ethical conduct of this study, I may contact the Protocol Officer for Ethics in Research, University of Ottawa, Tabaret Hall, 550 Cumberland Street, Room 154, Ottawa, ON K1N 6N5

Tel.: (613) 562-5387

Email: ethics@uottawa.ca

Date:

Annexe E - Guide d'entretien pour les chercheurs

Processus de recherche et collaboration

Can you introduce yourself and discuss your main research interests?

Have you ever collaborated with an Indigenous community in a research partnership? How is the process like?

How do you get in touch with the community? How do you build a relationship with the community and how do you earn the trust of the participants?

If there are more than one research working on the study, how do you distribute the different tasks among yourselves? Are there some researchers who get to be more in contact with participants?

What are your thoughts on giving compensation to the participants? Should it be mandatory? Is there a time where compensations might bias the research?

L'identité des chercheurs

How does being an indigenous person influence your research? Do you think this has an impact on how research participants engage with you? How?

How do you negotiate with the fact that you are not Indigenous? Do you think it influences the way participants engage with you?

Défis de la recherche en contexte autochtone

Considering urban Indigenous populations off-reserve are more diverse than those on-reserve, do you have any suggestions on how to engage with people from different groups and cultures?

What are the main differences between research on reserves and remote areas and research in urban areas?

What are the main challenges of doing research with indigenous communities?

Restitution de recherche et bénéfices

What happens after collecting data?

Do you think the research has been beneficial for the community? How?

What does decolonization mean to you?

Annexe F - Guide d'entretien pour les participants du Centre 510

Expérience et motivations

Can you describe what kind of research you participated in?

How did you first learn about the study?

Why did you agree to take part in the study?

What kind of advice would you give me as a young researcher?

Processus de recherche

Did you know specifically what the study was about? Did they clearly explain the purpose of the study?

If the purpose was not clear, did you feel comfortable asking for clarifications?

Were you given any type of compensation for your participation?

Do you have a preference between Indigenous or non-Indigenous researchers? Male or female? Why?

Restitution de recherche et bénéfices

What happened after the data collection? Did the researchers come back with the results?

How did you benefit from the research?